



Rapport de gestion 2012

srgssr.ch/rg2012

Sommaire

3 La SSR en bref

- 4 Rapport du président
- 6 Rapport du directeur général

8 Mandat

- 8 Bases légales
- 9 Stratégie d'entreprise
- 9 Formation et culture
- 11 Solidarité
- 12 Péréquation financière pour des programmes pour tous
- 14 Desserte radio et télévision
- 15 Surveillance

18 Service public

- 18 Le service public, notre engagement
- 20 Schweizer Radio und Fernsehen
- 22 Radio Télévision Suisse
- 24 Radiotelevisione svizzera
- 26 Radiotelevisioni Svizra Rumantscha
- 28 Swissinfo
- 30 Le service public en chiffres
- 32 Statistiques de programme radio
- 48 Statistiques de programme télévision

62 Qualité

- 62 La qualité, notre ambition
- 64 Schweizer Radio und Fernsehen
- 65 Conseil du public SRG.D
- 66 Radio Télévision Suisse
- 67 Conseil du public RTSR
- 68 Radiotelevisione svizzera
- 69 Conseil du public Corsi
- 70 Radiotelevisioni Svizra Rumantscha
- 71 Conseil du public SRG.R
- 72 Swissinfo
- 73 Conseil du public Swissinfo

74 Collaborateurs

- 74 Notre responsabilité à l'égard des collaborateurs
- 76 Ressources humaines en chiffres

78 Corporate Governance

- 78 Une gestion et un contrôle responsables
- 80 Structure de l'Association
- 84 Structure de l'entreprise
- 85 Assemblée des délégués
- 86 Conseil d'administration
- 94 Comité de direction
- 98 Rémunération
- 100 Société régionale SRG Deutschschweiz
- 101 Société régionale RTSR
- 102 Société régionale Corsi
- 103 Société régionale SRG SSR Svizra Rumantscha

105 Comptes annuels 2012

- 106 Rapport sur la situation financière
- 110 Comptes annuels maison mère
- 110 Compte de résultat
- 111 Bilan
- 112 Tableau de financement
- 113 Tableau des capitaux propres
- 114 Principes régissant l'établissement des comptes
- 115 Principes d'activation et d'évaluation
- 117 Annexe
- 129 Proposition
- 130 Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels
- 131 Comptes du groupe
- 131 Compte de résultat
- 132 Bilan
- 133 Tableau de financement
- 134 Tableau des capitaux propres
- 134 Principes régissant l'établissement des comptes
- 134 Principes de consolidation
- 137 Annexe
- 154 Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

La SSR en bref

La SSR compte cinq unités d'entreprise et six filiales. Avec un effectif de près de 6000 employés (soit environ 5000 postes à plein temps), un chiffre d'affaires de CHF 1,6 milliard, 18 stations radio et 7 chaînes tv, y compris des émissions en romanche, ainsi que des sites internet et des services de télétexte, la SSR est la plus grande entreprise de médias électroniques de Suisse. Ses radios et, en prime time, ses chaînes tv dominent le marché dans les quatre régions linguistiques suisses face à la concurrence étrangère qui dispose de moyens financiers considérablement plus importants.

Entreprise média de droit privé gérée selon les principes des sociétés anonymes, la SSR se réclame du service public. Son mandat repose sur la Constitution fédérale, la loi sur la radio et la télévision (LRTV) et la concession. La SSR ne poursuit aucun but lucratif et se finance pour près de 70% par la redevance et 30% par ses activités commerciales. Elle est indépendante aux plans politique et économique.

Unités d'entreprise



swissinfo.ch

Filiales

Technology and Production Center Switzerland AG
Publisuisse SA
Teletext Suisse SA
Telvetia SA
MxLab AG
MCDT AG

Les défis de l'ère numérique

Première dans son histoire, la SSR a publié sur internet en octobre 2012 l'intégralité de sa nouvelle stratégie d'entreprise. Dans ce document, elle définit, outre ses objectifs de gestion, les grandes lignes de développement de son offre radio, télévision et online. Le défi est identifié : réussir notre passage à l'ère numérique. Sans délaisser son rôle de diffuseur radio-tv, il est impératif que le service public soit en pointe dans la production et la distribution des contenus audiovisuels multimédia. En effet, de plus en plus de nos utilisateurs font fi de la grille des programmes et des heures d'écoute ; grâce à l'internet, ils composent leur menu audiovisuel comme bon leur semble, au gré de leur disponibilité et de leurs envies. Nous devons aller au-devant des nouvelles habitudes de celles et ceux qui paient la redevance. A fortiori, nous devons anticiper les attentes de celles et ceux qui la paieront demain : les jeunes. L'internet et les réseaux sociaux sont les meilleurs vecteurs de communication pour établir un dialogue avec eux.

Le nouveau contexte audiovisuel nous impose également d'évaluer en permanence notre offre. Toute maison de médias se doit de le faire. Cela concerne notamment la radio anglophone WRS qui fait l'objet d'un processus de privatisation, approche nouvelle pour la SSR. Et cela inclut la création, à certaines conditions, de contenus spécifiques pour l'internet ainsi que l'intensification de notre activité sur les réseaux sociaux afin de conforter le sentiment de communauté autour des émissions. Dans une bien moindre mesure, l'écrit fait évidemment partie de ce dispositif car l'internet intègre visuels, sons et textes. Mais la vocation et l'ambition de la SSR reste l'audiovisuel. Comme le souligne notre stratégie, une offre audiovisuelle forte est à la fois notre raison d'être, notre but et notre compétence majeure.

La législation doit accompagner le développement technologique

Pour accompagner cette révolution vitale pour le service public, il est important que le cadre légal soit adapté en conséquence et qu'il lui octroie la flexibilité nécessaire pour rester en phase avec l'accélération technologique. C'est ainsi que le Conseil fédéral a pris à la mi-septembre 2012 la décision de principe d'accorder à la SSR une plus grande marge de manœuvre rédactionnelle pour son offre sur la toile. Le Conseil d'administration salue cette décision qui est d'importance stratégique pour gagner le défi du numérique. Le Conseil est également conscient de la nécessité d'un travail de conviction accru pour que le service public audiovisuel obtienne la liberté de manœuvre et la flexibilité nécessaire pour gagner ce défi.

Le nécessaire dialogue avec les éditeurs

Dans cette révolution numérique, la SSR se retrouve sur la même plateforme que la presse écrite : l'internet. Cette nouvelle situation nécessite un dialogue renouvelé avec les éditeurs qui le souhaitent, tout comme l'article 93 de la Constitution fédérale précise que le législateur doit prendre en considération « la situation et le rôle des autres médias, en particulier de la presse ». Cet impératif contribue au maintien d'une place médiatique suisse globalement compétitive. L'audiovisuel et la presse écrite doivent et peuvent se développer en harmonie. Heureusement, l'échec des négociations sur la publicité en ligne n'a pas déteint sur les relations individuelles de la SSR avec la plupart des maisons d'édition et des éditeurs indépendants avec qui elle compte un bon nombre de collaborations. En revanche, il a jeté un froid dans les relations entre l'Association des éditeurs et la SSR. Notre main reste tendue ; la SSR est ouverte au dialogue, car elle y voit un des instruments pour renforcer la place médiatique suisse. De ce fait, elle se réjouit de la création d'une commission extra-parlementaire des médias. Elle aura aussi pour mission d'observer l'évolution et l'importance de la place médiatique suisse, et le représentant de la SSR y jouera un rôle actif et constructif.

Place du village dans l'ère numérique : L'Association

Le fait qu'une association aux nombreuses ramifications régionales gère une entreprise nationale est une particularité suisse qui permet l'ancrage démocratique de cette dernière et son indépendance. L'Association doit, elle aussi, répondre au défi de la société numérique : elle doit rester garante d'un service public audiovisuel qui ne se confine pas aux limites de notre village national sans toutefois se diluer dans le monde globalisé. Pour réussir cet exercice d'équilibre, l'Association doit elle aussi remettre en question son fonctionnement, renouveler ses efforts en direction d'un décloisonnement culturel entre les régions et explorer des voies nouvelles de recrutement de membres.

Dans cet esprit, l'assemblée des délégués s'est dotée en 2012 d'un « forum » de discussion qui permet, au-delà du traitement des affaires statutaires, un débat ouvert sur l'importance pour l'Association de rester en phase avec une entreprise en mutation copernicienne à rythme accéléré. Dans ce souci, le Conseil d'administration en tant qu'organe de direction de l'Association a intensifié ses échanges avec les comités des quatre sociétés régionales en les rencontrant pour un dialogue direct. Des journées nationales sur des sujets de service public, organisées à tour de rôle par chaque société régionale, permettent d'élargir le débat aux membres individuels. La dernière édition s'est



Raymond Loretan
Président SSR

déroulée au Tessin avec succès puisque 135 participants de toute la Suisse ont participé à Lugano à ce dialogue interrégional.

Contribuer à la cohésion nationale est prioritaire

Ces différentes initiatives soulignent que la SSR est bien consciente de sa responsabilité institutionnelle de promouvoir la compréhension, la cohésion et l'échange entre les parties du pays, les communautés linguistiques, les cultures et les groupes sociaux.

Bien que le Conseil fédéral salue les efforts fournis par la SSR, il estime dans son rapport du 7 décembre 2012 suite à la motion Maissen qu'il faut faire un effort supplémentaire dans ce domaine, notamment dans les émissions d'information. La SSR donne d'ores et déjà suite à cette demande en couvrant encore plus largement l'actualité des autres régions linguistiques. En sus des efforts qu'elle déploie, la nouvelle stratégie d'entreprise prévoit qu'elle mettra en œuvre un concept d'échange entre les régions linguistiques.

Renouvellement de la CCT et modifications à la caisse de pension

Le Conseil d'administration, soucieux que la SSR reste un bon employeur, souhaite relever l'excellente collaboration entre partenaires sociaux et avec notre personnel, qui représente notre capital le plus précieux. La SSR et le Syndicat suisse des mass media (SSM) sont parvenus à s'entendre sur une nouvelle convention collective de travail (CCT), entrée en vigueur le 1er janvier 2013 et valable quatre ans. Dans plusieurs domaines controversés, les partenaires sociaux ont dégagé des solutions communes ; les membres du SSM ont accepté la CCT à 73%, même si une majorité de non a été enregistrée en Suisse romande.

Un grand pas a également été fait dans le domaine de la caisse de pension : son Conseil de fondation a recommandé de passer de la primauté des prestations à la primauté des cotisations. Une consultation du personnel sur cette question sera organisée cette année. En outre, le Conseil de fondation a décidé de baisser le taux d'intérêt technique de 4% à 3,25%. Ces changements ont des conséquences sur les comptes de la SSR, et le Conseil d'administration a constitué une provision de CHF 161,5 millions, ce qui sera l'unique cause du déficit de l'exercice 2012.

Changements au Conseil d'administration

Fin 2012, Duri Bezzola a démissionné pour raison d'âge de la présidence régionale SRG.R et comme administrateur de la SSR. C'est en 1992 que le Conseil fédéral a délégué le conseiller national Bezzola au comité de la société régionale de la Svizra Rumantscha. En mai 2005, il en est nommé président et entre de droit au Conseil d'administration de la SSR, qui profitera de son expérience jusqu'à fin 2012. Duri Bezzola aura été un défenseur indéfectible du service public et de la Suisse romanche. La SSR lui doit beaucoup et, au nom du Conseil d'administration, je le remercie chaleureusement de son engagement inconditionnel en faveur de la res publica et de la diversité culturelle de notre pays.

L'assemblée générale SRG.R a nommé Oscar Knapp nouveau président de SRG.R à compter du 1er janvier 2013, date à laquelle il est entré de droit au Conseil d'administration SSR. Dr. ès sc. économiques HSG et diplomate de carrière, l'ambassadeur Oscar Knapp quittera ses fonctions à la direction du Secrétariat d'Etat aux questions financières internationales à l'été 2013. Nous nous réjouissons de profiter de son expérience internationale et de la Berne fédérale ainsi que de son ancrage dans le canton des Grisons.

Merci aux collaborateurs et aux membres de l'Association

En conclusion, le Conseil d'administration tient à remercier l'ensemble des collègues, collaborateurs et collaboratrices de la SSR pour leur engagement indéfectible au service public. L'esprit SSR existe : des hommes et des femmes qui aiment leur métier et qui mettent leur savoir-faire et leur talent au service d'une mission qu'ils connaissent et reconnaissent, des membres de l'Association qui se portent garants de la qualité et de l'indépendance des programmes. Notre gratitude s'adresse également au Directeur général pour l'excellente coopération et son grand engagement au service de l'entreprise. Ensemble, nous sommes confiants de relever avec succès l'important défi de l'ère numérique tout en restant fidèles à notre mission publique. ■

Ensemble, la révolution !

Numérisation, globalisation, interactivité : dans la révolution des médias, il importe de savoir qui l'on est et où l'on va. Grâce à sa nouvelle stratégie d'entreprise, et aux réflexions qui précéderent son adoption en 2012, la SSR a gagné en clarté et en cohérence. Outre les objectifs de gestion, la stratégie tire pour la première fois les grandes lignes de développement de notre offre télévision, radio et online.

A l'heure où la concurrence dans l'audiovisuel et sur le marché publicitaire est globale, la stratégie réaffirme la volonté de la SSR de coopérer avec les éditeurs et d'autres entreprises médias, là où les intérêts concordent. Dans cette perspective, il est utile d'évoquer ce qui nous lie et ce qui nous différencie. C'est sur la confiance en nos atouts et une analyse lucide de nos lacunes que se bâtissent des partenariats solides.

La SSR est une entreprise trimédia de service public. Trimédia car elle est en phase avec son public et lui propose ses émissions, audios et vidéos là où il se trouve : dans les chaînes radio ou tv et sur internet. La manière d'utiliser les médias évolue rapidement. La SSR y voit une très belle chance pour le service public audiovisuel, non pas une menace. Comme nombre d'éditeurs, elle relève ce défi. Les chaînes radio et tv vivent de la continuité ; l'internet est le royaume de l'agilité. Bien marier ces deux cultures d'entreprise est l'un de nos atouts.

C'est ainsi que RTS et SRF ont lancé en 2012 leurs nouveaux sites « convergents ». Ils offrent un confort d'utilisation et de par le mariage des audios et des vidéos une richesse de contenus inédits : plutôt que de serpenter entre un site tv et un site radio, l'utilisateur accède d'un clic à toute l'offre d'une région linguistique. Bien entendu, ces nouveaux sites font la part belle à ce qui est le cœur de métier de la SSR : l'audiovisuel. Nous misons sur la complémentarité entre les audios et vidéos et sur l'interaction ; ainsi, la visualisation « social view » du site srf.ch tire parti du caractère conversationnel d'internet pour offrir une nouvelle perspective : celle des choix opérés par le public plutôt que celle des choix de la rédaction. Bien entendu, nous ne faisons pas l'impasse sur l'écrit, mais il est au service de notre production audiovisuelle. Nous continuerons à nous distinguer très sensiblement des entreprises média privées qui, elles, mettent l'accent sur leur cœur de métier : le texte.

La SSR est au service de tous dans les quatre régions linguistiques, aussi des personnes souffrant d'un handicap sensoriel. Le mandat de service public nous enjoint de faire souvent des choses différentes, différemment des médias commerciaux.

Notre exigence est celle de la qualité pour le public le plus large. Nous lui proposons non seulement ce qui est intéressant, mais tentons aussi de susciter l'intérêt pour ce qui est important mais assez inaccessible et donc peu « commercial », et nous ne ménageons pas les moyens pour atteindre ce but. Nous sommes foncièrement attachés à notre mission de diversité, de respect des particularités, d'impartialité et d'équité.

Cela exclut le journalisme d'opinion. Plutôt moins exposés aux pressions du marché que leurs collègues des médias commerciaux, les journalistes de la SSR jouissent d'une indépendance peu commune, de même que règne une « liberté intérieure » sans faille : dans leur travail journalistique, les rédactions n'ont pas à tenir compte ou à mettre en valeur tels intérêts particuliers de leur employeur.

Si tel correspondant ou chroniqueur qui analyse l'actualité aura bien entendu à prendre position, nos rédactions veillent à couvrir la pluralité des opinions sur l'ensemble des émissions. Leur mandat est de favoriser un débat démocratique de qualité, porteur de solution. De mettre en relief des réalités complexes sans simplisme. De refléter les tendances omniprésentes telles qu'aujourd'hui le populisme, mais non de les renforcer par goût du spectacle. Pour la SSR, c'est un devoir et un privilège.

Etre au service de l'un des pays les plus globalisés du monde, c'est assurer à grands frais un réseau mondial de correspondants (que les radios et télévisions des autres petits pays ont dû comprimer faute de moyens), mais c'est aussi – par exemple – garantir l'existence d'une production nationale indépendante qui met en valeur la créativité au sein de nos frontières et dans laquelle les Confédérés peuvent se retrouver. Nous enrichissons ainsi l'identité suisse.

La concession de la SSR nous invite à nous investir dans le développement de la culture, pas uniquement en parlant culture, mais aussi en contribuant à la faire vivre. Avec le nouveau Pacte de l'audiovisuel conclu en 2012 avec les producteurs et cinéastes indépendants, la SSR s'engage à investir CHF 90 millions en quatre ans dans une production cinématographique suisse de qualité. La collaboration avec les milieux culturels s'étend aussi à la création littéraire et musicale ; sans service public, on compterait peu ou pas de productions de jazz suisse par exemple, et bien moins de musique classique dans les régions.



Roger de Weck
Directeur général SSR

Ces exigences de qualité et de productions suisses valent pour l'ensemble des programmes. Nos émissions de divertissement font preuve de respect envers les participants, elles évitent de jouer sur leurs travers. Nos émissions de sport rassemblent le public à travers les frontières linguistiques. La SSR s'efforce à favoriser la compréhension et l'échange entre les communautés qui font notre « nation par volonté » et sa richesse.

A travers ces exemples se dessine le rôle particulier du service public dans le paysage médiatique. La SSR s'adresse à toutes et à tous : aux urbains et aux ruraux, aux jeunes et aux moins jeunes, aux apprentis et aux universitaires, aux Suisses et aux étrangers, aux minorités et à la majorité, aux handicapés et aux non-handicapés. C'est à la fois notre force – parce qu'elle fonde la « marque de fabrique » et la crédibilité exceptionnelle dont jouit la SSR auprès de l'ensemble de la population – et notre limite.

Nous avons vocation à offrir un point d'orientation dans le flux d'informations ; une référence de qualité dans un « monde média » soumis à des pressions commerciales croissantes. En revanche, à l'inverse des médias commerciaux, nous ne pouvons satisfaire entièrement la demande de tel ou tel public spécifique. Une radio locale sera mieux à même d'offrir toutes les informations pertinentes dans sa zone de diffusion et de fédérer la communauté qu'elle sert. Un quotidien ou un site internet de haute qualité restera indispensable aux décideurs désireux d'approfondir tel problème très pointu. Un magazine pratiquant le journalisme d'opinion sera la chambre de résonance de son groupe cible et pourra influencer l'ordre du jour du débat politique. Une télévision commerciale fidélisera plus aisément certains publics très ciblés en leur offrant une programmation dédiée tout au long de la journée.

Un service public audiovisuel crédible et ambitieux est indispensable au bon fonctionnement d'une société participative et de la démocratie directe – mais un paysage médiatique commercial vivant l'est aussi. Affaiblir l'un ne renforce pas l'autre, et cela vaut dans les deux sens. Voilà pourquoi la SSR est prête à travailler avec les autres acteurs des médias pour ajouter à la compétitivité de la place médiatique suisse. Nous continuerons à investir fortement dans la formation des journalistes, à soutenir une production audiovisuelle suisse indépendante et à rechercher des collaborations solides avec les éditeurs ouverts comme nous au dialogue.

La SSR agit dans un esprit de « coopétition » : coopération là où nous pouvons nous renforcer mutuellement et compétition pour maintenir la diversité du journalisme malgré la concentration de la presse. Nous tendons la main à tous ceux qui, de concert, veulent renforcer la place médiatique suisse. La SSR traverse la révolution des médias avec confiance, parce qu'elle est au clair quant au chemin à suivre et reste agile pour saisir les chances qui apparaissent. ■

Notre mandat

L'activité de la SSR repose sur l'article 93 de la Constitution fédérale du 18 avril 1999, sur la loi fédérale sur la radio et la télévision (LRTV) du 1er avril 2007, sur l'ordonnance sur la radio et la télévision (ORTV) du 1er avril 2007 et sur la concession SSR du 1er janvier 2008.

Bases légales

Constitution fédérale

L'article 93 de la Constitution (Cst.) précise que la législation radio / tv relève de la Confédération. Radio et télévision doivent contribuer à l'éducation et au développement culturel, à la libre formation de l'opinion et au divertissement, elles doivent tenir compte des particularités du pays et des besoins des cantons, présenter fidèlement l'actualité et refléter équitablement la diversité des opinions. Enfin, la Constitution garantit l'indépendance de la radio et de la télévision, de même que l'autonomie dans la conception des programmes. La Constitution prévoit une autorité d'examen des plaintes (AIEP), indépendante du Parlement et du gouvernement.

Loi sur la radio et la télévision, ordonnance sur la radio et la télévision

La loi sur la radio et la télévision spécifie entre autres le mandat de programme, la diffusion, l'organisation et les modalités de financement de la SSR. En vertu de la loi sur la radio et la télévision (LRTV) et de l'ordonnance sur la radio et la télévision (ORTV), la SSR s'organise de manière à garantir son autonomie et son indépendance, à bénéficier d'une gestion efficace, d'une direction et d'une coordination nationales, à prendre en compte les intérêts des régions linguistiques, à représenter le public en son sein et à mettre en œuvre les principes découlant du droit des sociétés anonymes.

Quiconque veut capter les chaînes de radio et de télévision doit s'acquitter d'une redevance dont le montant est fixé par le Conseil fédéral en fonction des critères suivants :

- assurer le financement des chaînes SSR et de ses autres offres journalistiques,
- soutenir les chaînes au bénéfice d'une concession,
- financer les activités découlant du recouvrement de la redevance et de l'obligation de la payer et d'annoncer les récepteurs,
- soutenir la Fondation pour les études d'audience,
- mettre en place les réseaux d'émetteurs requis par les nouvelles technologies.

Concession

La concession définit le mandat que la SSR est chargée de remplir à travers l'ensemble de ses chaînes de radio et de télévision et d'autres services journalistiques.

En **radio**, la SSR diffuse :

- trois chaînes pour chaque région linguistique (Suisse romande, Suisse alémanique et Suisse italienne),
- une chaîne en romanche,
- une chaîne pour la Suisse romande et une autre pour la Suisse alémanique, qui reprend le caractère et les contenus du programme de base, mais se distingue par un profil musical spécifique,
- une chaîne destinée aux jeunes de Suisse alémanique,
- trois chaînes musicales dédiées au classique, au jazz et à la pop,
- une chaîne d'information en allemand,
- une chaîne d'information nationale en anglais.

En **télévision**, la SSR diffuse :

- deux chaînes pour chaque région linguistique (Suisse romande, Suisse alémanique et Suisse italienne) en haute définition,
- des émissions en romanche,
- une chaîne en allemand composée de rediffusions,
- une chaîne par langue (français, allemand et italien) sur internet, composée d'informations actualisées en continu et d'annonces.

L'**offre en ligne** de la SSR englobe

- des sujets multimédias en relation avec le programme,
- des analyses et des informations sur les émissions,
- des informations de base en rapport avec des émissions éducatives,
- des forums et des jeux associés à des émissions,
- un service en ligne plurilingue destiné à l'étranger.

La concession précise en outre qu'avec ses chaînes et ses autres services journalistiques, la SSR contribue :

- à la libre formation de l'opinion à travers une information complète, diversifiée et fidèle, en particulier sur les réalités politiques, économiques et sociales,
- au développement de la culture, à la défense des valeurs culturelles du pays et à la promotion de la création culturelle suisse en tenant compte de la production littéraire, musicale et cinématographique suisse,

- à la formation du public, notamment grâce à la diffusion régulière d'émissions éducatives,
- au divertissement.

Compléments d'information : www.srgssr.ch (SRG SSR > Bases juridiques > Législation).

Stratégie d'entreprise

La SSR a remanié sa stratégie d'entreprise. La technologie et le comportement des utilisateurs de médias évoluent très vite, le monde des médias est en mutation profonde ; c'est dire que plus que jamais, il importe de suivre une stratégie claire. Outre les objectifs de gestion d'entreprise, la SSR définit pour la première fois les grandes lignes de développement de son offre radio, tv et online. La stratégie remaniée de la SSR

- marque les valeurs du service public ;
- réaffirme que l'offre audiovisuelle reste la compétence majeure et le but de la SSR ;
- définit les objectifs stratégiques de la SSR ;
- définit les grandes orientations pour développer l'offre ;
- définit des priorités en vue d'un usage toujours plus efficace des ressources ;
- réaffirme la volonté de la SSR de collaborer avec des maisons médias privées, là où les intérêts concordent.

Dans le nouvel environnement, l'entreprise médias SSR doit convaincre en tant que prestataire radio-tv (broadcast) et prestataire multimédia (broadband). Car le comportement des téléspectateurs et des auditeurs change : nombre d'entre eux font fi de la grille des programmes et des heures d'écoute ; grâce à l'internet, ils suivent les émissions, les audios et les vidéos quand bon leur semble, selon leurs préférences individuelles. La SSR se doit d'aller au devant des attentes de ceux qui paient la redevance.

Davantage de productions originales suisses, plus proche encore du public

La stratégie de la SSR vise à renforcer le caractère unique de son offre de service public et à atteindre les usagers là où ils se trouvent : devant leur radio ou leur télévision ou sur internet. La SSR entend

- augmenter le nombre de productions originales suisses ;
- augmenter le nombre de retransmissions en direct qui sont la pierre angulaire des chaînes tv et radio ;

- développer sans attendre la Smart-TV (dite aussi tv connectée), en donnant la priorité au standard européen HbbTV et au second écran ;
- intégrer rapidement les nouvelles tendances de la société dans le programme ;
- toucher mieux encore le public mobile, en ville et à la campagne ;
- cibler le jeune public ;
- maintenir l'âge moyen des auditeurs et des téléspectateurs, en dépit du vieillissement de la population.

Le Comité de direction SSR a élaboré la stratégie d'entreprise de concert avec le Conseil d'administration ; ce dernier l'a approuvée en octobre 2012. Elle sera mise en œuvre au fil des cinq années à venir et actualisée si nécessaire.

La stratégie d'entreprise est publiée intégralement à : www.srgssr.ch (Service public > Mandat).

Formation et culture

Les activités, les salaires, les mandats et les prestations de la SSR ont un impact sur tous les secteurs de l'économie suisse. La SSR confie un volume important de mandats à l'industrie audiovisuelle suisse. En 2012, elle a versé plus de CHF 52 millions aux sociétés de gestion des droits d'auteurs et des droits voisins (à Suisa pour des œuvres musicales, à la Société suisse des auteurs SSA pour des œuvres musicales et dramatiques, à Suissimage pour des films, téléfilms et scénarios, à Pro Litteris pour des œuvres de littérature et d'arts visuels, enfin à Swissperform pour les droits voisins). A cela se sont ajoutées les indemnités versées aux éditeurs, aux producteurs de films et à diverses agences de presse.

Cinéma

Les films témoignent de la pluralité culturelle et linguistique du pays. Soucieuse d'encourager activement le cinéma, la SSR a créé en 1996 le Pacte de l'audiovisuel, avec le concours de partenaires du secteur cinématographique. Grâce à cet accord, plus de CHF 300 millions ont été investis jusqu'ici dans la promotion du cinéma. En 2013, le montant s'élève à 22,3 millions. Au cours des 16 dernières années, plus de 2000 films (cinéma, télévision, documentaires, courts métrages, dessins animés) ont été réalisés avec l'aide du Pacte de l'audiovisuel. Au cours des cinq dernières années, 727 films, tous genres confondus, ont été coproduits par la SSR (voir tableau ci-dessous).

Promotion cinématographique 2008 à 2012

Chaîne	2012	2011	2010	2009	2008
Schweizer Radio und Fernsehen (SRF)	69	67	58	63	79
Radio Télévision Suisse (RTS)	46	60	49	51	63
Radiotelevisione svizzera (RSI)	17	23	16	21	23
Radiotelevision Svizra Rumantscha (RTR)	1	6	4	6	5

Musique

La musique est à la radio ce que le film est à la télévision. Comme pour le cinéma, la SSR a consacré sa collaboration avec les représentants de la scène musicale par une Charte de la musique suisse, signée en 2004, afin de promouvoir les œuvres musicales nationales et d'encourager les talents. La SSR s'engage à renforcer la présence de la musique suisse sur ses ondes radio. Par musique suisse, on entend tout enregistrement ou toute diffusion en direct d'un compositeur, d'un interprète ou d'un producteur suisse, ou tout enregistrement à participation suisse substantielle. Ces dernières années, la SSR a le plus souvent dépassé les objectifs de musique suisse à la radio.

Charte de la musique suisse : part de musique suisse diffusée à la radio de 2009 à 2012 (en % du temps de diffusion)

Station	2012		2011		2010		2009	
	Objectif	Part	Objectif	Part	Objectif	Part	Objectif	Part
Radio SRF 1	20	14,6	20	16,6	18,5	17,2	17	17,1
Radio SRF 2 Kultur	20	14,9	20	27,0	20	16,5	20	15,9
Radio SRF 3	20	20,1	20	19,8	20	19,3	18	18,0
Radio SRF Virus	50*	56,4	50*	60,8	25	50,6	18	29,9
Radio SRF Musikwelle	45	36,8	43	42,1	43	41,0	43	39,9
RTS La Première	15	19,6	15	16,7	15	16,4	15	20,2
RTS Espace 2	20	15,2	20	12,8	20	20,0	20	19,9
RTS Couleur 3	21	19,2	21	22,4	21	22,8	20	21,6
RTS Option Musique	12	14,2	11	13,4	10	12,0	10	10,0
RSI Rete Uno	10	11,9	12	9,0	10	11,8	10	9,8
RSI Rete Due	15	18,0	15	16,0	15	15,0	15	15,0
RSI Rete Tre	10	11,0	10	10,3	10	8,7	8	9,3
Radio Rumantsch	50	45,7	45	48,7	45	49,6	45	51,4
Swiss Classic	30	31,5	27	30,3	27	27,2	25	26,0
Swiss Jazz	30	29,8	30	30,4	30	30,4	30	30,2
Swiss Pop	30	30,2	27	28,0	27	26,8	25	26,3
World Radio Switzerland	10	8,8	10	9,4		7,8		11,5

*Valeur à mettre en rapport avec le programme nocturne.

Littérature

La SSR réserve aussi une place de choix à la littérature sur ses antennes radio et télévision. Les émissions « Entre les lignes », « La librairie francophone », « Dernier rêve avant la nuit » ou « Lire délire » (RTS), « BuchZeichen », « Lesung im Zwei » ou « Literaturclub » (SRF), « Geronimo Letteratura », « Dimmi Come Leggi » ou « Blu Come un'Arancia » (RSI) et « Magazin da cultura » ou « Marella » (RTR) sont de véritables promoteurs de la lecture et du marché du livre suisse. Depuis 2007, la SSR est le partenaire média des Journées littéraires de Soleure. Radio Télévision Suisse (RTS) décerne depuis la seconde moitié des années 80 le « Prix des auditeurs » dans le cadre du Salon du livre de Genève, et depuis 2005 elle remet le « Prix RTS Littérature Ados », le seul prix de littérature francophone destiné à des adolescents de 14 à 16 ans.

Solidarité

Conformément à sa mission, la SSR assure la desserte du pays en programmes de radio et de télévision. Elle rend compte de la réalité suisse aux plans national et régional-linguistique et, pour ce qui est de la radio, au plan local également, dans tous les domaines qui intéressent la société : politique, culture, économie, sport, divertissement, etc. Enfin – et c'est là l'essentiel – la SSR affiche sa volonté de souder les différentes parties du pays, afin de promouvoir les échanges régionaux-linguistiques et donc la compréhension mutuelle. La SSR se distingue des diffuseurs commerciaux pour les raisons suivantes :

- elle tient compte des régionalismes et des minorités,
- elle encourage la diversité des sujets, des contenus et des formats,
- elle crée de la culture, elle ne se contente pas de la diffuser,
- elle mise sur la qualité, sur la crédibilité et sur la pertinence, pas sur les taux d'écoute,
- elle est indépendante des intérêts politiques ou économiques.

Une télévision sans frontières

Conformément à la loi sur la radio et la télévision (LRTV), la SSR est tenue de rendre accessibles les programmes de télévision aux personnes handicapées sensorielles ; l'ordonnance sur la radio et la télévision (ORTV) en règle les détails. Un accord a donc été passé avec les organismes concernés afin de satisfaire au plus vite aux contraintes légales et de faciliter l'intégration des malvoyants et des malentendants, par le sous-titrage, la langue des signes et la description audio.

- **Sous-titrage** : depuis 2010, les émissions tv diffusées entre 19h00 et 22h00 (prime time) sont sous-titrées, de même que le direct retransmis le week-end à partir de midi. Depuis la fin 2009, un tiers des émissions sont sous-titrées, toutes régions confondues. La SSR s'engage également à publier les sous-titres sur internet.
- **Langue des signes** : depuis janvier 2008, Radio Télévision Suisse (RTS), Schweizer Radio und Fernsehen (SRF) et Radiotelevisione svizzera (RSI) proposent une fois par jour le téléjournal en langue des signes.
- **Audiodescription** : elle permet aux malvoyants de suivre un film grâce à des commentaires placés entre les dialogues. La SSR programme au moins 24 films par an en audiodescription dans chaque région linguistique.

Chaîne du Bonheur

L'aide humanitaire est une tradition à la SSR. Fin 2011, le partenariat qui associait la SSR à la fondation Chaîne du Bonheur a pris la forme d'une nouvelle convention de collaboration signée, le 9 janvier 2012, par le président, par le directeur de la Chaîne et par le directeur général SSR. La version remaniée de la convention reprend l'essentiel du document initial : partenariat étroit entre les deux institutions, impliquant le soutien exclusif des médias SSR lors des appels de dons lancés à l'échelle nationale après une catastrophe, en Suisse ou à l'étranger. La Chaîne du Bonheur est totalement autonome en ce qui concerne la gestion de ses finances. A l'avenir, la SSR aimerait informer davantage sur les collectes et sur l'utilisation des dons.

N'étant pas une œuvre d'entraide, la Chaîne du Bonheur organise les collectes avec 25 organisations suisses accréditées. Soumis à un audit financier serré, ses fonds comptent parmi les mieux contrôlés de Suisse. En 2012, elle a participé à 236 projets dans 53 pays, à raison de CHF 84 millions. La plus grande collecte organisée à ce jour remonte à 2005 ; elle avait permis de réunir CHF 227 millions en faveur des victimes du tsunami.

Hormis le soutien qu'ils accordent aux journées de collecte, les médias SSR veillent à assurer la plus grande transparence sur l'utilisation des fonds. Schweizer Radio und Fernsehen (SRF) diffuse l'émission « Glückskette aktuell » (durée : cinq minutes), tous les dimanches à 9h45 sur Radio SRF 1, avec une reprise le lundi à 11h40 sur les ondes de Radio SRF Musikwelle.

En décembre 2012, SRF et la Chaîne du Bonheur ont reconduit pour la quatrième année consécutive l'opération « Jeder Rap-

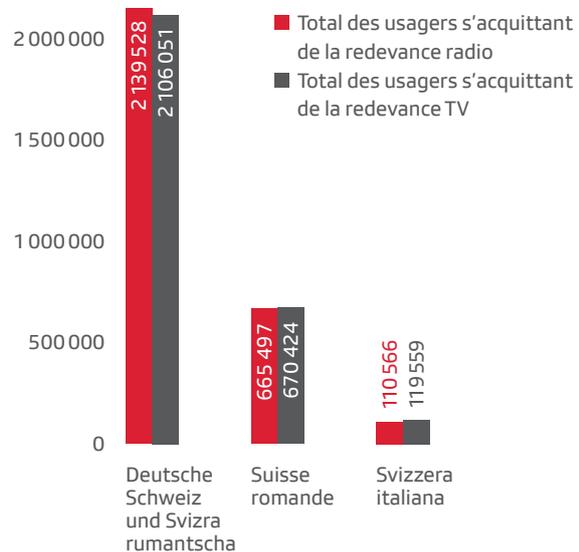
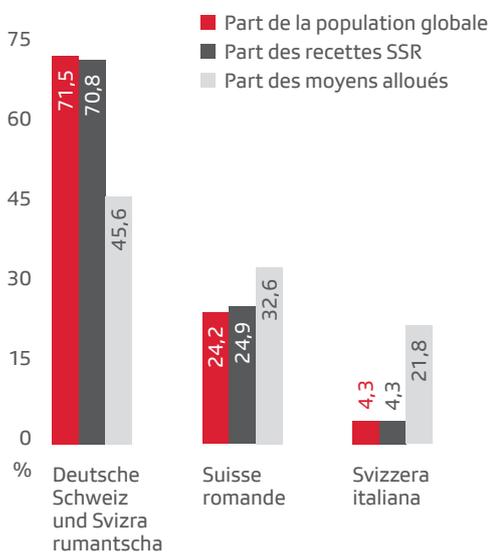
pen zählt » (« Chaque centime compte ») sur l'Europaplatz de Lucerne. Résultat : CHF 6,7 millions ont été collectés en une semaine. Les dons ont continué d'affluer et fin février 2013, les fonds reçus ont atteint plus de CHF 7,2 millions.

Péréquation financière pour des programmes pour tous

Entreprise à but non lucratif, la SSR œuvre, avec ses programmes, en faveur de la collectivité et du service public. Elle enregistre un chiffre d'affaires annuel de CHF 1,6 milliard. Elle assure son financement à 70 % par la redevance et à 30 % par les recettes commerciales et des revenus issus entre autres de la vente d'émissions à d'autres diffuseurs.

La SSR reverse les recettes de la redevance et de la publicité aux unités radio/tv des quatre régions linguistiques, selon une clé de répartition. Ce réajustement des ressources fait que les unités d'entreprise Radio Télévision Suisse (RTS), Radiotelevisione svizzera (RSI) et Radiotelevision Svizra Rumantscha (RTR) reçoivent une part plus importante des recettes que celle à laquelle elles auraient droit. La SSR affecte les recettes de la redevance exclusivement aux programmes qu'elle est tenue de produire en vertu du mandat de prestations.

Péréquation financière 2012



Les recettes provenant du sponsoring, du programme et des prestations de service de même que la contribution fédérale à Swissinfo vont directement aux unités d'entreprise. Fixée dans le cadre du plan financier et du processus budgétaire de toute l'entreprise, l'allocation des moyens est soumise à l'approbation du Conseil d'administration. Elle repose sur les éléments suivants :

- socle destiné à financer l'offre de programmes dans la région linguistique selon la concession ; ce socle peut être relevé pour les besoins de la télévision en cas d'évolution positive des recettes publicitaires,
- allocation structurelle destinée à couvrir les charges liées aux activités nationales communes, à l'infrastructure des bâtiments et à la diffusion des programmes,
- attributions destinées à des activités spéciales, notamment à la diffusion internationale des programmes,
- attributions destinées à des projets d'envergure.

Redevance

Selon la loi sur la radio et la télévision (LRTV), toute personne domiciliée en Suisse, qui capte les chaînes de radio et de télévision, est tenue de payer la redevance, indépendamment des chaînes regardées ou des stations écoutées, indépendamment aussi du mode de réception (antenne, câble, satellite, téléphone, mobile, internet). Seules peuvent être exonérées les personnes bénéficiaires de prestations AVS ou AI conformément à la loi fédérale sur les prestations complémentaires à l'assurance-vieillesse, survivants et invalidité (LPC).

C'est le Conseil fédéral qui fixe le montant de la redevance destinée essentiellement au financement des chaînes de radio et de télévision de service public. Une partie est attribuée aux radios et aux télévisions privées qui s'acquittent d'un mandat de prestation spécifique. Certains montants sont également affectés à la promotion des nouvelles technologies, à la recherche d'audience et à l'encaissement de la redevance (Billag).

Le montant de la redevance est le même pour toutes les régions (Suisse romande, Suisse alémanique, Suisse italienne), qui ont droit à des programmes de qualité équivalente. Cette répartition régionale-linguistique est une particularité du service public de la SSR. Elle stipule que les régions linguistiques doivent produire des programmes de qualité équivalente, avec une conséquence évidente sur la redevance. Si la SSR se cantonnait à des programmes en une seule langue nationale, la redevance serait d'environ 260 francs.

Redevances

Par an, en CHF, TVA incluse

Réception radio à titre privé	169.15
Réception tv à titre privé	293.25
Total	462.40

Réception radio à titre professionnel*	223.85
Réception tv à titre professionnel*	388.55
Total	612.40

Réception à titre commercial**	I	II	III
Réception radio à titre commercial	223.85	372.95	514.90
Réception tv à titre commercial	388.55	647.35	893.70
Total	612.40	1 020.30	1 408.60

* Une entreprise doit s'acquitter des redevances de réception à titre professionnel lorsque les appareils de réception sont destinés à l'information ou au divertissement de ses collaborateurs.

** Une entreprise doit s'acquitter des redevances de réception à titre commercial lorsque les appareils de réception sont destinés à l'information ou au divertissement de ses clients ou de tiers. La réception à titre professionnel est comprise dans la réception à titre commercial (catégories supplémentaires selon les art. 58, al. 3 et 59, al. 3 ORTV).

La redevance, comparaison internationale

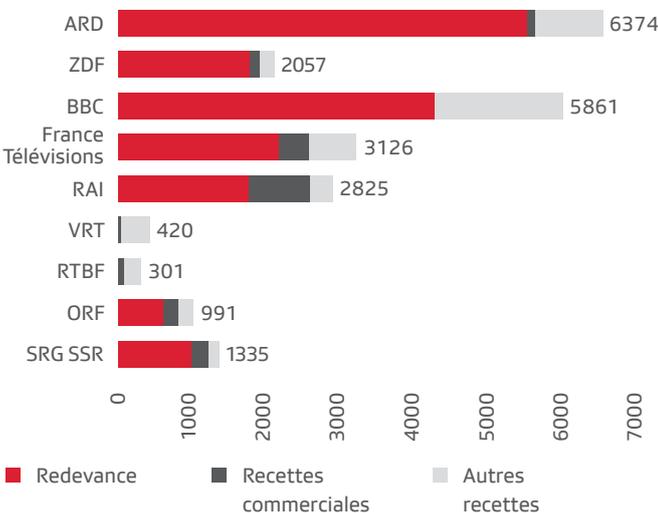
La SSR dispose de plus de CHF 1,6 milliard par an pour financer 18 stations de radio et 7 chaînes de télévision dans 4 régions linguistiques. Elle n'a donc pas à craindre la comparaison, la somme étant conséquente à l'échelle de la Suisse, mais plutôt modeste en regard de celle des autres pays.

Le montant de la redevance fait toutefois régulièrement l'objet de débats publics. Il est souvent comparé à celui prélevé à

l'étranger. Ces comparaisons montrent que les pays fortement peuplés ont une redevance plus faible, du fait de la répartition des coûts fixes (personnel, infrastructures) sur un nombre plus important de personnes. Pour que la comparaison soit pertinente, il y a lieu de tenir compte des facteurs suivants :

- la taille de la population,
- le nombre de communautés linguistiques et leurs besoins en termes de programmes,
- la topographie du pays,
- le niveau national des salaires et le renchérissement, qui influencent les coûts de personnel et les coûts de distribution,
- les sources de financement (recettes publicitaires, taille et structure du marché publicitaire, restrictions publicitaires éventuelles),
- les aides publiques directes et les subventions, versées en sus de la redevance, et le recours possible à d'autres sources de financement.

Total des recettes 2011, en millions d'euros



Desserte radio et télévision

La SSR offre différents modes de réception des programmes radio et tv. On peut donc dire que la quasi-totalité des foyers sont desservis en Suisse. Le public profite des avantages liés aux nouvelles technologies. C'est pourquoi la SSR, convaincue de l'avenir numérique des deux médias, continue à investir dans la radio et dans la télévision, en misant, par exemple, sur la télévision à haute résolution (HDTV et Dolby Digital) et sur la radio numérique (Digital Audio Broadcasting, DAB). Dans le cadre de ce renouvellement, le DAB a été remplacé par la nouvelle technologie DAB+ en octobre 2012 dans toute la Suisse, doublant ainsi pratiquement le nombre de programmes par émetteur sans changer d'infrastructure.

En 2012, la SSR a exploité 1040 émetteurs pour la diffusion radio et 230 installations dévolues à la télévision :

Réception radio

Au total, 1040 installations analogiques et numériques

Terrestre : Réception des chaînes SSR par antenne-râteau, par antenne intérieure ou par antenne de voiture :

- DAB+ (Digital Audio Broadcasting), la radio numérique : desserte de toutes les chaînes de la région linguistique et les chaînes favorites des autres régions linguistiques. Des bouquets numériques, différents selon les régions linguistiques, sont aussi disponibles.
- FM, la radio analogique : desserte des stations de la région linguistique et des premières stations des autres régions linguistiques.

Câble : Réception – au minimum – des stations SSR de la région linguistique et de la première station des autres régions linguistiques.

Satellite : Réception numérique des 18 stations via Hot Bird d'Eutelsat.

Internet : Réception des 18 stations SSR diffusées en live-streaming par ses entreprises.

Réception tv

Au total, 230 installations numériques

Terrestre : DVB-T (Digital Video Broadcasting – Terrestrial), la tv numérique nationale : desserte des deux chaînes SSR de la région linguistique, de la première chaîne des autres régions linguistiques et, en Suisse alémanique, de la chaîne de rediffusion SRF info.

Câble : RTS Un, RTS Deux, SRF 1, SRF zwei, SRF info, RSI LA 1 et RSI LA 2.

Satellite : Réception de sept chaînes SSR (RTS Un, RTS Deux, SRF 1, SRF zwei, SRF info, RSI LA 1 et RSI LA 2) via Hot Bird d'Eutelsat. Ce mode de réception fait toujours plus d'adeptes. La diffusion par satellite devant être cryptée pour des raisons de licence et de droits d'auteurs, la réception des chaînes de télévision SSR nécessite une carte SatAccess. Afin de pouvoir assurer la sécurité des cartes, celles-ci seront remplacées au fur et à mesure au cours des prochaines années.

Internet : Possibilité de visionner en différé nombre de chaînes en passant par leur site internet. Certaines plateformes (Wilmaa ou Zattoo, par exemple) permettent de visionner les chaînes SSR sur un écran d'ordinateur, grâce à un logiciel.

IPTV : Internet Protocol Television : les données sont transmises par protocole internet (IP). Des bouquets numériques, différents selon l'opérateur et la région linguistique, sont aussi disponibles.

Desserte universelle en situation de crise

La SSR étant structurée comme une entreprise nationale, elle est en mesure d'informer la population même en situation d'urgence. Elle peut, par exemple, alerter les habitants (système d'information Icaro) pour leur donner des instructions concernant le comportement à adopter. Si la situation empire, la SSR fait office d'organe d'information officiel du Conseil fédéral, capable de communiquer en tout temps avec la population, en vertu des contrats de prestations. A cette fin, la SSR dispose d'un réseau d'émetteurs de secours, qui permet à ses journalistes et à ses techniciens d'assurer, sous la responsabilité directe du Conseil fédéral, un programme radiophonique d'urgence en trois langues, dans le cas où la production et la diffusion régulières des programmes ne seraient plus garanties.

Une fréquentation média plurielle

En Suisse aussi, la numérisation change les habitudes et les besoins des consommateurs :

- Les offres multimédias sur internet permettent de cibler les intérêts particuliers beaucoup mieux qu'il n'était possible de le faire avec la diffusion traditionnelle.
- Les appareils multifonctions tels que les ordinateurs ou les téléphones mobiles sont, avant tout, destinés à un public jeune, demandeur de sons, d'images et de texte, qu'il peut consommer partout et à toute heure.
- La fréquentation radio linéaire n'a plus les faveurs des jeunes. Grâce à l'écoute différée (podcasts, radio à la demande) ou à la consommation via internet, la SSR attire néanmoins de nouveaux auditeurs.
- Les besoins des téléspectateurs ne pourront pas être satisfaits sans internet, qui permet une fréquentation individuelle, sans contrainte de temps.

L'offre multimédia SSR est une réponse au changement synonyme de nouvelles technologies et de nouveaux modes de fréquentation média. La SSR doit en tenir compte pour toucher les jeunes générations.

Surveillance

Les recettes de la redevance sont soumises à un contrôle interne des plus stricts. Par ailleurs, la SSR est tenue de rendre des comptes au Conseil fédéral et au Département de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC). Dans son rapport annuel, la SSR expose sa gestion au cours de l'exercice et propose un regard tourné vers l'avenir, à travers une planification sur cinq ans.

L'Office fédéral de la communication veille à ce que la SSR et ses unités d'entreprise respectent les dispositions de la loi, de la concession et des principaux accords internationaux. Les plaintes sont quant à elles du ressort des organes de médiation et de l'Autorité indépendante d'examen des plaintes en matière de radio-télévision (AIEP).

Cinq organes de médiation pour les réclamations du public

La SSR compte cinq organes de médiation, un pour les programmes de radio et de télévision de chacune des régions linguistiques et un pour Swissinfo. Ils servent d'intermédiaires entre les personnes qui déposent des réclamations et les responsables des programmes. Les émissions les plus suivies (informations et téléjournal) sont aussi celles qui font le plus souvent l'objet de réclamations et c'est la programmation tv qui suscite le plus de critiques. La plupart des plaintes déposées entre 2006 et 2011 ont été considérées comme infondées par les organes de médiation.

L'AIEP, instance d'examen des plaintes

Les plaintes peuvent être déposées auprès de l'Autorité indépendante d'examen des plaintes en matière de radio-télévision (AIEP). Celle-ci reçoit plus de plaintes contre la SSR que contre les diffuseurs privés, en raison de la richesse de l'offre SSR et de son statut d'entreprise de service public. Quoi qu'il en soit : l'AIEP en a accepté moins d'1/6e.

Les conseils du public

Les conseils du public et les commissions des programmes des organes de la SSR servent d'interface entre les responsables du programme et le public. Les quatre unités d'entreprise régionales et Swissinfo ont chacune un conseil du public. En parallèle, il existe plusieurs commissions régionales des programmes en Suisse romande et en Suisse alémanique. Leurs membres, qui représentent différentes catégories de population, évaluent le travail de la SSR. Pour les responsables du programme, ce sont des interlocuteurs importants. Les conseils du public s'expriment régulièrement sur les émissions de la SSR. Dans leur rapport annuel, ils publient leurs observations et leurs propositions d'amélioration. Pour en savoir plus, lire le chapitre Qualité.

Le Conseil suisse de la presse

Le Conseil suisse de la presse est une organisation de milice qui veille à la qualité du journalisme suisse. Véritable référence en matière de déontologie journalistique, la « Déclaration des devoirs et des droits du/de la journaliste » est reconnue

Décisions de l'Autorité indépendante d'examen des plaintes (AIEP) de 2007 à 2012

	Total des décisions	Total des décisions touchant la SSR	Plaintes acceptées	Plaintes rejetées	Non entrée en matière, rejet ou médiation
2007	30	27	5	15	7
2008	22	21	2	15	4
2009	15	13	2	7	4
2010	15	13	2	9	2
2011	14	13	3	7	3
2012	18	17	2	11	4
Total	114	104	16	64	24

Source : Statistiques AIEP : www.ubi.admin.ch (dernière actualisation : 15 février 2013)

contraignante par toutes les unités d'entreprise. Ses directives sont à la base du travail des journalistes et des rédacteurs suisses ; la plupart des chaînes radio et tv de la SSR les ont même adoptées explicitement dans leur charte éditoriale. Après être restés des années en retrait, les éditeurs sont également entrés en 2008 au Conseil suisse de la presse, en même temps que la SSR qui siège au conseil de fondation.

En 2012, 78 plaintes ont été transmises au Conseil de la presse, la plupart concernant la presse écrite ; les auditeurs et les téléspectateurs insatisfaits s'adressent plutôt aux organes de médiation de la SSR et à l'AIEP. ■

Prises de position du Conseil de la presse 2007 – 2012

Année	Nombre de prises de position	Prises de position concernant la SSR
2007	63	6
2008	66	5
2009	72	3
2010	65	2
2011	72	3
2012	78	4
Total	416	23

Source : www.presserat.ch (dernière actualisation : 15 février 2013)

Pour en savoir plus

Le chapitre ci-après consacré au service public fournit de plus amples informations sur les activités de service public réalisées par la SSR en 2012.

Le site www.srgssr.ch > Service public informe dans le détail sur le mandat de service public de la SSR. Les sujets sont nombreux : pluralité, solidarité, mandat d'information, promotion de l'éducation et de la culture, sport, divertissement. Le site fournit également des informations sur la Stratégie d'entreprise, sur la Charte d'entreprise et sur la Charte du programme de la SSR.

Le service public, notre engagement

Promotion de l'échange entre les régions linguistiques

L'article 2 de la Concession SSR est clair : « Dans ses programmes, elle (la SSR, note de la rédaction) promeut la compréhension, la cohésion et l'échange entre les différentes régions du pays, les communautés linguistiques, les cultures, les religions et les groupes sociaux. [...] » Cet article a été au centre de l'attention cette année, en raison de la motion parlementaire déposée par Theo Maissen en 2010. Elle demande que la SSR intensifie les échanges interculturels et la compréhension entre les régions linguistiques. Il est aussi question que le Conseil fédéral informe le Parlement fin 2012 des progrès réalisés par la SSR. Le rapport du Conseil fédéral est disponible depuis décembre dernier. Deux éléments sont mis en exergue : les résultats des analyses de programmes diligentées par l'OFCOM et la réponse de la SSR.

L'accent est mis sur les dossiers thématiques

Dans sa réponse, la SSR insiste sur le rôle fédérateur qui est le sien : « Elle souhaite jouer ce rôle de manière crédible. C'est pourquoi elle travaille de manière indépendante, grâce à l'autonomie programmatique qui lui est conférée par la Constitution fédérale. »

Les expériences faites ces dernières années ont cependant montré combien il est difficile de rendre compte quotidiennement de l'actualité des autres régions linguistiques. Par ailleurs, il arrive que l'actualité régionale soit insuffisamment fournie pour être prise en compte. La SSR a donc décidé de se consacrer aux échanges régionaux-linguistiques dans le cadre des grandes opérations et des dossiers thématiques. Ces actions prennent place en dehors de la grille habituelle ; elles ne sont donc pas saisies systématiquement par les analyses quantitatives.

Un public satisfait dans son ensemble

Au printemps 2012, la SSR a fait mener un sondage téléphonique dans les quatre régions linguistiques. L'enquête a révélé l'intérêt marqué de la population pour les informations en provenance des différentes régions. Quatre Suisses sur cinq pensent – à des degrés divers – qu'il est important de ne pas ignorer ce qui se passe ailleurs dans le pays. Les prestations de la SSR sont connues et appréciées d'une grande partie de la population.

Quelques exemples de programmes échangés entre les régions en 2012

Le projet « Gli altri – Die Anderen – Les autres – Ils autres » a démarré il y a deux ans environ et implique les quatre premières stations de radio. Il s'agit d'un reportage hebdomadaire sur les traditions, les particularités ou les événements régionaux. Il sera poursuivi en 2013.

- L'émission « ECO » de SRF a produit fin 2012 une série en quatre volets sur la Suisse romande.
- Les programmes radio proposent davantage d'actions spéciales qui débordent la grille des programmes. Leur potentiel de développement est grand : « DRS 3 chez les Welsch » (2011), « Buongiorno Svizzera » (2012) et, prochainement, « DRS 3 rätoromanisch » (2013).
- Les deuxièmes chaînes radio – Espace 2, Radio SRF 2 Kultur et Rete Due – ont réalisé ensemble la série nationale « Lettres à Rousseau » pour célébrer le 300e anniversaire de la naissance de Jean-Jacques Rousseau, diffusée à l'été 2012 dans les trois régions.
- Après « ArchitecTour de Suisse », « DESIGNsuisse », « LittéraTour de Suisse », « Compositeurs suisses », « PHOTOsuisse » et « Suisse mystérieuse », la SSR a produit en 2012 la série culturelle nationale « CINEMAsuisse ».
- RTS reprend ponctuellement depuis huit ans les séries documentaires de SRF, qu'elle double et diffuse en prime time.
- SRF reprend la plupart des séries de RTS, qu'elle fait doubler (« Heidi », « Crom », etc.).
- En 2012, des émissions de RTS et de RSI sont passées systématiquement sur SRF info, en langue originale sous-titrée : « Temps présent » (45 émissions par an), « Mise au point » (39 émissions par an), « Passe-moi les jumelles » (16 émissions par an) ; « Le débat RTS » (16 émissions par an) ; « Falò » (45 émissions et sept versions courtes en été).
- Les deuxièmes chaînes radio – Espace 2, Radio SRF 2 Kultur et Rete Due – s'échangent régulièrement les enregistrements des principaux orchestres suisses. Dix concerts sont organisés en commun chaque année et diffusés dans le cadre de l'action « Pavillon Suisse ».
- Les troisièmes chaînes radio cultivent les échanges de musique (suisse) à travers mx3.ch.
- Option Musique, Radio SRF Musikwelle et Rete Uno cultivent les échanges de musique (suisse) à travers vxm.ch.
- Chaque année, quatre émissions régionales et un concert de Noël national sont produits dans le cadre du groupe de travail interrégional « Folklore ». En 2012, l'accent a été mis sur les femmes et la musique populaire.

- Les chaînes diffusent toujours plus de musique suisse, toutes origines régionales confondues. C'est ce qui apparaît des analyses réalisées par la SSR dans le cadre de la Charte de la musique suisse.
- Jamais encore 3sat n'avait diffusé autant de films de RTS : en 2012, elle en a adapté plus de 20 pour le public de langue allemande. Naguère, ces reprises étaient plutôt rares.
- Qu'ils soient nationaux ou internationaux, les grands événements sportifs encouragent la cohésion nationale, celle du public, certes, mais aussi celle du personnel. La SSR fait de son mieux pour conserver son portefeuille de droits sportifs, ce qui s'avère onéreux avec le temps. Actuellement, la SSR est le meilleur prestataire européen de service public en matière de sport, pour les trois grandes régions linguistiques.
- « London Player » : ce projet était l'une des dernières actions entreprises en vue de renforcer la collaboration. Il a proposé une vue d'ensemble des sujets réalisés par toutes les unités d'entreprise sur les Jeux olympiques. Les programmes pouvaient être visionnés en direct ou en différé. La SSR a enregistré pas moins de trois millions de visionnages.

Le Conseil fédéral souhaite davantage d'information

S'il apprécie les efforts de la SSR, le Conseil fédéral estime néanmoins qu'elle pourrait développer les échanges régionaux-linguistiques, notamment dans le domaine de l'information. En analysant les évaluations quantitatives des programmes, il est arrivé à la conclusion que des améliorations sont possibles. La SSR doit désormais communiquer deux fois par an si elle progresse dans la réalisation de son objectif, qui est d'intensifier la collaboration (point 3.4 de la Stratégie d'entreprise). Le Conseil fédéral fera un nouveau bilan en 2014.

La SSR s'attache à donner davantage d'ampleur aux échanges régionaux-linguistiques. Pour le directeur général aussi, cette préoccupation est prioritaire. Elle se reflète d'ailleurs dans la nouvelle stratégie d'entreprise, élaborée conjointement par le Comité de direction et le Conseil d'administration, qui accorde une place de choix aux échanges linguistiques et culturels. Il s'agit maintenant de les définir plus précisément en termes stratégiques ; un nouveau concept a été élaboré en ce sens à la fin de l'année.

D'autres projets sont prévus, toujours en rapport avec la cohésion nationale et les échanges régionaux-linguistiques, à l'exemple du mois thématique « Les Suisses ». En novembre 2013, les chaînes radio et tv de la SSR se pencheront sur les origines de la Suisse et sur ses perspectives. Dans ce cadre, la

SSR diffusera la série « Die Schweizer – Les Suisses – Gli Svizzeri – Ils Svizzers ». Cette « docufiction » en quatre épisodes met en scène des personnalités hors du commun qui ont favorisé le développement de la Suisse. La série de la SSR sera diffusée aux heures de grande écoute dans toutes les régions linguistiques.

En 2013 et en 2014, la SSR diffusera les projets gagnants de son grand concours interne. Rappelons qu'il était demandé aux candidats de livrer un sujet en rapport avec la compréhension entre les régions linguistiques, pouvant être diffusé en prime time tv par RTS, par RSI et par SRF.

Les Ressources humaines mettent en place un programme spécial pour les collaborateurs, qui pourront travailler quelque temps dans une unité d'entreprise différente de la leur. Enfin, la collaboration interrégionale est facilitée par les réseaux de programme internes à la SSR, soit cinq réseaux de programme et sept sous-réseaux spécialisés, dans lesquels la SSR a investi près de 600 jours de travail en 2012. ■



Schweizer Radio
und Fernsehen

Quelle a été la contribution de SRF au mandat de divertissement?

Des idées de programmes maison

En 2012, SRF a lancé de nombreuses productions maison dont « Potzmusig », consacrée à la musique populaire suisse. Nicolas Senn, animateur et virtuose du tympanon, a accueilli dans chacune de ses éditions un musicien accompagné de son groupe, à qui il a été demandé de se produire en direct. A la recherche de jeunes talents, ce nouveau rendez-vous a reçu chaque fois un participant au concours de la relève folklorique.

D'autres émissions maison ont été produites, telle que la série de portraits « handgmacht » consacrée à des facteurs d'instruments de musique, l'émission culinaire « Schwiizer Chuchi mit Ivo Adam » ou encore la série estivale « Danke Happy Day », consacrée aux destins retracés par d'anciens programmes.

Ancrage et proximité

A lui seul, le format à succès « SF bi de Lüt » (SF chez les gens) a lancé quatre nouvelles séries de documentaires. « SF bi de Lüt – Wunderland » (Le pays des merveilles) aborde la Suisse sous un angle mystique, moins connu du grand public, qui fait la part belle aux paysages idylliques, parmi lesquels les mystérieuses tourbières ou les réseaux de galeries secrètes. Nik Hartmann a effectué pour cela un véritable voyage initiatique dans sept régions, où il s'est mêlé à des populations profondément ancrées dans leurs traditions.

« SF bi de Lüt – Unser Dorf » (Notre village) nous fait découvrir en cinq épisodes la vie des habitants de Tenna, un village de montagne grison, alors que le très contrastant « SF bi de Lüt – Unsere Stadt » (Notre ville), en trois parties, plonge dans le tumulte urbain bâlois. Enfin, « SF bi de Lüt – Töfflibuebe » (En mobylette) sillonne les chemins de traverse suisses, du St-Gothard à Ascona.

Gros succès en prime time

La grille tv SRF 2012 a compté également quelques shows d'envergure à caractère événementiel – en particulier le samedi soir. En janvier 2012, SRF a retransmis pour la dixième année consécutive les « SwissAwards », dans le cadre d'un gala télévisé national où le célèbre skieur Didier Cuche a été sacré « Suisse de l'année ». Enfin, après trois rappels, le rideau est tombé sur « Benissimo », qui a été durant plus de vingt ans – et une centaine d'éditions – un véritable succès. SRF a diffusé pour la première fois le « Kilchspergers Jass-Show », où neuf peintures se

sont affrontées. Le nouveau format « Gipfelstürmer » a dévoilé des hit-parades suisses, des moments tv incroyables et des légendes. De son côté, la deuxième saison de « Die grössten Schweizer Talente » a permis de révéler au public les talents de demain. Une deuxième édition du show de musique populaire « Alpenrose » a été diffusée, tandis que « Check-in » a retracé les pérégrinations de deux familles dans le voyage de leur vie.

L'humour a la cote

En 2012, SRF a lancé six nouveaux formats sur le seul thème de la comédie. Avec « Comedy aus dem Labor », animé par le magicien et comédien Michel Gammenthaler, la chaîne a investi en huit éditions les coulisses des cafés-concerts suisses ; des humoristes suisses moins connus ont ainsi profité d'une nouvelle plate-forme média.

Dans le même temps, deux best-of ont été diffusés, l'un reprenant une sélection de la tournée « Das Zelt – Comedy Club », l'autre des moments forts de la « Schweizer Künstlerbörse » du printemps à Thoun. La série « Helden des Internets » a fait découvrir en 32 épisodes des clips drôles et décalés de la Toile. SRF a fini l'année avec le nouveau programme d'Emil Steinberger « Drei Engell » et la rétrospective satirique « Endspott ».

Quelle a été la contribution de SRF au mandat d'intégration?

Migration et intégration

SRF reflète la réalité suisse, dont font également partie les étrangers résidant dans notre pays. De nombreux contenus diffusés en 2012 ont traité du problème de la migration et de l'intégration sous un angle nouveau. A la radio par exemple, « Echo der Zeit » a mis en lumière la migration en tant que facteur économique, « Kontext » a lancé le débat sur les conflits potentiels entre les Suisses et les Allemands et « Blickpunkt Religion » a développé la question religieuse dans la migration. A la télévision, « Club » et « Arena » ont abordé la Suisse en tant que terre d'immigration, « DOK » a présenté un film sur l'intégration des Albanais (« Die guten Albaner ») et « Sternstunde Philosophie » s'est demandé à qui appartient la Suisse (« Wem gehört die Schweiz ? »).

L'émission de la Fête nationale du 1er août, retransmise dans toutes les régions linguistiques, était placée sous le signe des migrants ayant fait de la Suisse leur patrie. Le prix européen des médias pour l'intégration « CIVIS » a été décerné cette an-

née à la coproduction SRF « Unser Garten Eden » (Notre jardin d'Eden). Dans son film, Mano Khalil s'est intéressé aux ressortissants issus de vingt nations occupés à entretenir en communauté un lotissement de jardins bernois. Enfin, le thème de l'intégration a été repris largement sur internet, dans des dossiers complets étoffés de récits radio et de reportages tv.

L'allemand et le dialecte à tour de rôle

SRF privilégie l'allemand pour les émissions d'information dont la portée dépasse les frontières linguistiques ou nationales. Ce faisant, elle promeut la compréhension, la collaboration et l'échange entre les communautés linguistiques de Suisse, et contribue aussi, dans ce contexte, à l'intégration des migrants parlant d'autres langues.

De même, Radio SRF 2 Kultur et Radio SRF 4 News émettent presque exclusivement en allemand ; sur les autres chaînes, c'est aussi la langue choisie pour la diffusion des nouvelles et des émissions d'information comme « Echo der Zeit », « Rendez-vous » ou « Info 3 ». A la télévision, « Tagesschau », « 10vor10 », « Rundschau », « ECO » et « Kulturplatz » sont également présentées dans la langue de Goethe.

Lorsque la priorité n'est pas la compréhension au-delà des barrières de la langue, mais bien l'identification, l'authenticité, la proximité, la spontanéité et l'émotion, le dialecte prime dans les émissions radio et tv. Car le dialecte est lui aussi un vecteur d'intégration et d'identification. Le choix de la langue n'est cependant jamais le fruit du hasard : il est dicté par des lignes directrices éditoriales et par les profils des émissions et des programmes.

Programme pour les malvoyants et les malentendants

Pour que les personnes souffrant d'un handicap sensoriel puissent profiter elles aussi de ses programmes, SRF a proposé de nombreuses émissions sous-titrées, doublées en langue des signes ou en audiodescription. En 2012, cette dernière technique a été utilisée pour plus d'une centaine de fictions et de documentaires, dont les productions maison « Tatort : Skalpell » et « Liebe und andere Unfälle ».

Pour les malentendants, SRF a diffusé l'édition principale du « Tagesschau » et des reprises régulières de « Kassensturz » avec un doublage en langue des signes. Les vidéos à la carte correspondantes étaient ensuite mises à disposition sur une page internet accessible sans barrières. Ont en outre été proposés sous-titrés les contenus rédactionnels SRF 1 de la

plage 19h00-22h00, les retransmissions en direct diffusées entre midi et minuit le week-end, le magazine « ECO » et l'édition de 18h00 du « Tagesschau ». Avec environ 9900 heures de programmes sous-titrés en 2012, SRF satisfait et de loin aux exigences de l'ordonnance sur la radio et la télévision, qui imposent qu'un tiers du temps de diffusion soit sous-titré. ■



Radio Télévision
Suisse

Quelle a été la contribution spécifique de la RTS au mandat culturel ?

La rédaction culturelle plurimédia de la RTS conçoit et gère l'éditorial de plusieurs magazines, tant en radio qu'en tv, et propose de multiples prestations à la rédaction de l'Actualité radio en particulier. Beaucoup d'émissions de la RTS ont des contenus culturels, mais cinq émissions et une chaîne couvrent très directement la culture : en télévision, la séquence culturelle quotidienne de quelque 10 minutes dans l'édition du « 12:45 », « La puce à l'oreille », émission culturelle hebdomadaire, ainsi que les magazines « Ple3in le poste », « Préliminaires » et « Chut ! », ce dernier étant dédié à la musique classique.

En radio, la chaîne Espace 2 est entièrement consacrée à la culture, tant en matière de contenus parlés (littérature, arts visuels, arts vivants, cinéma) que musicaux (en particulier la musique classique mais aussi le jazz, la musique contemporaine et les musiques du monde). En plus des 60% du temps d'antenne qu'elle dédie à la musique, Espace 2 soutient activement la culture en captant ou en coproduisant près de 300 concerts par an, dans l'ensemble de la Suisse romande ; les interprètes sont suisses pour la plupart.

Emission radio « Vertigo »

La dernière contribution radiophonique de la rédaction culturelle, la plus spectaculaire aussi, est la mise en place, en août dernier, de l'émission quotidienne « Vertigo » sur La Première (16h30–18h00). Ce magazine emmène l'auditeur à la rencontre d'une personnalité et des événements qui font l'actualité des scènes, des médias et des arts.

Comment aborder la culture dans l'émission quotidienne d'une chaîne généraliste grand public ? De quelle culture parler précisément ? Pour qui et pourquoi ? Dès le départ, « Vertigo » s'est donné un objectif : décrocher le champ culturel, le sortir du cadre dans lequel les médias ont tendance à l'enfermer, à savoir celui d'un domaine pointu qui ne parle qu'aux spécialistes, séparé de tous les autres domaines d'actualité. Le concept de base de l'émission, en forme de boutade, peut être formulé comme suit : « parlons culture sans prononcer le mot culture ». Un défi de fond et de forme.

Sur le fond : l'éclatement des offres médiatiques, la rapidité de l'information et surtout les changements technologiques dans les supports (la littérature sur tablette, la fiction téléchargée)

obligent la culture à s'inscrire dans un univers beaucoup plus large. Les nouvelles technologies ont changé profondément notre rapport à la culture et aux objets culturels, qui s'apparentent de plus en plus aux autres objets. L'époque est à la désacralisation.

Le pari est d'aborder des objets culturels qui font l'actualité, qui provoquent le débat, la critique, l'émotion, la réflexion et le rêve. Des objets culturels en évolution permanente. Parler de la qualité d'un concert, c'est aussi s'intéresser à son contexte, à sa localisation, à son public, à sa résonance, à son coût, à son rendement.

Sur la forme : l'enjeu de « Vertigo » est de sortir la culture de son cadre, de son langage, de ses codes, d'en parler comme on parlerait de faits politiques ou sociologiques. Avec une liberté en plus : celle de la légèreté. Car enfin, si la culture permet de porter un regard distancié et différencié sur le monde, elle permet aussi l'évasion, voire le divertissement. Une notion souvent perçue comme étrangère à la culture, mais qui, de fait, appartient de façon intégrante à la création artistique d'aujourd'hui.

Inscrite dans le quotidien des auditeurs, recouvrant un champ large, la culture radiophonique grand public est interactive, provocatrice, ludique, sérieuse, joyeuse et drôle à la fois.

Promotion du cinéma suisse

Rappelons enfin que la SSR a débuté l'année 2012 en reconduisant le Pacte de l'audiovisuel pour une durée de quatre ans. D'un point de vue cinématographique, la RTS a soutenu et financé partiellement la réalisation de cinq longs métrages et de dix courts métrages l'an dernier. RTS Un a diffusé avec succès la série « L'heure du secret », dont la plupart des comédiens sont romands. La suite de cette série horlogère est actuellement en écriture. L'unité Fiction de la télévision a également piloté le tournage d'une série qui sera diffusée en 2013, « Port d'attache ». Enfin, cinq projets de séries sont en développement, dont un ou deux seront tournés dans les deux ans qui viennent.

Promotion de la musique suisse

En matière musicale, la « Charte de la musique suisse » donne le cadre de programmation des quatre chaînes radio qui diffusent toutes chaque jour sur leur antenne entre 13% et 22% de musiques suisses.

Pour ce qui est de la littérature suisse, les écrivains de ce pays sont régulièrement les invités de l'émission quotidienne d'Espace 2 « Entre les lignes » ou du « 12:45 ».

Quelle a été la contribution spécifique de la RTS au mandat de singularité ?

La très grande majorité des émissions de la RTS se distinguent de la concurrence tant par la qualité du reportage que par l'enquête, le ton et, de façon générale, l'originalité des contenus. Mais la contribution particulière de la RTS au mandat de singularité est peut-être celle de l'information, dans la mesure où l'information brute est sur tous les supports (journaux gratuits, web, etc.) et notamment sur tous les écrans. Quelle est la spécificité, la singularité de l'information du service public? Comment marque-t-elle sa différence? Nous pouvons évoquer spontanément la recherche de vérité, la pertinence des informations traitées et leur hiérarchisation ou encore le réseau important de correspondants, tant en Suisse – notamment au Palais fédéral – que dans le monde.

Le traitement rédactionnel néanmoins fait toute la différence. Cela suppose donc un sujet original (un scoop, par exemple). La singularité du traitement dépendra en particulier de l'originalité de l'angle journalistique, de la pertinence de l'interlocuteur, de la qualité de la mise en scène, du décor. La dimension formelle est essentielle; elle attire le regard ou l'oreille selon des critères journalistiques, artistiques ou émotionnels.

Peu à peu, ces dernières années, l'information à la RTS a développé une réflexion qui recherche systématiquement – sur la base de l'info brute – des développements à forte valeur ajoutée. En d'autres termes, une information complètement indépendante des pressions commerciales a pour objectif d'élargir la perspective de l'info brute, de lui donner plus de sens, en l'interrogeant et en l'enrichissant.

Les deux rédactions d'actualité du service public tentent de développer notamment les axes suivants :

- Le questionnement : comment refuser certaines évidences, comment les remettre en question?
- L'imagination : comment faire évoluer un sujet, comment le comparer, comment l'illustrer et dans quel décor, dans quelle mise en scène stimulant l'imaginaire?
- La rigueur : débusquer les news « frelatées », traquer les erreurs, anticiper les pièges, s'interroger sur la source (en

particulier avec l'émergence des réseaux sociaux), les raisons de l'apparition d'une information particulière à un moment donné. Eviter absolument toute forme d'instrumentalisation.

- Le courage, particulièrement dans le domaine de l'investigation.

Ce dernier axe représente peut-être la qualité la plus rare, qui fait pourtant toute la différence, qu'il s'agisse des professionnels de l'actualité, des magazines ou des programmes. ■



Radiotelevisione
svizzera

Quelle a été la contribution de RSI au mandat de formation ?

Un mandat inscrit dans la durée

En 2012, la formation du public et son information ont joué un rôle central dans l'offre de RSI. Celle-ci ne perd jamais de vue son mandat de formation et son devoir d'objectivité au moment de planifier ses programmes et de réaliser ses émissions. Elle doit donc assurer une information à la fois large, diversifiée et objective, notamment dans les domaines politique, économique et social.

Sensibilisation par l'information

La mise en œuvre du mandat de formation du département Information de RSI se reflète très bien dans « Il Ponte » (samedi à 13h00 sur RSI LA 1). L'émission se veut éducative, dans la mesure où elle aborde des sujets en rapport avec l'intégration sociale et culturelle. Citons, par exemple, une interview de la Conseillère fédérale Simonetta Sommaruga sur la nouvelle politique d'asile ou les reportages sur la Journée internationale de commémoration des victimes de l'Holocauste.

Toujours en lien avec sa mission éducative, RSI a réalisé une série de reportages sur les élections fédérales pour l'édition de 20h00 du « Telegiornale », analysant les thèmes dans le détail, faisant entendre les différentes opinions et mettant en contact les politiques avec la population. Elle a parlé politique et participation, comme le veut le mandat.

Sensibilisation par le divertissement

Un bel exemple de contribution au mandat éducatif est l'émission « Magazine », qui dure une vingtaine de minutes et que RSI diffuse sur Rete Uno du lundi au vendredi à 16h30. Cette émission de radio éclaire des réalités complexes et aborde des sujets peu connus en dépit de leur importance. Les sujets sont choisis en fonction de leur pertinence locale et régionale, mais jamais au détriment de l'esprit d'ouverture ou de la curiosité envers ce qui se passe en Suisse. « La consulenza », une émission de radio de 30 minutes diffusée du lundi au vendredi sur Rete Uno à 13h00 fait partie, elle aussi, des contenus de divertissement à caractère éducatif. Le sujet change sans cesse et permet au public d'entrer en contact direct avec un ou plusieurs experts sollicités pour l'occasion.

C'est l'actualité ou les dossiers épineux qui dictent les sujets et on peut dire que l'éventail est large : alimentation, santé, animaux, consommation, technologie, etc.

Sur Rete Tre, il y a lieu de citer « Baobab », une émission radio quotidienne appelée à réaliser un double objectif : permettre aux jeunes de se forger leur propre opinion et aux adultes de comprendre la jeune génération, qu'ils ont du mal à appréhender dans toute sa diversité. C'est tout logiquement que l'émission se concentre sur les sujets du moment : environnement, écologie, santé, découvertes scientifiques, technologie, formation scolaire et formation professionnelle, nouvelles formes de communication, évolution des modes de pensée, etc. « Baobab » dissèque les tendances sociales, musicales, littéraires, culturelles et politiques, qu'elle détecte à un stade précoce. Quand elle discute des enjeux qui préoccupent les jeunes, RSI évite de généraliser ou de porter des jugements de valeur, préférant toujours ouvrir des perspectives.

L'émission convergente « Linea rossa » a aussi son rôle à jouer (le dimanche à 12h45 à la télévision, rediffusion le mercredi à 23h10). « Linea rossa » est une discussion radio-tv hebdomadaire réalisée par un groupe de jeunes adultes. Les participants confrontent leurs opinions et leurs idées et en débattent. De son côté, le public tente de comprendre ce qui se passe dans la tête et dans le cœur des adolescents. RSI diffuse le format le dimanche soir à la télévision et le mercredi soir à la radio, dans le cadre de l'émission « Baobab ».

En ce qui concerne l'offre jeunesse, mentionnons l'émission convergente « S-quot! », diffusée le mercredi à 13h10 et reprise le jeudi à 12h00. « S-quot! » est réalisée par les jeunes, pour les jeunes. Elle propose de découvrir le monde de la télévision de l'intérieur et d'apprendre à utiliser ce média de façon optimale. Du fait de la souplesse de son format, l'émission est diffusée aussi à la radio, le mercredi à 20h00 sur Rete Tre.

Sensibilisation par la culture

Le département Culture prend très au sérieux son mandat de formation. Il le prouve à travers deux émissions tv : « Il Giardino di Albert », diffusée le dimanche après-midi et qui séduit un large public par sa manière de vulgariser des sujets scientifiques, et « Il filo della storia », qui propose en fin de soirée des documentaires sur l'histoire de la Suisse et d'autres pays. L'émission dresse le portrait de personnalités qui ont marqué un domaine d'activité : la culture, le monde du travail, l'art.

Les deux émissions sont aussi déclinées dans un format radio sur Rete Due. Pour sa part, celle-ci offre deux occasions de questionner l'histoire, avec « Oggi, la storia », où un historien appelle quotidiennement à la réflexion et établit un lien entre

un fait actuel et une réalité plus ancienne, et « Geronimo Storia », qui traite de sujets aussi divers que l'histoire des mentalités ou les grands événements de l'histoire mondiale.

Quelle a été la contribution de RSI au mandat de libre formation de l'opinion ?

Une information crédible

En 2012, le département Information a redoublé d'efforts pour préserver la qualité et sauvegarder les valeurs SSR que sont la crédibilité, l'indépendance, la pluralité, la créativité et la loyauté. Les élections communales en constituent l'exemple parfait. Aussi bien pendant la campagne électorale que le jour du scrutin, les responsables des programmes de RSI ont fait en sorte d'accorder le même temps aux candidats, aux partis et aux groupements. Le public a pu se faire une opinion grâce aux confrontations, aux débats et aux analyses diffusés en continu à la radio et à la télévision le jour du scrutin.

Deux autres exemples tv : « Classe politique », qui aborde les thèmes principaux de chaque session parlementaire et interroge les spécialistes, les acteurs de poids et les conseillers fédéraux (en règle générale quatre à cinq personnes), et « 60 minuti », diffusée à 21h00 sur RSI LA 2, qui sollicite les faiseurs d'opinion pour débattre de sujets politiques, économiques ou sociaux. Ces derniers mois, l'émission s'est attardée sur le cas Foxtown, sur les défis auxquels fait face le tourisme et sur la situation politique en milieu de législature.

Du divertissement stimulant

Le département Divertissement multiplie les offres pour favoriser la libre formation de l'opinion. Dans les émissions « Linea rossa » et « Baobab », par exemple, il a abordé les sujets suivants : « Primo giorno di scuola, cosa ci aspettiamo ? » (Premier jour d'école, qu'est-ce qui nous attend ?), « La giornata mondiale dell'alfabetizzazione » (Journée internationale de l'alphabétisation), « Dibattito pre-votazioni federali – fumo passivo e formazione musicale » (Fumée passive et formation musicale : débat en marge du scrutin fédéral), « Giovani come va? Incontro con il Consigliere di stato Paolo Beltraminelli » (Comment allez-vous, les jeunes ? Rencontre avec le Conseiller d'Etat Paolo Beltraminelli).

De son côté, Rete Uno met l'accent sur les éclairages au quotidien, comme « Millevoci » (programme thématique en présence du public, d'experts et d'invités), « La Consulenza » (émission

de services pour les auditeurs) ou « Magazine » à 16h30, qui, en plus des documentaires, se penche sur des thèmes comme l'écologie, la famille, la société ou la science.

La culture au service du sens critique

Le département Culture contribue à la libre formation de l'opinion essentiellement par les émissions de Rete Due, qui parlent de participation civique, du rapport entre l'éthique et la politique ou des droits du citoyen (« Geronimo filosofia », « Geronimo storia », « Moby Dick »).

Mentionnons aussi la revue de presse matinale, dans laquelle les sujets choisis par RSI couvrent un grand nombre de domaines. ■



Radiotelevision
Svizra Rumantscha

Quelle a été la contribution de RTR au mandat de représentation de la Suisse ?

RTR, la quintessence du service public helvétique

Par les programmes qu'elle propose, RTR est un service public classique à l'attention des Romanches de Suisse. Bien que le romanche soit une langue nationale, il n'est cependant une langue officielle de la Confédération que dans une mesure limitée. Jamais les Romanches ne pourraient se permettre une offre audiovisuelle aussi variée si RTR ne faisait pas partie de la SSR.

RTR travaille en respectant les mêmes standards professionnels et la même qualité journalistique que les autres unités d'entreprise de la SSR. Elle rend compte de la diversité de sa région, des événements qui s'y succèdent, des débats aussi, en multipliant les formes, les formats et les vecteurs. Quelques exemples.

« Minisguard »

« Minisguard » est une émission d'actualité unique en son genre, réservée aux enfants entre six et douze ans, qui passe en première diffusion le samedi après-midi. Rien à voir avec la télévision scolaire ou les contes pour petits : « Minisguard » en vient rapidement aux faits, dans un style alerte. Elle tente d'expliquer au jeune public ce qui se passe dans le monde, qu'il s'agisse du Printemps arabe, des élections aux Etats-Unis, du tremblement de terre dans les Grisons, de l'extrémisme de droite ou de la crise financière.

« Vita e cretta »

L'émission religieuse « Vita e cretta » de Radio Rumantsch a vu le jour lors de la mise en place de la nouvelle structure des programmes.

Diffusé le dimanche matin entre 8 heures et 9 heures, ce magazine mêle intelligemment spiritualité, réflexions sur des sujets bibliques, théologiques ou philosophiques, nouvelles du monde des religions et approfondissements. Inutile de dire que le spectre est large : on y parle de piété populaire, de rituels, d'ouvrages récemment parus, de questions religieuses, de religions non chrétiennes – notamment de l'islam – de vie interreligieuse et interculturelle.

Politique des langues

La langue est un sujet récurrent en Suisse romanche. Comment la promouvoir ? Comment la faire vivre ? Comment un espace linguistique de 60 000 habitants parlant différents idiomes

peut-il rester soudé en tolérant une langue écrite unique et supérieure ? Les pouvoirs publics – entendez la Confédération et le canton – sont-ils tenus de respecter leur devoir constitutionnel à l'égard des Romanches ? Autant de questions qui ont animé des débats controversés au cours de l'exercice sous revue. Dans ses programmes, notamment dans l'émission « Actualitad » sur Radio Rumantsch, RTR a fait la part belle aux commentaires autour de la langue et de son avenir.

Culture populaire

L'arc alpin qui s'étend de Nice à Ljubljana regorge de culture populaire. Celle-ci est bien présente en Suisse romanche, que ce soit dans le chant, dans la musique, dans le théâtre ou dans la littérature. Le magazine culturel de Radio Rumantsch lui prête sa voix.

RTR aborde les journées littéraires de Domat/Ems dans différentes émissions de radio et de télévision. Publiés sur rtr.ch, les textes sont ensuite évalués par le public.

Dans l'émission d'information « Telesguard », Televisiun Rumantscha met en scène la chasse, une activité fort appréciée des Grisons, dans une série aux allures de feuilleton.

Un autre exemple : la fête cantonale de chant 2012 à Trun (Surselva), un événement majeur du genre en Suisse. RTR mobilise de gros moyens : reportages radio-tv en direct, dernières nouvelles, galerie photos sur internet et, après la manifestation, une documentation tv avec des impressions et des appréciations.

L'industrie audiovisuelle

Un petit groupe d'auteurs indépendants très actifs, issus du monde cinématographique, s'est développé ces dernières années grâce à RTR. Certains ont été des collaborateurs fixes de RTR, d'autres sortent d'écoles de cinéma nationales ou internationales. Ils enrichissent l'offre programmatique de « Contrasts », l'émission dominicale de Televisiun Rumantscha diffusée sur SF. Mentionnons ici Bruno Moll et son « Avemaria per las Alps » ou Gieri Venzin et sa série sur la culture du chant. Ces productions sont financées par les fonds du Pacte de l'audiovisuel.

Au-delà des frontières... et de un

Les Grisons comptent de nombreux cols, qui relient les régions. Pour RTR, le passage de la Valteline sous la dépendance des Grisons, il y a 500 ans, mérite d'être rappelée. Jusqu'en 1803, ce territoire italien appartenait aux Trois Ligues. Que pensent

les habitants de la Valteline de leurs voisins grisons ? Quels sont les événements historiques encore vivants dans la mémoire collective ? RTR en a débattu une semaine durant.

Au-delà des frontières ... et de deux

Pour les Grisons, le reste du pays, c'est le « bas-pays ». Ils le disent sans mépris, en se montrant taquins. Ils pensent aux Romanches qui vivent à Baden, à Viège, à Estavayer ou à Isonne. Les émissions radiophoniques « Profil » et « Marella » parlent régulièrement d'eux, nous faisant découvrir du même coup différentes identités suisses.

La politique fédérale se fait à Berne, où travaillent deux collaborateurs de RTR. Avoir une vue d'ensemble des réalités est tout aussi important que défendre la réalité des Grisons et de la Suisse romanche.

Au-delà des frontières... et de trois

RTR encourage la compréhension et les échanges entre communautés linguistiques, une mission ardue dans un canton trilingue. Une fois sous-titrées en allemand, les émissions de Televisiun Rumantscha deviennent accessibles au public suisse non romanche.

De même, RTR utilise sa programmation radio pour favoriser la communication. En mars 2012, elle a couvert le marathon de ski de l'Engadine, qu'elle a imaginé sous forme de symphonie en trois langues, le romanche, l'allemand et l'italien. ■

swissinfo.ch

Quelle a été la contribution de Swissinfo au mandat d'information à l'étranger ?

Présence à l'étranger

La SSR propose une offre journalistique pour l'étranger en collaboration avec TV5 Monde et 3Sat et une offre internet maison, Swissinfo.

La mission de Swissinfo est définie dans l'accord de prestations concernant l'offre à l'étranger conclu entre la Confédération et la SSR. Elle consiste à promouvoir le rayonnement de la Suisse à l'étranger, à défendre son point de vue et à resserrer les liens qui unissent les Suisses de l'étranger à la Suisse.

Publics cibles de Swissinfo

Swissinfo s'adresse en premier lieu à un public international, intéressé par la Suisse. Elle propose donc une offre internet multimédia en dix langues : anglais, allemand, français, italien, espagnol, portugais, russe, arabe, chinois et japonais. Les contenus sont généralement les mêmes dans toutes les langues, bien que les accents thématiques varient parfois d'une langue à l'autre selon les besoins. Les contenus s'inscrivent dans une perspective suisse et illustrent la position helvétique face aux événements et aux développements internationaux. L'offre de Swissinfo reflète aussi l'opinion de l'étranger sur la Suisse.

Thème du jour – Thema des Tages – Topic of the Day

Le nouvel accord de prestations 2013-2016 entre la Confédération et la SSR réduit le budget de Swissinfo d'un tiers. Les effectifs du personnel sont diminués. Swissinfo a donc dû réduire sa palette d'offres, jusqu'à présent très diversifiée, et concentrer ses moyens sur sa mission principale, c'est-à-dire promouvoir le rayonnement de la Suisse à l'étranger et défendre son point de vue. En bref : raconter la Suisse et l'expliquer.

C'est justement l'objectif du nouveau concept « Thème du jour », que l'on peut résumer par « less news and more information ». Swissinfo publie tous les jours des accents thématiques et propose des reportages de très bonne qualité illustrant la diversité politique, socioculturelle, économique ou scientifique de la Suisse. Si les contenus s'inscrivent dans une perspective helvétique et illustrent la position suisse, ils reflètent aussi l'opinion de l'étranger sur la Suisse.

Concept défini et contraignant, le « Thème du jour » fait partie intégrante de l'offre des dix rédactions ; il est publié dans trois

formats différents au maximum selon les langues. Il représente une prestation de service public classique réservée à un public étranger s'intéressant à la Suisse.

Les trois exemples suivants montrent comment le « Thème du jour » promeut le rayonnement de la Suisse à l'étranger et défend son point de vue.

La Suisse et l'Asie

Début novembre 2012, trois membres du gouvernement suisse se sont rendus en même temps en Asie : la présidente de la Confédération Eveline Widmer-Schlumpf et le ministre des Affaires étrangères Didier Burkhalter au Myanmar et au Laos, le ministre de l'Economie Johann Schneider-Ammann en Malaisie. Jamais la Suisse n'a autant cherché à se rapprocher de l'Asie : elle ouvre des ambassades, elle renforce ses efforts en vue de signer des accords de libre-échange et elle participe à son premier sommet Asie-Europe (Asem).

Dans son « Thème du jour », Swissinfo illustre ces relations de la manière suivante : un article de fond résumant le développement des activités entre la Suisse et l'Asie, un reportage sur place au Myanmar présentant les différents projets du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) et de la Direction du développement et de la coopération (DDC) ainsi qu'une galerie d'images.

La Suisse et l'univers

Depuis l'automne 2012, la Suisse et le Luxembourg coprésident le Conseil des ministres de l'Agence spatiale européenne (ASE).

Swissinfo couvre l'événement et lui dédie un « Thème du jour ». Alors que l'article principal est consacré à la collaboration entre l'Europe et la Suisse dans le domaine spatial, la rédaction hispanophone met en avant une information secondaire : la participation de scientifiques suisses au projet d'astronomie HARPS (High Accuracy Radial velocity Planetary Search project). Dans le cadre de ce projet, les chercheurs suisses ont apporté une contribution précieuse au meilleur spectromètre de masse du monde. Celui-ci équipe depuis 2003 le télescope de 3,6 mètres de La Silla, au Chili.

La Suisse et l'horlogerie

Été 2012 : la Fédération de l'industrie horlogère suisse saisit pour la première fois des contrefaçons de montres de luxe, introduites illégalement dans le pays depuis la Chine. Ces contre-

façons de haute complication représentent des pertes de revenus considérables pour l'industrie horlogère suisse et elles nuisent à son image de marque.

Swissinfo décide de traiter ce sujet dans un de ces « Thème du jour » et d'en informer le public international. L'article principal concerne les montres de contrefaçon et donne la parole aux représentants de l'industrie horlogère, qui émettent des recommandations et évoquent d'éventuelles mesures. Force est de constater que l'industrie horlogère chinoise ne rime plus avec mauvaise qualité ou avec contrefaçon, au contraire : la qualité de ces « fausses » montres de luxe s'améliore sans cesse. Le « Thème du jour » est complété par un reportage réalisé par le correspondant de Swissinfo en Chine, qui traite des fabricants de montres chinois. Ceux-ci pourraient devenir de sérieux concurrents pour l'industrie suisse. Enfin, un rédacteur-photo de Swissinfo s'est rendu au Brassus, dans le Jura vaudois, chez l'un des plus célèbres producteurs de montres suisses pour une galerie photo impressionnante sur la fabrication des montres. ■

Le service public en chiffres

Coûts	2012 en CHF 1000	2012 en %	2011 en CHF 1000	2011 en %
Domaines*				
Information	592 551	35	610 056	38
Culture, société, éducation	261 628	15	255 101	16
Musique, jeunesse	124 298	7	132 703	8
Sport	251 745	14	212 580	13
Divertissement, films	353 907	20	383 249	24
Activités pour tiers	20 614	1	21 269	1
Provision Caisse de pension	143 340	8	0	0
Total	1 748 083	100	1 614 958	100

Productions maison et productions de tiers

Productions maison radio	414 734	24	423 141	26
Productions de tiers radio	9 965	1	10 048	1
Productions maison tv	980 180	56	956 090	59
Productions de tiers tv	179 250	10	204 410	13
Activités pour tiers	20 614	1	21 269	1
Provision Caisse de pension	143 340	8	0	0
Total	1 748 083	100	1 614 958	100

Distribution des programmes

Distribution des programmes radio	50 193	44	52 294	44
Distribution des programmes tv	62 673	56	65 246	56
Total	112 866	100	117 540	100

Lobbying

Relations publiques, événements, monitorage des dossiers concernant la SSR	240	100	240	100
Total	240	100	240	100

* Chiffres 2011 ajustés

Explications

Couverture des domaines

Les valeurs indiquées sont des valeurs consolidées. Il n'est pas fait de distinction entre les médias radio, tv et internet.

Le domaine « Sport » comprend aussi le coût des droits de retransmission.

Le domaine « Activités pour tiers » comprend le coût des prestations qui ne font pas partie des activités concessionnées, par exemple :

- la réalisation de campagnes et de festivals,
- l'organisation de visites guidées des studios,
- la production de DVD/CD (B2B),
- l'achat de licences,
- la fourniture de prestations aux filiales,
- la vente de programmes à des tiers (par exemple Telepool),
- cartes Sat Access.

Les domaines de support Finances et Controlling, Ressources humaines, Communication, Logistique et Informatique, Archivage et Gestion des immeubles génèrent des coûts qu'il n'est pas possible d'imputer à un seul domaine.

Productions maison et productions de tiers

Les productions maison recouvrent les émissions radio ou tv que les unités d'entreprise produisent elles-mêmes, par exemple, en radio : « Echo der Zeit » (SRF), « En ligne directe » (RTS), « Millevoci » (RSI), « Palaver » (RTR) ; et en tv : « SRF bi de Lüt » (SRF), « A bon entendeur » (RTS), « Il giardino di Albert » (RSI), « Cuntrasts » (RTR).

Les productions de tiers comprennent les émissions de radio ou de tv achetées, comme les séries « Grey's Anatomy », « Mad Men » et « Revenge » ou encore les fictions et les documentaires achetés.

Concernant les « Activités pour tiers », se reporter aux explications ci-dessus.

Distribution des programmes

La distribution des programmes tv comprend les coûts de diffusion des chaînes SSR par le réseau numérique terrestre (DVB-T) et par satellite.

- DVB-T : 4 chaînes dans chacune des régions de Suisse romande et de Suisse italienne et 5 chaînes en Suisse alémanique et en Suisse romanche.
- Satellite : les 7 chaînes de la SSR en qualité standard et parallèlement en qualité HD (Simulcasting) à l'exception de SRF info.

La distribution des programmes radio comprend les coûts de diffusion des stations SSR par antenne (maison ou voiture) et par satellite.

- Antenne OUC maison ou voiture : 3 stations de la région linguistique et la 1^{re} station de chacune des autres régions. Le programme de RTR (Radio Rumantsch) n'est diffusé qu'aux Grisons.
- Antenne DAB+ (Digital Audio Broadcasting) maison ou voiture : le réseau DAB+ de la SSR relaie 12 à 13 stations suivant la région linguistique. En Suisse alémanique, 4 stations SSR et depuis décembre 2012 trois « Regionaljournal » de SRF 1 sont en outre diffusés sur le réseau DAB+ de Swiss Media Cast.
- Satellite : les 18 stations de la SSR.
- Internet : les 18 stations de la SSR.

Lobbying

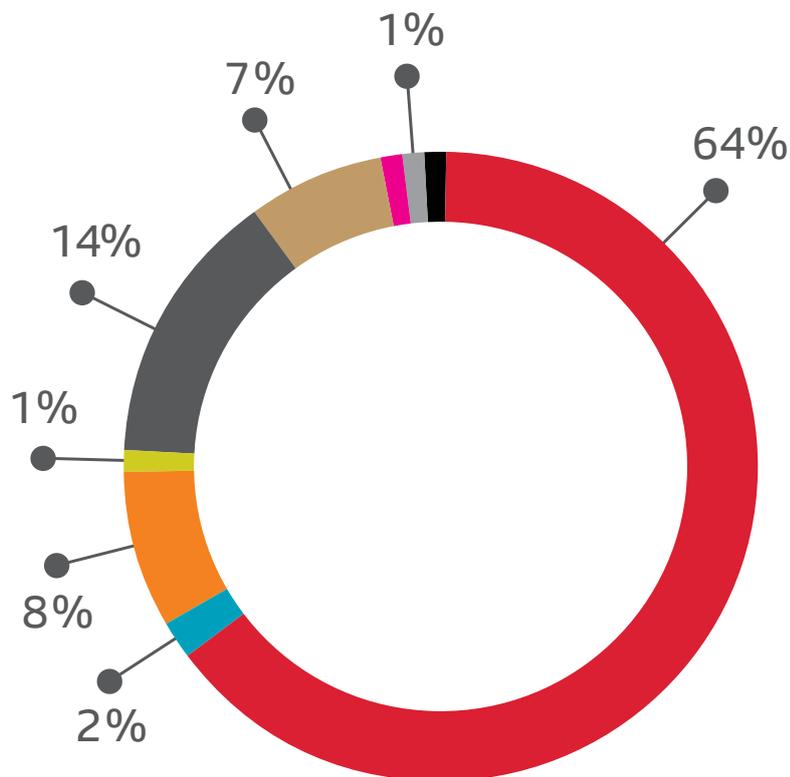
La position « Lobbying » comprend le coût des prestations suivantes :

- organisation et réalisation de rencontres d'information des parlementaires,
- réalisation de matériel de base (fiches d'information, prises de position écrites),
- honoraires de l'agence Furrer.Hugi&Partner qui soutient la SSR dans le monitoring des dossiers importants. ■

Statistiques radio

Contenu des programmes (en %)

SRG SSR

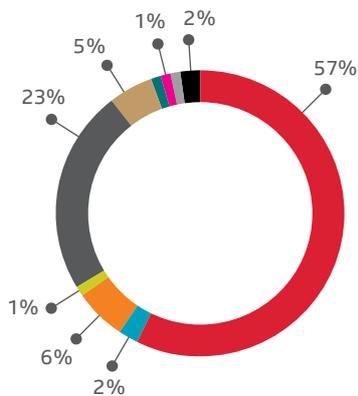


- **Musique (Suisa)**
- **Musique (contenu rédactionnel)**
- **Animation**
- **Radio service**
- **Actualité et information**
- **Culture et formation**
- **Pièces radiophoniques**
- **Divertissement**
- **Sport**
- **Autres émissions**

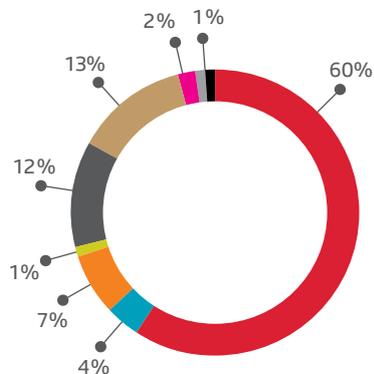
SRG SSR : y compris les programmes nationaux World Radio Switzerland (WRS), Radio Swiss Classic, Radio Swiss Jazz et Radio Swiss Pop

Différences d'arrondis possibles

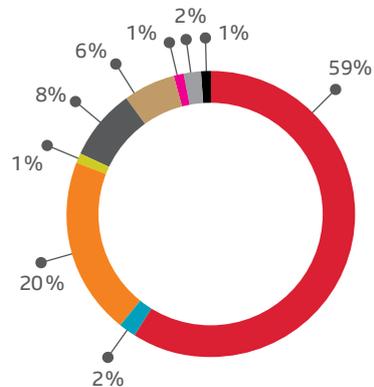
SRF Schweizer Radio und Fernsehen



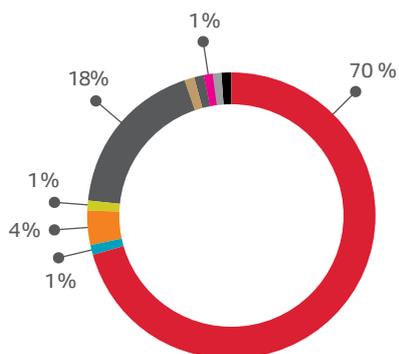
RTS Radio Télévision Suisse



RSI Radiotelevisione svizzera



RTR Radiotelevision Svizra Rumantscha

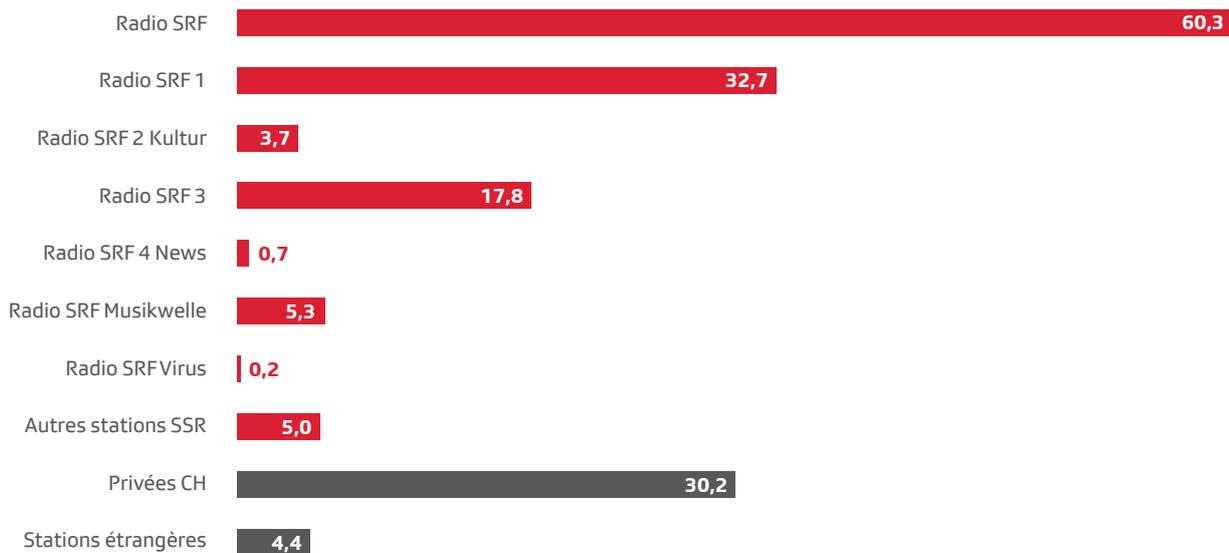


Statistiques radio

Parts de marché et pénétration

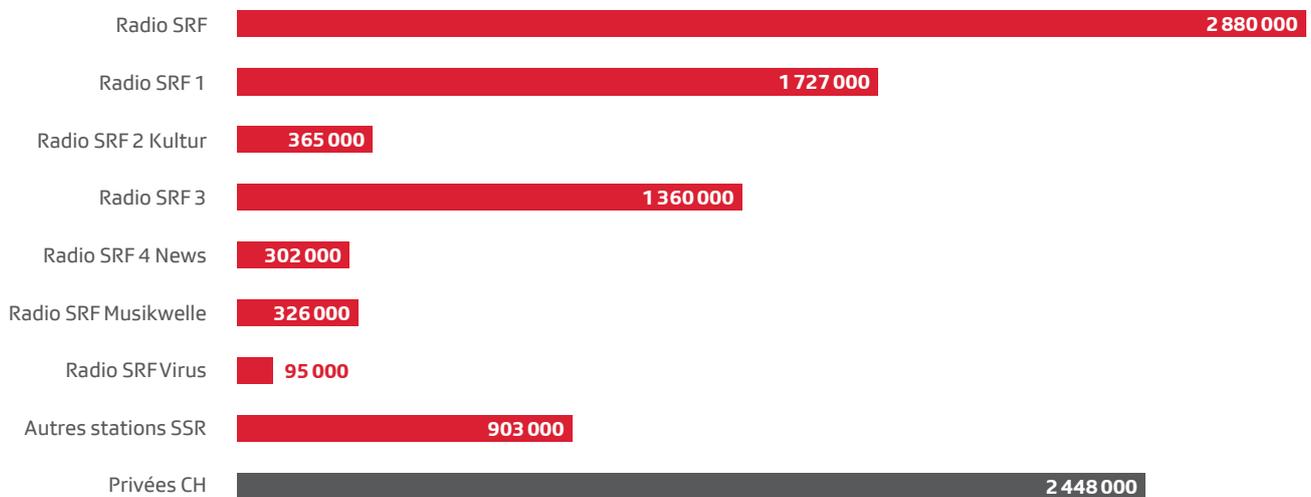


Parts de marché



24 heures, lu–di, en %, personnes âgées de plus de 15 ans (source: Mediapulse, panel radio)
 Pour les groupes d'âge: www.srgssr.ch (Radio > Schweizer Radio und Fernsehen)

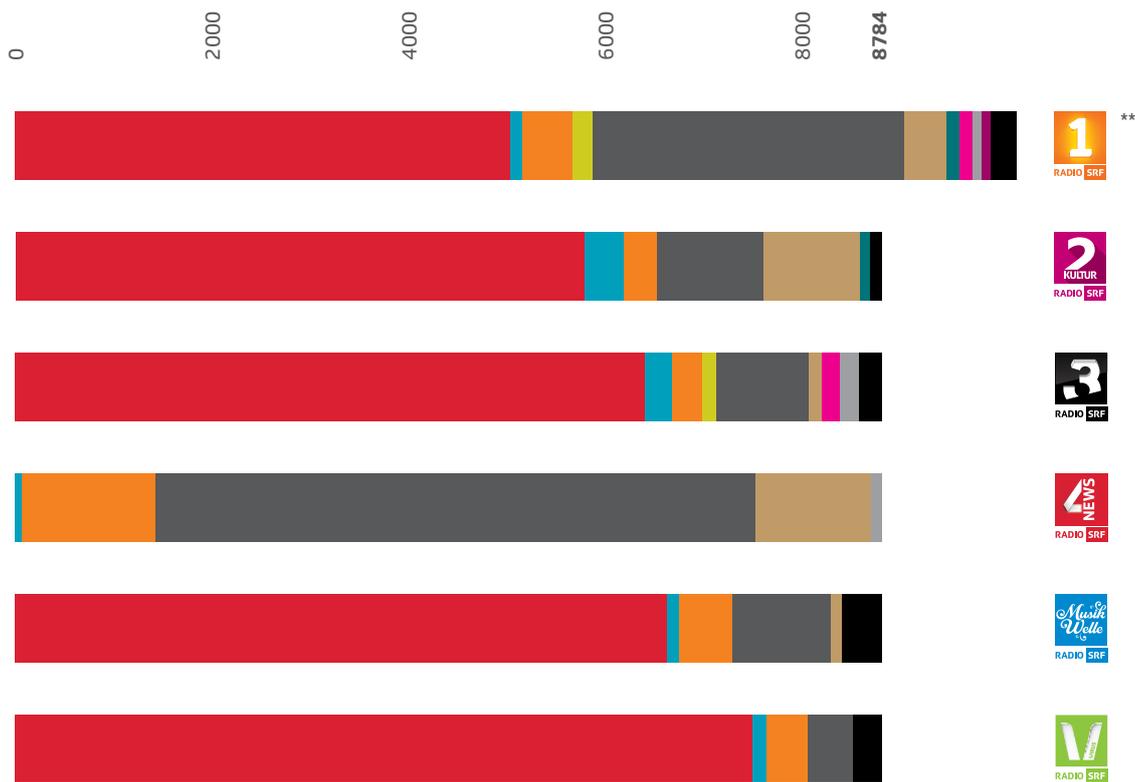
Pénétration



Nombre moyen d'auditeurs par jour, personnes âgées de plus de 15 ans (source: Mediapulse, panel radio)
 Pour les groupes d'âge: www.srgssr.ch (Radio > Schweizer Radio und Fernsehen)

Statistiques radio

Heures de programme par rubrique



- **Musique (Suisa)**
- **Musique (contenu rédactionnel)**
- **Animation**
- **Radio service**
- **Actualité et information**
- **Culture et formation**
- **Pièces radiophoniques**
- **Divertissement**
- **Sport**
- **Emissions pour les enfants**
- **Autres émissions***

Valeur annuelle : 8784 heures
 (programme généraliste : 366 jours, 24/24h)

La statistique donne un aperçu (en heures) des émissions diffusées durant l'exercice sous revue. Elle rend compte de la diversité des contenus et des caractéristiques de chaque programme, notamment des différentes manières d'animer une émission à la radio.

La statistique ne fait pas de distinction entre une première diffusion et une reprise. Elle n'indique pas non plus si une émission a été achetée ou s'il s'agit d'une production maison. Elle ne permet ni de déduire le profil d'une chaîne en prime time, ni d'établir des comparaisons entre les chaînes.

* Y compris les rubriques qui font moins de 50 heures.

** A Radio SRF 1, le total effectif dépasse 8760 heures par an en raison de la diffusion en parallèle des journaux régionaux

Heures de programme par rubrique	SRF 1	SRF 2 Kultur	SRF 3	SRF 4 News	SRF MW	SRF Virus
■ Musique (Suisa)	5011	5737	6329		6547	7416
Variété (rock, pop, country, chanson, etc.)	5011		6147			7358
Classique		5434				
Folklore, ethno					6364	
Jazz						
Concerts en direct (tous styles)		303	182		183	58
Divers						
■ Musique (contenu rédactionnel)	118	404	271	61	115	140
Variété (rock, pop, country, chanson, etc.)	118		271		4	140
Classique		289			7	
Folklore, ethno		38			99	
Jazz		77			4	
Divers				61		
■ Animation	477	333	305	1345	541	416
Animation – musique classique, accompagnement	233	325	244		427	349
Animation – actualité, culture, société				1345		
Animation humoristique						9
Animation – information musicale	33	8	9		18	49
Animation interactive	211		52		96	8
Animation – lecture						
■ Radio service	206		139	31	47	35
Météo	68		69	30	40	23
Infotrafic	130		70			
Solidarité (par exemple Chaîne du Bonheur)	9				7	
Icaro				1		
Autres						12
■ Actualité et information	3408	1073	935	6054	990	450
Nouvelles, journal, flashes	706	388	657	1040	585	450
Actualités régionales	1815				14	
Reportages d'actualité en direct						
■ internationaux			8	1		
■ nationaux et régionaux	13		35	10		
Débats sur des sujets d'actualité						
■ thèmes du jour						
■ internationaux et nationaux	131			450		
■ nationaux et régionaux	76	17				
Elections et votations	3		7	78		
Autres émissions d'actualité	13			2040		
Sujets politiques et économiques	317	244	33			
■ internationaux et nationaux	131	131	68	822	379	
■ internationaux	31	23		395		
■ nationaux et régionaux	7		12	330		
Société, aspects sociaux, religion	38	244	50	111		
Consommation et loisirs, émissions de conseil	110		49		12	
Rencontres, entretiens, portraits	17	26	17	776		
Autres émissions d'information						
■ Culture et formation	420	971	135	1162	111	28
Sciences	38					
■ Sciences et technique	7	59	29	414		2
■ Sciences humaines		32	4			
■ Médecine, santé	4	19	16		4	
■ Nature, animaux	4		3			
■ Environnement, écologie	2	14	4			

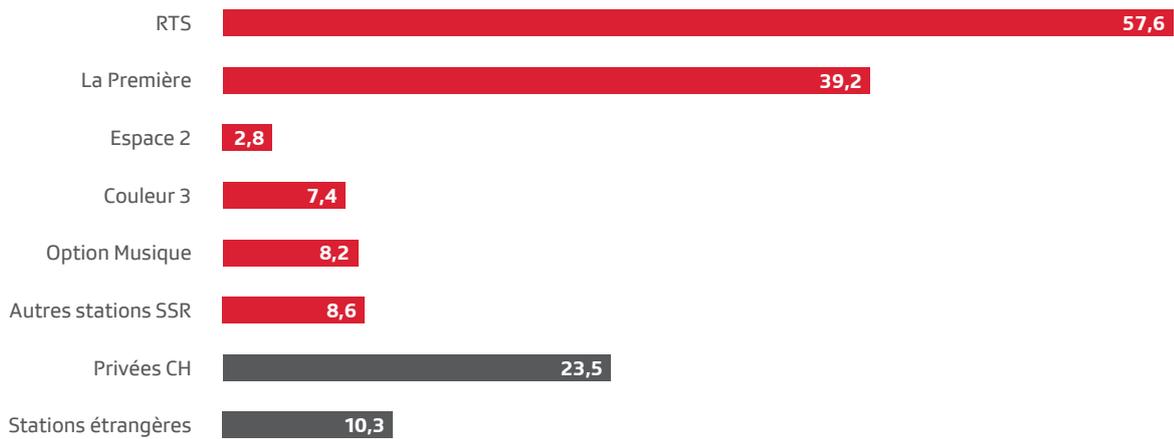
Heures de programme par rubrique	SRF 1	SRF 2 Kultur	SRF 3	SRF 4 News	SRF MW	SRF Virus
Pays et peuples					4	
■ Comptes rendus de voyage	3	49	13			
■ Documentaires sur la Suisse	35		2		4	
■ Documentaires sur l'être et son environnement		20	11			
Histoire						
■ Histoire en général		24	2			
■ Histoire internationale		5				
■ Histoire suisse		42	2		2	
■ Histoire des mœurs et société	11					
Arts et médias	55					
■ Documentaires sur les arts						
– Beaux-arts		81	2	65		
– Cinéma		77	10	128		4
– Littérature	33	209	5	64	4	1
– Arts dramatiques		111	6	34		
– Musique						
■ Radio, télévision, autres médias	10					1
– Politique et développement des médias		24	12			
– Emissions d'archives					22	
■ Rencontres, entretiens, portraits	186	65	4		32	21
■ Magazines d'information culturelle		17		457		
■ Documentaires de création						
■ Autres émissions sur les arts		20				
Emissions de formation		9	10		22	
Religion						
■ Services religieux, messes, sermons		19			17	
■ Autres émissions religieuses	32	75			4	
■ Pièces radiophoniques	136	97	18		44	
■ Divertissement	137	44	186		32	2
Shows, variétés musicales						
Jeux, concours, jeux de compétition	60	44	110		32	
Cirque et artistes						
Talkshows			44			
Humour et cabaret	77		25			2
Emissions de divertissement populaire						
Autres émissions de variété			7			
■ Sport	130		227	115		
Retransmissions sportives			58	21		
Résultats et magazines sportifs			157	51		
Résultats et magazines sportifs (plusieurs disciplines)				43		
Autres émissions sportives	130		12			
■ Emissions pour les enfants	99					
■ Autres émissions	260	125	239	17	356	297
Présentation des programmes		65				
Bandes-annonces, trailers	260	60	239	17	356	297
Divers						
Heures de programme par rubrique (total)	10 401	8784	8784	8784	8784	8784

Statistiques radio

Parts de marché et pénétration

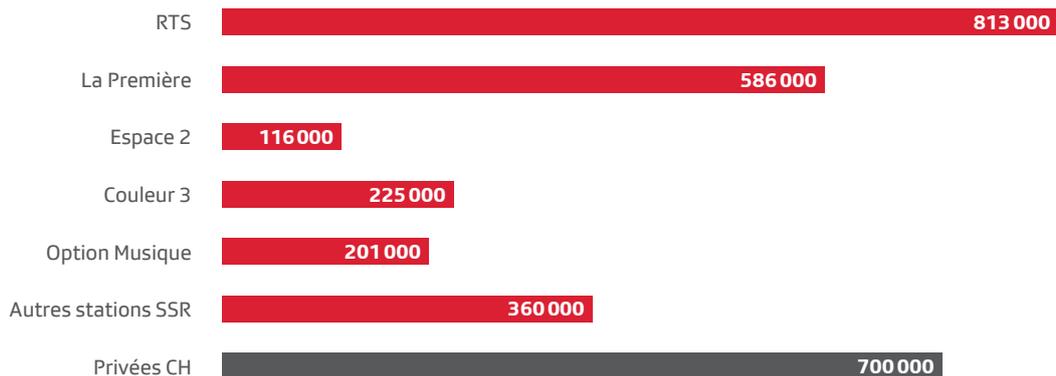


Parts de marché



24 heures, lu–di, en %, personnes âgées de plus de 15 ans (source : Mediapulse, panel radio)
Pour les groupes d'âge : voir www.srgssr.ch (Radio > Radio Télévision Suisse)

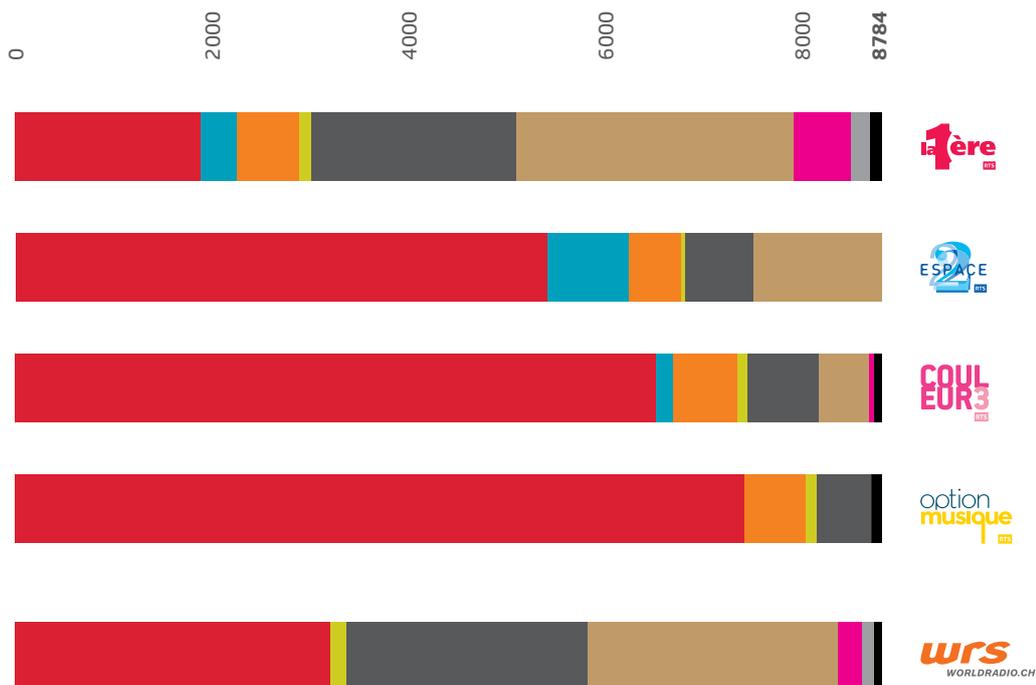
Pénétration



Nombre moyen d'auditeurs par jour, personnes âgées de plus de 15 ans (source : Mediapulse, panel radio)
Pour les groupes d'âge : www.srgssr.ch (Radio > Radio Télévision Suisse)

Statistiques radio

Heures de programme par rubrique



- Musique (Suisa)
- Musique (contenu rédactionnel)
- Animation
- Radio service
- Actualité et information
- Culture et formation
- Divertissement
- Sport
- Emissions pour les enfants
- Autres émissions*

Valeur annuelle : 8784 heures
 (programme généraliste : 366 jours, 24/24h)

La statistique donne un aperçu (en heures) des émissions diffusées durant l'exercice sous revue. Elle rend compte de la diversité des contenus et des caractéristiques de chaque programme, notamment des différentes manières d'animer une émission à la radio.

La statistique ne fait pas de distinction entre une première diffusion et une reprise. Elle n'indique pas non plus si une émission a été achetée ou s'il s'agit d'une production maison. Elle ne permet ni de déduire le profil d'une chaîne en prime time, ni d'établir des comparaisons entre les chaînes.

*Y compris les rubriques qui font moins de 50 heures

Heures de programme par rubrique	La 1ère	Espace 2	Couleur 3	Option Musique	WRS
■ Musique (Suisa)	1876	5420	6491	7373	3192
Variété (rock, pop, country, chanson, etc.)	1574	280	6381	7259	3033
Classique	173	3879	4	4	
Folklore, ethno		46	71		159
Jazz		194			
Concerts en direct (tous styles)	129	1021	35	110	
Divers					
■ Musique (contenu rédactionnel)	365	838	170	19	
Variété (rock, pop, country, chanson, etc.)	213	28	170	19	
Classique	116	718			
Folklore, ethno	22	43			
Jazz	1	47			
Divers	13	1			
■ Animation	629	424	656	615	
Animation – musique classique, accompagnement	21	131	20	596	
Animation – actualité, culture, société	31	20	25		
Animation humoristique	16		511		
Animation – information musicale		230	96	19	
Animation interactive	410		4		
Animation – lecture	151	43			
■ Radio service	123	51	99	120	161
Météo	72	51	73	73	82
Infotrafic	42		26	47	69
Solidarité (par exemple Chaîne du Bonheur)	10				1
Icaro					
Autres					9
■ Actualité et information	2084	697	722	547	2442
Nouvelles, journal, flashes	960	570	597	547	1942
Actualités régionales					
Reportages d'actualité en direct					
■ internationaux					
■ nationaux et régionaux	13				
Débats sur des sujets d'actualité					
■ thèmes du jour					
■ internationaux et nationaux	320				84
■ nationaux et régionaux	266				102
Elections et votations					7
Autres émissions d'actualité					
Sujets politiques et économiques					
■ internationaux et nationaux	72	45			22
■ internationaux					
■ nationaux et régionaux					104
Société, aspects sociaux, religion	84				56
Consommation et loisirs, émissions de conseil	121				
Rencontres, entretiens, portraits	248	83	125		83
Autres émissions d'information					42
■ Culture et formation	2807	1309	514		2543
Sciences					
■ Sciences et technique	189	71	84		167
■ Sciences humaines	343	105			
■ Médecine, santé	59				28
■ Nature, animaux	39				
■ Environnement, écologie	76	71			59

Heures de programme par rubrique	La 1ère	Espace 2	Couleur 3	Option Musique	WRS
Pays et peuples					
■ Comptes rendus de voyage	163		2		
■ Documentaires sur la Suisse	49				
■ Documentaires sur l'être et son environnement	268	75	27		131
Histoire					
■ Histoire en général	330	38			
■ Histoire internationale	23				
■ Histoire suisse		39			
■ Histoire des mœurs et société					
Arts et médias					
■ Documentaires sur les arts					
– Beaux-arts	7				9
– Cinéma	72	29	164		9
– Littérature	78	217			
– Arts dramatiques		18			
– Musique					130
■ Radio, télévision, autres médias					
– Politique et développement des médias	104				
– Emissions d'archives	4	67	32		
■ Rencontres, entretiens, portraits	934	149	13		832
■ Magazines d'information culturelle	30	200	193		1178
■ Documentaires de création		26			
■ Autres émissions sur les arts					
Emissions de formation					
Religion					
■ Services religieux, messes, sermons	2	100			
■ Autres émissions religieuses	36	104			
■ Pièces radiophoniques					
■ Divertissement					
Shows, variétés musicales	587		52		239
Jeux, concours, jeux de compétition					
Cirque et artistes					
Talkshows					
Humour et cabaret	587		52		
Emissions de divertissement populaire					
Autres émissions de variété					
■ Sport					
Retransmissions sportives	185				124
Résultats et magazines sportifs	91				
Résultats et magazines sportifs (plusieurs disciplines)	94				124
Autres émissions sportives					
■ Emissions pour les enfants					
	47				
■ Autres émissions					
Présentation des programmes	80	45	80	110	83
Bandes-annonces, trailers	80	45	80	110	83
Divers					
Heures de programme par rubrique (total)	8783	8784	8784	8784	8784

Statistiques radio

Parts de marché et pénétration

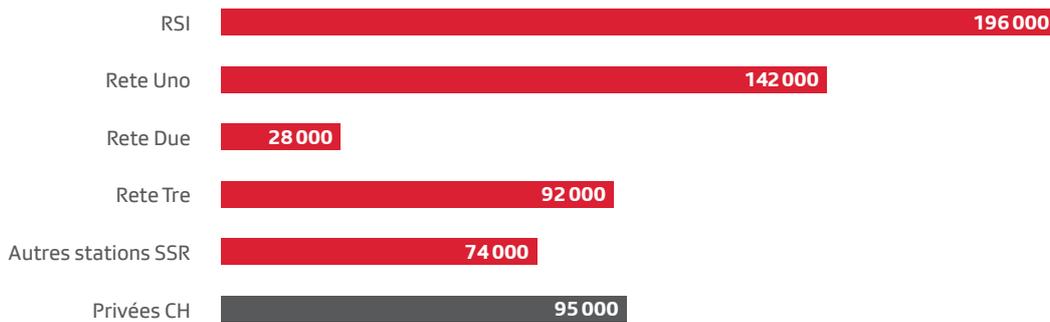


Parts de marché



24 heures, lu-di, en %, personnes âgées de plus de 15 ans (source: Mediapulse, panel radio)
Pour les groupes d'âge: www.srgssr.ch (Radio > Radiotelevisione svizzera)

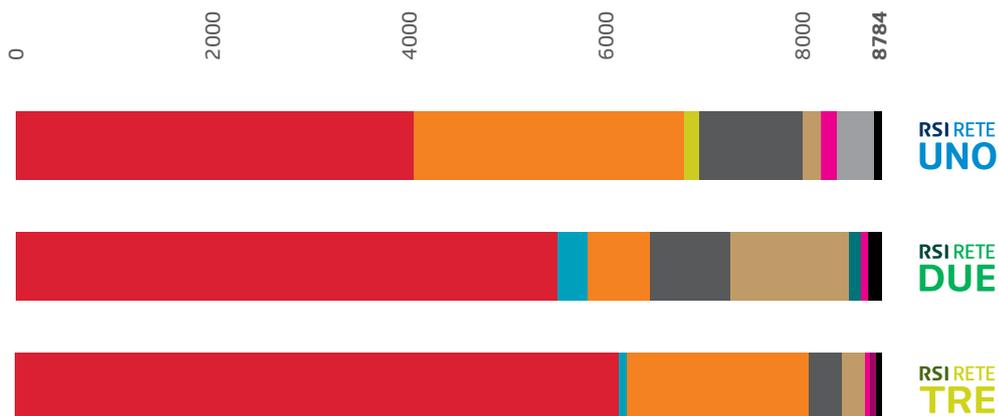
Pénétration



Nombre moyen d'auditeurs par jour, personnes âgées de plus de 15 ans (source: Mediapulse, panel radio)
Pour les groupes d'âge: www.srgssr.ch (Radio > Radiotelevisione svizzera)

Statistiques radio

Heures de programme par rubrique



- Musique (Suisa)
- Musique (contenu rédactionnel)
- Animation
- Radio service
- Actualité et information
- Culture et formation
- Pièces radiophoniques
- Divertissement
- Sport
- Emissions pour les enfants
- Autres émissions*

Valeur annuelle: 8784 heures
(programme généraliste: 366 jours, 24/24h)

La statistique donne un aperçu (en heures) des émissions diffusées durant l'exercice sous revue. Elle rend compte de la diversité des contenus et des caractéristiques de chaque programme, notamment des différentes manières d'animer une émission à la radio.

La statistique ne fait pas de distinction entre une première diffusion et une reprise. Elle n'indique pas non plus si une émission a été achetée ou s'il s'agit d'une production maison. Elle ne permet ni de déduire le profil d'une chaîne en prime time, ni d'établir des comparaisons entre les chaînes.

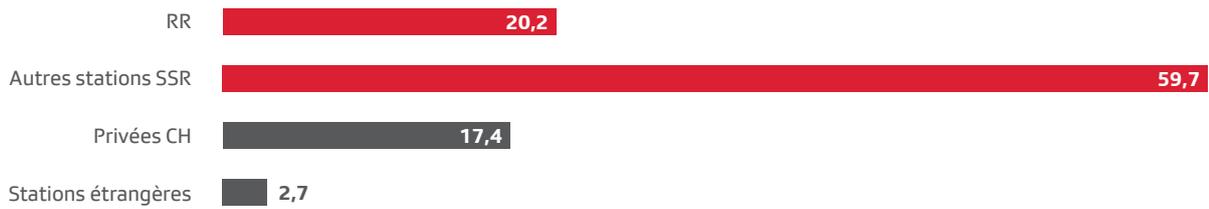
*Y compris les rubriques qui font moins de 50 heures

Statistiques radio

Parts de marché et pénétration



Parts de marché



24 heures, lu–di, en %, personnes âgées de plus de 15 ans (source: Mediapulse, panel radio)
Pour les groupes d'âge: www.srgssr.ch (Radio > Radiotelevision Svizra Rumantscha)

Pénétration



Nombre moyen d'auditeurs par jour, personnes âgées de plus de 15 ans (source: Mediapulse, panel radio)
Pour les groupes d'âge: www.srgssr.ch (Radio > Radiotelevision Svizra Rumantscha)

Statistiques radio

Heures de programme par rubrique



- **Musique (Suisa)**
- **Musique (contenu rédactionnel)**
- **Animation**
- **Radio service**
- **Actualité et information**
- **Culture et formation**
- **Pièces radiophoniques**
- **Divertissement**
- **Sport**
- **Autres émissions***

Valeur annuelle : 8784 heures
(programme généraliste : 366 jours, 24/24h)

La statistique donne un aperçu (en heures) des émissions diffusées durant l'exercice sous revue. Elle rend compte de la diversité des contenus et des caractéristiques de chaque programme, notamment des différentes manières d'animer une émission à la radio.

La statistique ne fait pas de distinction entre une première diffusion et une reprise. Elle n'indique pas non plus si une émission a été achetée ou s'il s'agit d'une production maison. Elle ne permet ni de déduire le profil d'une chaîne en prime time, ni d'établir des comparaisons entre les chaînes.

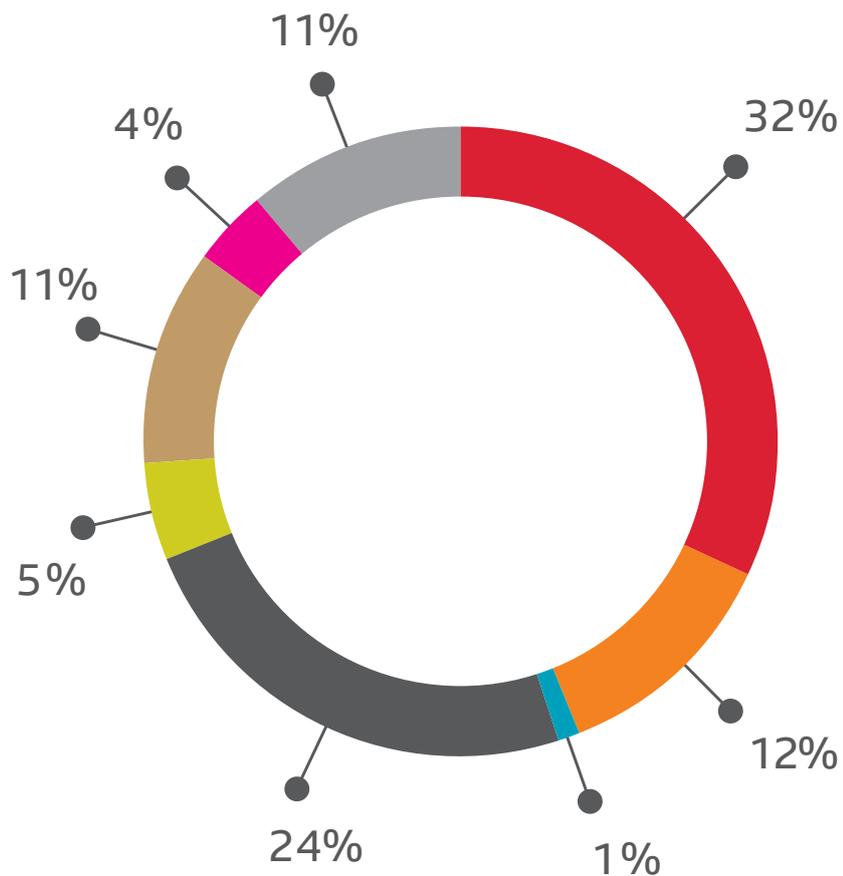
*Y compris les rubriques qui font moins de 50 heures

Heures de programme par rubrique	Rete Uno	Rete Due	Rete Tre	Radio Rumantsch	SSatR
■ Musique (Suisa)	4007	5465	6062	6166	25523
Variété (rock, pop, country, chanson, etc.)	3911	158	6049	3357	8717
Classique	3	3209		758	8120
Folklore, ethno	71	462		1778	
Jazz	14	1063	4		8686
Concerts en direct (tous styles)	8	74	9	274	
Divers		499			
■ Musique (contenu rédactionnel)	34	309	74	121	561
Variété (rock, pop, country, chanson, etc.)	21	7	74	57	
Classique		236		6	561
Folklore, ethno	10	38		57	
Jazz	4	28			
Divers					
■ Animation	2730	625	1832	361	5
Animation – musique classique, accompagnement	1517	180	836	39	
Animation – actualité, culture, société	1139	136	515	18	
Animation humoristique	1		216		
Animation – information musicale	70	295	258	115	5
Animation interactive			7	189	
Animation – lecture	2	14			
■ Radio service	144	7	42	108	
Météo	85	7	42	45	
Infotrafic	37				
Solidarité (par exemple Chaîne du Bonheur)	3				
Icaro					
Autres	19			63	
■ Actualité et information	1045	818	342	1571	
Nouvelles, journal, flashes	693	586	336	512	
Actualités régionales	176	134	6	417	
Reportages d'actualité en direct					
■ internationaux					
■ nationaux et régionaux					
Débats sur des sujets d'actualité					
■ thèmes du jour				52	
■ internationaux et nationaux					
■ nationaux et régionaux					
Elections et votations	13			11	
Autres émissions d'actualité	73	5		310	
Sujets politiques et économiques					
■ internationaux et nationaux	37	36			
■ internationaux					
■ nationaux et régionaux	37	36			
Société, aspects sociaux, religion	9	9		114	
Consommation et loisirs, émissions de conseil					
Rencontres, entretiens, portraits	9	11		86	
Autres émissions d'information				70	
■ Culture et formation	186	1193	226	128	
Sciences					
■ Sciences et technique		11			
■ Sciences humaines		4			
■ Médecine, santé		5	9		
■ Nature, animaux	4	16	9		
■ Environnement, écologie		16	30		

Heures de programme par rubrique	Rete Uno	Rete Due	Rete Tre	Radio Rumantsch	SSatR
Pays et peuples					
■ Comptes rendus de voyage		33			
■ Documentaires sur la Suisse		33			
■ Documentaires sur l'être et son environnement		24	39		
Histoire					
■ Histoire en général		80			
■ Histoire internationale		44			
■ Histoire suisse		49			
■ Histoire des mœurs et société		87			
Arts et médias					
■ Documentaires sur les arts					
– Beaux-arts		83			
– Cinéma	33	79	50		
– Littérature	28	98			
– Arts dramatiques		62			
– Musique					
■ Radio, télévision, autres médias					
– Politique et développement des médias		20	60		
– Emissions d'archives	21			93	
■ Rencontres, entretiens, portraits	68	198	30		
■ Magazines d'information culturelle		5		35	
■ Documentaires de création	14				
■ Autres émissions sur les arts		200			
Emissions de formation					
Religion					
■ Services religieux, messes, sermons		38			
■ Autres émissions religieuses	17	8			
■ Pièces radiophoniques		114		46	
■ Divertissement	161	80	53	80	
Shows, variétés musicales					
Jeux, concours, jeux de compétition	55		53	57	
Cirque et artistes					
Talkshows	15	80			
Humour et cabaret					
Emissions de divertissement populaire	90				
Autres émissions de variété				23	
■ Sport	372	32	34	77	
Retransmissions sportives	144			29	
Résultats et magazines sportifs	47	32	34	48	
Résultats et magazines sportifs (plusieurs disciplines)	181				
Autres émissions sportives					
■ Emissions pour les enfants	24		51		
■ Autres émissions	80	139	67	125	262
Présentation des programmes		67			
Bandes-annonces, trailers	80	72	67	125	262
Divers					
Heures de programme par rubrique (total)	8784	8784	8784	8784	26352

Statistiques TV Contenu des programmes (en %)

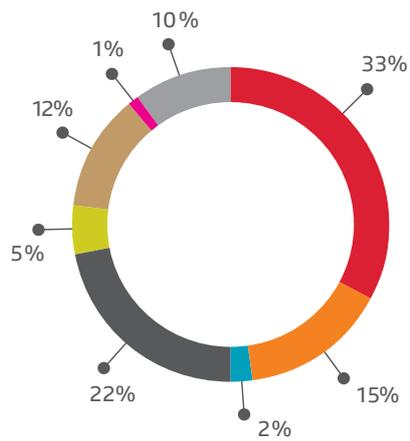
SRG SSR



- Actualité et information
- Culture et formation
- Musique
- Films et séries
- Divertissement
- Sport
- Emissions pour les enfants
- Autres émissions

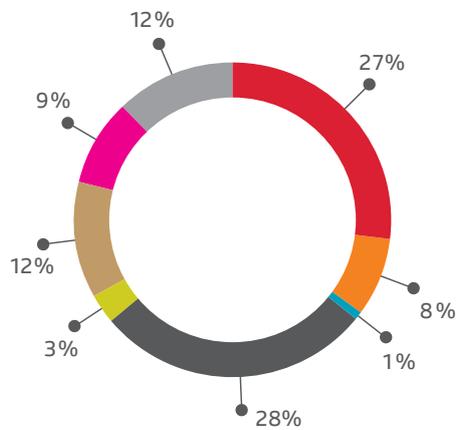
SRG SSR : y compris 3sat et TV5
Différences d'arrondis possibles

SRF Schweizer Radio und Fernsehen



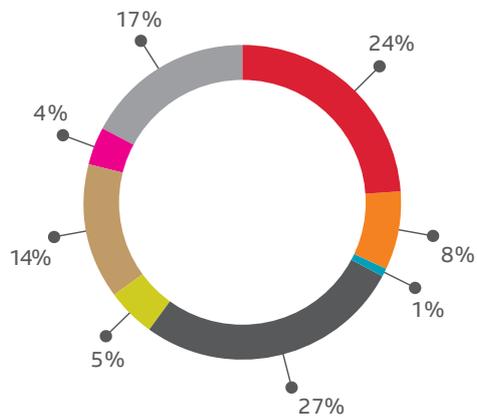
Sans TV5

RTS Radio Télévision Suisse



Sans 3sat

RSI Radiotelevisione svizzera

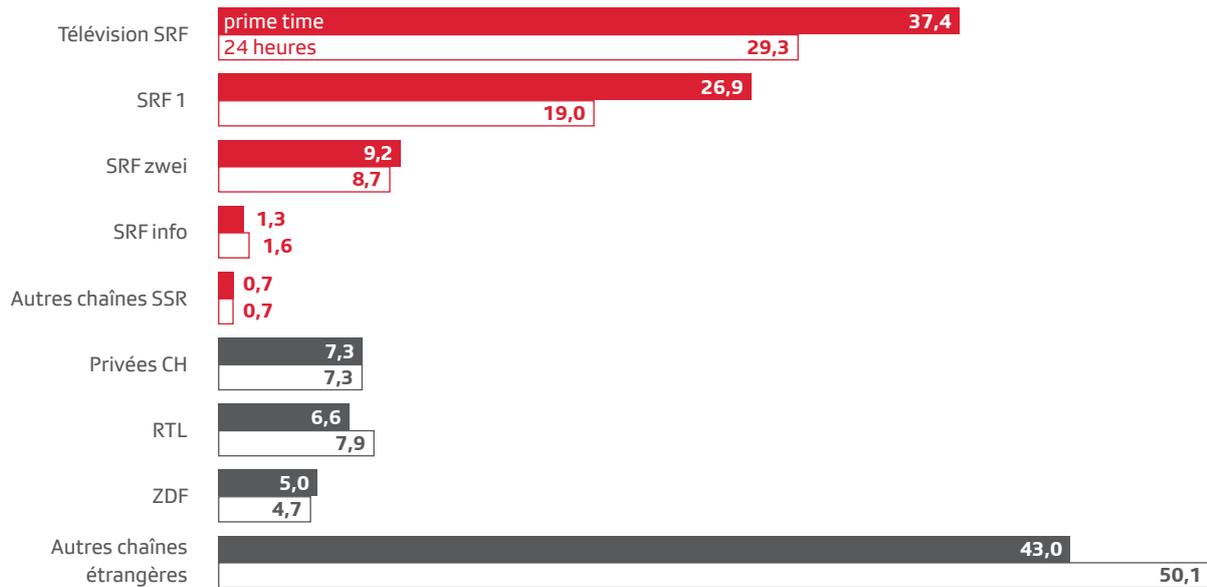


Statistiques TV

Parts de marché et pénétration

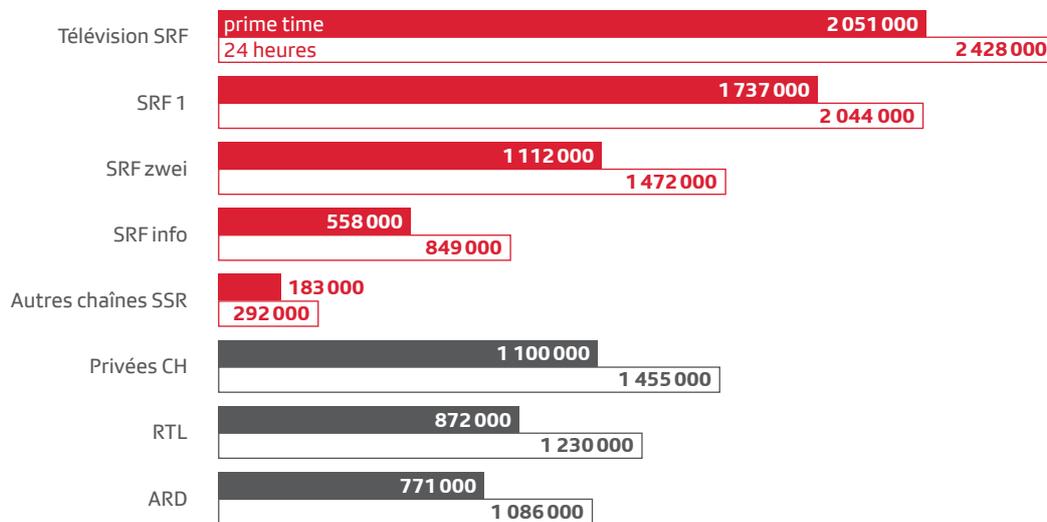


Parts de marché



■ prime time, lu-di, 18h00-23h00, en %, □ 24 heures, lu-di
 Personnes âgées de plus de trois ans (source: Mediapulse, panel télévision)
 Pour les groupes d'âge: www.srgssr.ch (Télévision > Schweizer Radio und Fernsehen)

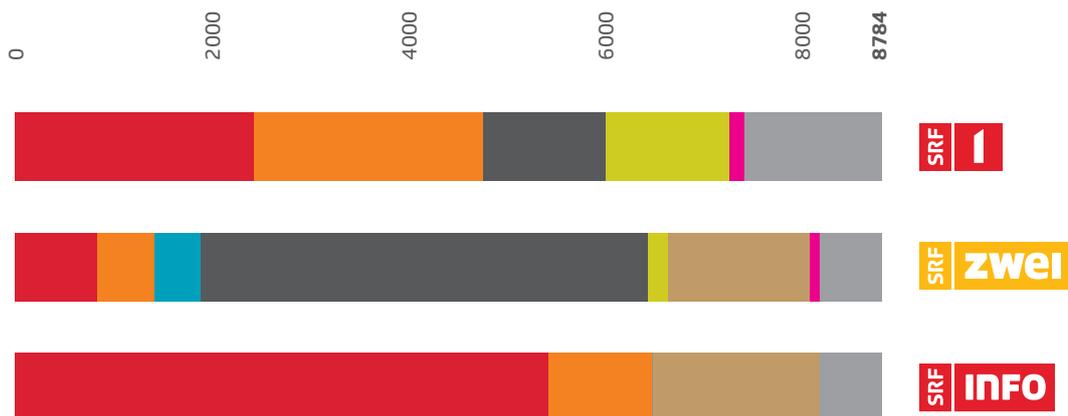
Pénétration



■ Ø nombre de téléspectateurs en prime time, lu-di, 18h00-23h00, □ 24 heures, lu-di
 Personnes âgées de plus de trois ans (source: Mediapulse, panel télévision)
 Pour les groupes d'âge: www.srgssr.ch (Télévision > Schweizer Radio und Fernsehen)

Statistiques TV

Heures de programme par rubrique



- **Actualité et information**
- **Culture et formation**
- **Musique**
- **Films et séries**
- **Divertissement**
- **Sport**
- **Emissions pour les enfants**
- **Autres émissions***

Valeur annuelle: 8784 heures
 (programme généraliste: 366 jours, 24/24h)



Heures de programme de Televisiun Rumantscha (TR)
 voir pages 52 et 53.

La statistique donne un aperçu (en heures) des émissions diffusées durant l'exercice sous revue. Elle rend compte de la diversité des contenus et des caractéristiques de chaque programme, notamment de son profil.

La statistique ne fait pas de distinction entre une première diffusion et une reprise. Elle n'indique pas non plus si une émission a été achetée ou s'il s'agit d'une production maison. Elle ne permet ni de déduire le profil d'une chaîne en prime time, ni d'établir des comparaisons entre les chaînes.

*Y compris les rubriques qui font moins de 50 heures

Heures de programme par rubrique	SRF 1*	SRF zwei	SRF info	3sat	TR
■ Actualité et information	2400,3	827,9	5390,5	322,2	84,4
Nouvelles, journal, flashes	536,8	6,0	3216,5	112,9	
Actualités régionales	88,4		354,8		
Reportages d'actualité en direct	8,2		22,2		
■ internationaux					
■ nationaux et régionaux	8,2		22,2		
Débats sur des sujets d'actualité	244,9		246,9	4,1	
■ internationaux et régionaux	64,9		81,9	1,6	
■ internationaux	4,1		8,3	1,6	
■ nationaux et régionaux	175,9		156,7	0,8	
Elections et votations	14,5		0,7		
Autres émissions d'actualité	438,5	14,1	99,3		
Sujets politiques et économiques	215,6	52,7	537,6	74,2	
Société, aspects sociaux, religion	46,5	0,5	14,5	34,9	
Consommation et loisirs, émissions de conseil	103,1	98,8	285,5		
Rencontres, entretiens, portraits	383,8	119,6	224,3	24,0	
Autres émissions d'information	320,0	536,2	388,2	72,1	84,4
■ Culture et formation	2307,4	580,7	1050,8	442,1	0,3
Sciences	803,0	153,9	402,6	81,2	
■ Sciences et technique	285,2	140,6	146,1	18,9	
■ Sciences humaines	180,7		52,8	39,2	
■ Médecine, santé	129,7		203,7	0,9	
■ Nature, animaux	201,9	13,3		21,4	
■ Environnement, écologie	5,6			0,7	
Pays et peuples	677,1	158,9	139,1	241,3	
■ Comptes rendus de voyage	199,1	20,7	37,1	57,0	
■ Documentaires sur la Suisse	182,4	1,4	13,6	46,6	
■ Documentaires sur l'être et son environnement	295,6	136,8	88,5	137,7	
Histoire	65,8	1,8	3,0	4,1	
■ Histoire en général	8,1			1,4	
■ Histoire internationale	54,1	1,0	3,0	0,5	
■ Histoire suisse	2,9			2,2	
■ Histoire des mœurs et société	0,7	0,8			
Arts et médias	474,5	218,0	351,8	109,1	
■ Documentaires sur les arts	135,7	147,7	158,4	30,5	
– Beaux-arts	36,7	0,5	23,8	4,9	
– Cinéma	22,5	89,3	96,8	3,7	
– Littérature	48,2	0,5	27,5	14,6	
– Arts dramatiques					
– Musique	28,3	57,5	10,4	7,3	
■ Radio, télévision, autres médias					
– Politique et développement des médias					
– Emissions d'archives					
■ Rencontres, entretiens, portraits	138,8	70,3	76,7	35,2	
■ Magazines d'information culturelle	193,6		115,0	43,4	
■ Documentaires de création	6,4		1,7		
■ Autres émissions sur les arts					
Emissions de formation	210,6				
Religion	73,0	48,1	154,3	6,4	0,3
■ Services religieux, messes, sermons	25,6		39,6		
■ Autres émissions religieuses	47,4	48,1	114,7	6,4	0,3
Théâtre	3,4				
■ Enregistrement de pièces de théâtre	3,4				
■ Création théâtrale en studio					

Heures de programme par rubrique	SRF 1*	SRF zwei	SRF info	3sat	TR
Musique	23,9	472,1	3,0	44,3	
Opéras				2,9	
Opérettes, comédies musicales					
Ballets	1,2		1,2		
Concerts	12,0			3,2	
Jazz		10,2		2,2	
Folklore et musique populaire	6,4	6,8		1,2	
Musique pop et rock, clips	4,4	439,5	1,9	24,2	
Musique country		15,5		10,7	
Films et séries	1236,9	4531,8	1,5	38,1	
Films de cinéma	514,0	1601,8		28,6	
Films de télévision	122,3	312,2		9,5	
Films à épisodes					
Séries et feuilletons télévisés	569,2	2321,6			
Courts métrages	4,8	15,2			
Dessins animés	26,6	281,1	1,5		
Divertissement	1243,2	205,8		46,9	
Shows, variétés musicales	245,7	19,7		2,5	
Jeux, concours, jeux de compétition	541,0				
Cirque et artistes	10,2	1,4			
Talkshows	143,5				
Humour et cabaret	111,3	32,7			
Emissions de divertissement populaire	48,5				
Autres émissions de variété	142,9	152,1		44,3	
Sport	39,3	1430,3	1691,3		
Retransmissions sportives	6,3	836,0	105,1		
Enregistrements (partiels), magazines (une discipline)		91,0	4,8		
Résultats et magazines sportifs	2,0	283,2	24,3		
Résultats et magazines sportifs (plusieurs disciplines)	23,9	199,7	1543,9		
Autres émissions sportives	7,0	20,4	13,3		
Emissions pour les enfants	147,8	110,7	15,3		15,2
Autres émissions	1384,2	625,1	631,5		
Présentation des programmes	3,7	5,5	0,2		
Bandes-annonces, trailers	201,3	184,1	85,3		
Emissions publicitaires	578,7	392,8	105,3		
Divers	598,3	41,1	432,8		
Pauses	2,1	1,6	7,9		
Heures de programme par rubrique (total)	8783,0*	8784,4	8784,0	893,6	99,9

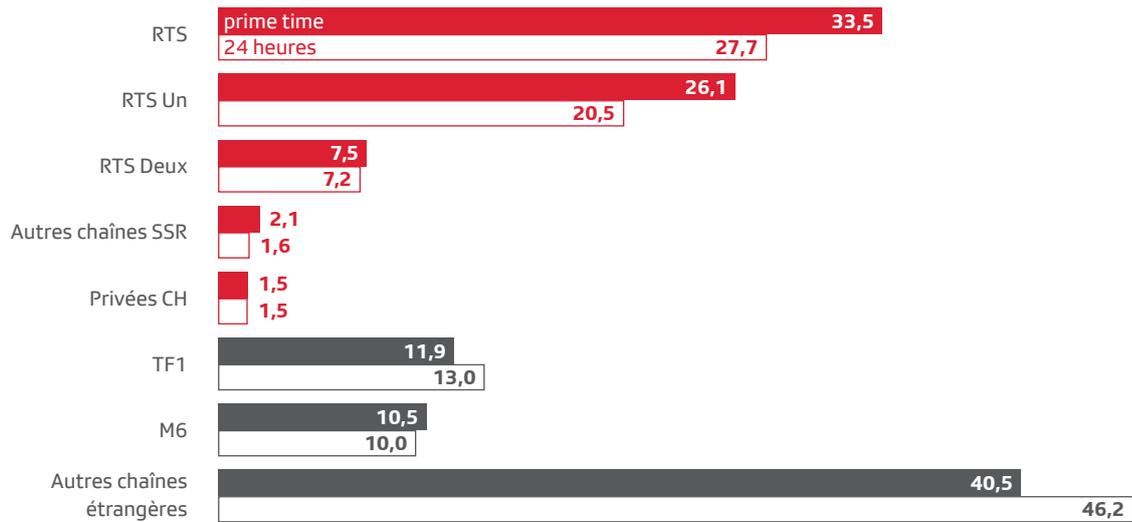
*Y compris les émissions RTR « Telesguard », « Minisguard », « Contrasts » et « In pled sin via »

Statistiques TV

Parts de marché et pénétration

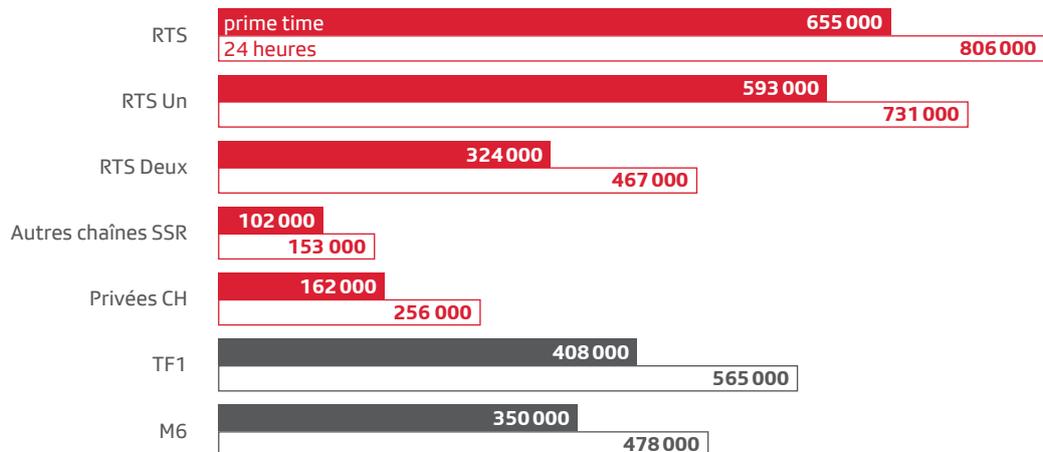


Parts de marché



■ prime time, lu–di, 18h00–23h00, en %, □ 24 heures, lu–di
 Personnes âgées de plus de trois ans (source : Mediapulse, panel télévision)
 Pour les groupes d'âge : www.srgssr.ch (Télévision > Radio Télévision Suisse)

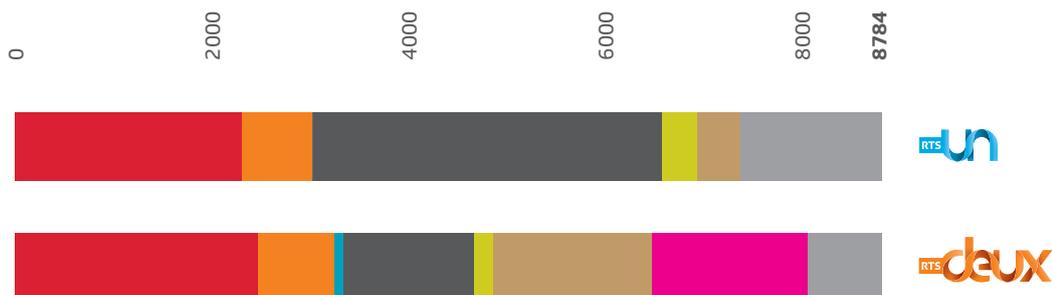
Pénétration



■ Ø nombre de téléspectateurs en prime time, lu–di, 18h00–23h00, □ 24 heures, lu–di
 Personnes âgées de plus de trois ans (source : Mediapulse, panel télévision)
 Pour les groupes d'âge : www.srgssr.ch (Télévision > Radio Télévision Suisse)

Statistiques TV

Heures de programme par rubrique



- Actualité et information
- Culture et formation
- Musique
- Films et séries
- Divertissement
- Sport
- Emissions pour les enfants
- Autres émissions*

Valeur annuelle: 8784 heures
(programme généraliste: 366 jours, 24/24h)

La statistique donne un aperçu (en heures) des émissions diffusées durant l'exercice sous revue. Elle rend compte de la diversité des contenus et des caractéristiques de chaque programme, notamment de son profil.

La statistique ne fait pas de distinction entre une première diffusion et une reprise. Elle n'indique pas non plus si une émission a été achetée ou s'il s'agit d'une production maison. Elle ne permet ni de déduire le profil d'une chaîne en prime time, ni d'établir des comparaisons entre les chaînes.

* Y compris les rubriques qui font moins de 50 heures

Heures de programme par rubrique	RTS Un	RTS Deux	TV5*
■ Actualité et information	2296,3	2378,3	3962,2
Nouvelles, journal, flashes	1507,5	768,4	1855,7
Actualités régionales	479,3	185,6	
Reportages d'actualité en direct	2,7	4,8	
■ internationaux	2,7		
■ nationaux et régionaux		4,8	
Débats sur des sujets d'actualité	39,9	113,0	123,6
■ internationaux et régionaux	15,1	37,2	59,9
■ internationaux	2,0	3,1	14,1
■ nationaux et régionaux	22,8	72,7	49,7
Elections et votations	9,9	9,8	
Autres émissions d'actualité	7,4	583,8	
Sujets politiques et économiques	119,0	365,2	1263,1
Société, aspects sociaux, religion	13,7	24,5	65,8
Consommation et loisirs, émissions de conseil	43,6	161,4	237,3
Rencontres, entretiens, portraits	23,7	97,4	135,1
Autres émissions d'information	49,6	64,5	281,7
■ Culture et formation	711,0	780,8	698,8
Sciences	118,2	135,4	138,7
■ Sciences et technique	14,4	22,1	67,9
■ Sciences humaines		2,8	
■ Médecine, santé	29,9	82,8	61,6
■ Nature, animaux	73,0	27,7	9,2
■ Environnement, écologie	0,8		
Pays et peuples	452,7	293,4	397,1
■ Comptes rendus de voyage	64,0	37,8	17,9
■ Documentaires sur la Suisse	37,6	79,0	251,3
■ Documentaires sur l'être et son environnement	351,2	176,5	127,9
Histoire	6,1	114,4	32,8
■ Histoire en général			
■ Histoire internationale	2,4	98,1	
■ Histoire suisse	2,8	9,6	32,8
■ Histoire des mœurs et société	0,9	6,7	
Arts et médias	57,6	144,3	130,2
■ Documentaires sur les arts	7,1	33,1	116,9
– Beaux-arts			89,1
– Cinéma	4,7	25,4	2,8
– Littérature		1,1	
– Arts dramatiques			
– Musique	2,4	6,5	25,1
■ Radio, télévision, autres médias			
– Politique et développement des médias			
– Emissions d'archives			
■ Rencontres, entretiens, portraits	13,0	33,6	13,3
■ Magazines d'information culturelle	37,5	76,5	
■ Documentaires de création		1,2	
■ Autres émissions sur les arts			
Emissions de formation			
Religion	76,4	84,4	
■ Services religieux, messes, sermons	32,0		
■ Autres émissions religieuses	44,3	84,4	
Théâtre		8,9	
■ Enregistrement de pièces de théâtre		8,9	
■ Création théâtrale en studio			

Heures de programme par rubrique	RTS Un	RTS Deux	TV5*
Musique	22,5	91,2	6,9
Opéras		2,1	
Opérettes, comédies musicales		1,4	
Ballets			
Concerts	3,3	2,7	
Jazz	2,6	6,8	6,9
Folklore et musique populaire	0,9	7,6	
Musique pop et rock, clips	15,8	70,6	
Musique country			
Films et séries	3532,5	1337,3	555,3
Films de cinéma	732,6	358,2	173,3
Films de télévision	279,2	86,5	63,8
Films à épisodes	11,1		
Séries et feuilletons télévisés	2502,7	790,0	278,0
Courts métrages	2,9	18,5	35,5
Dessins animés	4,0	84,1	4,7
Divertissement	351,8	200,5	87,1
Shows, variétés musicales	20,4	47,6	2,1
Jeux, concours, jeux de compétition	241,7	41,2	
Cirque et artistes	1,5	9,0	4,3
Talkshows			
Humour et cabaret	45,3	27,4	13,7
Emissions de divertissement populaire	16,0	11,5	
Autres émissions de variété	26,9	63,7	67,1
Sport	439,8	1635,0	
Retransmissions sportives	20,8	242,7	
Enregistrements (partiels), magazines (une discipline)	5,1	112,7	
Résultats et magazines sportifs	72,2	1031,8	
Résultats et magazines sportifs (plusieurs disciplines)	340,5	214,5	
Autres émissions sportives	1,2	33,4	
Emissions pour les enfants		1598,3	16,9
Autres émissions	1431,6	761,5	0,1
Présentation des programmes	16,1	18,5	
Bandes-annonces, trailers	116,0	106,6	
Emissions publicitaires	585,6	361,9	
Divers	711,3	273,6	
Pauses	2,5	1,0	0,1
Heures de programme par rubrique (total)	8785,5	8783,0	5327,2

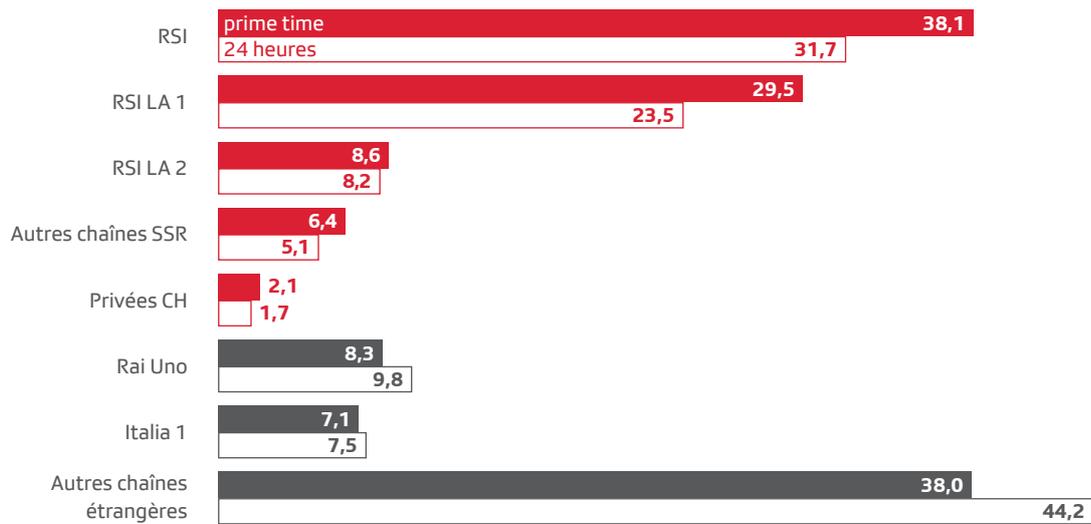
* Tient exclusivement compte des reprises de la RTS relayées en différé dans neuf zones du monde entier (Afrique, Amérique latine, Asie, Canada, Europe, France Belgique Suisse, Pacifique, Proche et Moyen Orient, USA)

Statistiques TV

Parts de marché et pénétration

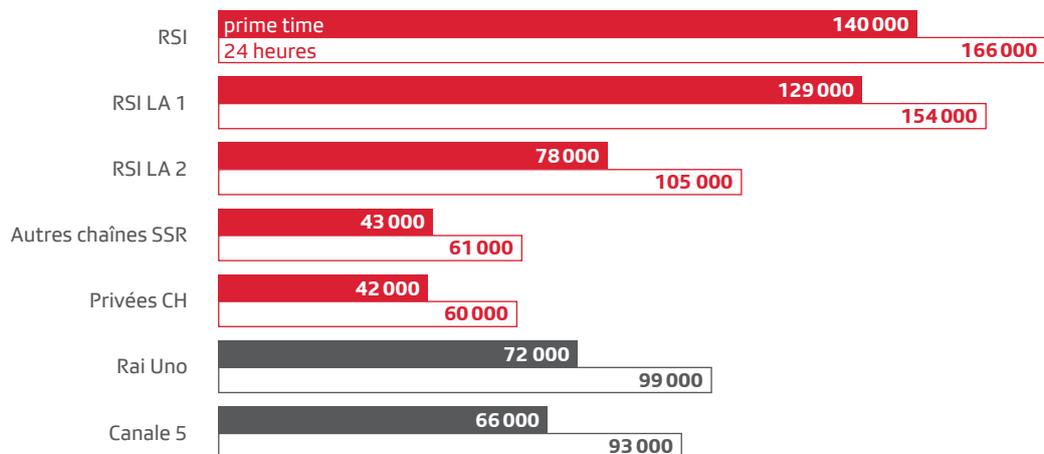


Parts de marché



■ prime time, lu–di, 18h00–23h00, en %, □ 24 heures, lu–di
 Personnes âgées de plus de trois ans (source: Mediapulse, panel télévision)
 Pour les groupes d'âge: www.srgssr.ch (Télévision > Radiotelevisione svizzera)

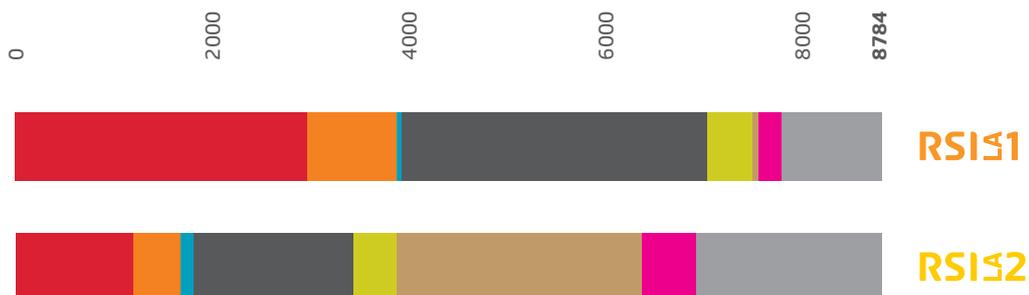
Pénétration



■ Ø nombre de téléspectateurs en prime time, lu–di, 18h00–23h00, □ 24 heures, lu–di
 Personnes âgées de plus de trois ans (source: Mediapulse, panel télévision)
 Pour les groupes d'âge: www.srgssr.ch (Télévision > Radiotelevisione svizzera)

Statistiques TV

Heures de programme par rubrique



- Actualité et information
- Culture et formation
- Musique
- Films et séries
- Divertissement
- Sport
- Emissions pour les enfants
- Autres émissions*

Valeur annuelle: 8784 heures
(programme généraliste: 366 jours, 24/24h)

La statistique donne un aperçu (en heures) des émissions diffusées durant l'exercice sous revue. Elle rend compte de la diversité des contenus et des caractéristiques de chaque programme, notamment de son profil.

La statistique ne fait pas de distinction entre une première diffusion et une reprise. Elle n'indique pas non plus si une émission a été achetée ou s'il s'agit d'une production maison. Elle ne permet ni de déduire le profil d'une chaîne en prime time, ni d'établir des comparaisons entre les chaînes.

*Y compris les rubriques qui font moins de 50 heures

Heures de programme par rubrique	RSI LA 1	RSI LA 2
■ Actualité et information	2958,8	1187,9
Nouvelles, journal, flashes	909,8	200,4
Actualités régionales	1165,1	420,0
Reportages d'actualité en direct	7,1	
■ internationaux	2,7	
■ nationaux et régionaux	4,4	
Débats sur des sujets d'actualité	7,8	66,8
■ internationaux et régionaux		10,6
■ internationaux		
■ nationaux et régionaux	7,8	56,1
Elections et votations	12,7	16,2
Autres émissions d'actualité	8,8	3,8
Sujets politiques et économiques	175,6	106,7
Société, aspects sociaux, religion	4,1	6,6
Consommation et loisirs, émissions de conseil	404,0	171,2
Rencontres, entretiens, portraits	235,3	85,3
Autres émissions d'information	28,3	111,0
■ Culture et formation	899,7	486,7
Sciences	267,0	180,7
■ Sciences et technique	53,0	49,1
■ Sciences humaines		
■ Médecine, santé	8,0	5,8
■ Nature, animaux	190,3	120,0
■ Environnement, écologie	15,7	5,8
Pays et peuples	168,0	132,7
■ Comptes rendus de voyage	133,8	79,6
■ Documentaires sur la Suisse	11,1	35,5
■ Documentaires sur l'être et son environnement	23,1	17,5
Histoire	77,9	10,6
■ Histoire en général	3,9	2,6
■ Histoire internationale	73,8	4,6
■ Histoire suisse	0,2	1,1
■ Histoire des mœurs et société		2,2
Arts et médias	297,1	145,6
■ Documentaires sur les arts	58,4	28,2
– Beaux-arts	0,9	2,4
– Cinéma	36,5	8,1
– Littérature		
– Arts dramatiques	0,9	0,9
– Musique	20,1	16,8
■ Radio, télévision, autres médias	130,8	1,4
– Politique et développement des médias		
– Emissions d'archives	130,8	1,4
■ Rencontres, entretiens, portraits	20,1	45,3
■ Magazines d'information culturelle	87,8	69,8
■ Documentaires de création		0,9
■ Autres émissions sur les arts		
Emissions de formation		4,1
Religion	88,2	
■ Services religieux, messes, sermons	17,5	
■ Autres émissions religieuses	70,6	
Théâtre	1,6	13,0
■ Enregistrement de pièces de théâtre	1,6	9,0
■ Création théâtrale en studio		4,0

Heures de programme par rubrique	RSI LA 1	RSI LA 2
Musique	56,9	123,4
Opéras	5,1	5,1
Opérettes, comédies musicales	0,7	0,7
Ballets	5,1	2,6
Concerts	44,0	45,6
Jazz	0,1	17,9
Folklore et musique populaire		6,9
Musique pop et rock, clips	2,0	44,7
Musique country		
Films et séries	3095,5	1624,1
Films de cinéma	881,0	707,5
Films de télévision	162,2	67,6
Films à épisodes		5,5
Séries et feuilletons télévisés	2006,0	812,9
Courts métrages	5,7	
Dessins animés	40,5	30,6
Divertissement	460,0	443,2
Shows, variétés musicales	4,2	58,2
Jeux, concours, jeux de compétition	433,2	372,7
Cirque et artistes	2,3	5,2
Talkshows		
Humour et cabaret	4,0	2,0
Emissions de divertissement populaire		
Autres émissions de variété	16,2	5,2
Sport	53,8	2483,8
Retransmissions sportives	47,9	1052,2
Enregistrements (partiels), magazines (une discipline)		890,2
Résultats et magazines sportifs	5,9	218,3
Résultats et magazines sportifs (plusieurs disciplines)		231,5
Autres émissions sportives		91,6
Emissions pour les enfants	239,7	550,5
Autres émissions	1017,7	1884,6
Présentation des programmes	14,4	16,4
Bandes-annonces, trailers	274,2	166,8
Emissions publicitaires	340,0	173,0
Divers	384,4	1514,0
Pauses	4,7	14,3
Heures de programme par rubrique (total)	8782,1	8784,2

La qualité, notre exigence

Qualité du programme : travailler sur la durée, notre argument clé

Une grande entreprise suisse définit ainsi la qualité : « quand les clients reviennent, non la marchandise ». Difficile de mieux décrire la qualité orientée clients.

Les programmes de la SSR dépendent aussi du degré de satisfaction des spectateurs, des auditeurs et des internautes. En ce qui concerne la gestion de la qualité éditoriale, se concentrer uniquement sur le public serait trop simpliste. Pour la SSR, une qualité éditoriale élevée signifie que les quatre critères qualité prévus par la concession (crédibilité, sens des responsabilités, professionnalisme journalistique et pertinence) se retrouvent dans ses programmes, que le mandat de la concession est rempli, que les objectifs de la stratégie d'entreprise sont atteints et que le droit des médias et les standards éthiques sont respectés. Et évidemment que le public regarde, écoute et consulte en ligne les offres de la SSR.

Une nouvelle présentation de la qualité

La vision de la qualité de la SSR est complexe, tout comme les mesures d'assurance qualité qu'elle entreprend. Outre les « Standards minimaux applicables à la gestion de la qualité des programmes », outil de gestion qualité propre utilisé dans toute l'entreprise, les conseils du public analysent les offres des cinq unités d'entreprise SSR. En tant qu'autorité de surveillance, l'Office fédéral de la communication (OFCOM) mandate des instituts de recherche pour vérifier que la SSR remplit bien les exigences en matière de qualité et respecte son mandat de prestations.

Afin de présenter tous ses processus de manière plus transparente et de garantir un aperçu des efforts fournis par ses unités d'entreprise en matière de qualité, la SSR a complété le chapitre « Qualité » de son site internet début 2012. Sur srgssr.ch, (dans la navigation : Service public > Qualité) les internautes trouvent désormais de nombreuses informations et tous les documents de base, notamment les « Standards minimaux applicables à la gestion de la qualité des programmes ». Sous la rubrique « News », ils peuvent s'informer des nouveautés concernant les programmes et consulter les critiques médias. Ils peuvent ainsi se faire une idée de la gestion de la qualité éditoriale à la SSR.

Contrôles qualité

Les standards minimaux applicables à la gestion de la qualité des programmes évoqués ci-dessus prévoient notamment des

contrôles qualité réguliers. Chaque unité d'entreprise règle les détails de ces contrôles. Alors que SRF se concentre surtout sur les émissions et sur les offres en ligne en se fondant sur de vastes processus bien établis, RSI propose à des spécialistes externes d'examiner certains éléments du programme dans le cadre des « monitorings » puis en discute avec les rédactions. RTS dresse un « bilan d'émission » (synthèse des différentes offres) avec les responsables d'émissions et définit les axes de la gestion qualité avec les responsables qualité et ceux de la rédaction. Bien que chaque unité d'entreprise ait une approche différente, elles se rejoignent toutes sur un élément : un échange permanent sur la qualité. En consolidant des processus et en mettant en place des forums de discussion, toutes les unités d'entreprise ont fait un nouveau pas en avant.

La qualité du point de vue du public

Sur mandat de l'OFCOM, l'Institut de journalisme et de recherche sur les médias de l'Université de Zurich (Institut für Publizistikwissenschaft und Medienforschung IPMZ) a publié en 2012, sous la direction du professeur Heinz Bonfadelli et du docteur Benjamin Fretwurst, une étude sur la qualité des programmes du point de vue du public. Environ trois quarts des personnes interrogées indiquent être satisfaites de la qualité des radios SSR, soit une légère amélioration par rapport à l'année précédente. La SSR a obtenu de bons résultats, notamment dans les critères « professionnalisme des journalistes et de leurs reportages », « crédibilité », « sens des responsabilités des journalistes » et « contenus informatifs des reportages politiques ». Environ 65% des personnes interrogées affirment être satisfaites des programmes tv de la SSR. Les critères « crédibilité », « professionnalisme » et « contenu informatif des reportages politiques » ont obtenu des notes particulièrement élevées.

La qualité du point de vue de la recherche

Dans ses annales 2012 « Qualité des médias suisses », le *fög – Forschungsbereich Öffentlichkeit und Gesellschaft* de l'Université de Zurich a publié pour la troisième fois une critique essentielle sur les médias suisses. Dirigée par le professeur Kurt Imhof, l'étude a montré que la pertinence a joué un rôle plus important en 2011. Par ailleurs, l'étude souligne que moins d'efforts ont été consentis pour situer les reportages dans leur contexte. De plus, l'étude constate que les médias de faible qualité prennent de l'ampleur. A savoir que, pour Kurt Imhof, la qualité reflète « le degré d'accomplissement des fonctions centrales des médias dans le processus démocratique ». On assiste aussi à un développement de la presse à sensations. Trois pro-

duits suisse-alsacien ont obtenu la mention « qualité élevée » : la «Neue Zürcher Zeitung» (NZZ) et les émissions radio de SRF « Echo der Zeit » et « Rendez-vous ». En Suisse italienne, l'« Informazione di mezzogiorno » sur Rete Uno (RSI) et le « Corriere del Ticino » sortent clairement du lot.

En se basant sur ces résultats, la SSR conclut que plus elle exerce son mandat de service public, plus celui-ci gagne en importance. Ses contenus privilégient la pertinence, non le sensationnalisme. Selon la stratégie, « la SSR vise l'excellence dans le journalisme d'information et partage les standards les plus élevés de Suisse. Dans une société toujours plus complexe et segmentée, la SSR met l'actualité en perspective ; elle propose des décryptages, elle analyse les faits et les développements [...] » (page 7). La qualité du programme est l'argument clé de la SSR.

Perspective

Les « Standards minimaux applicables à la gestion de la qualité des programmes » sont l'outil central de la gestion de la qualité éditoriale de la SSR. Comme le souligne le préambule du document, « il est fondamental d'appréhender la qualité du programme comme le résultat d'un processus permanent ». Ce dernier se compose de nombreux instruments d'assurance qualité interdépendants et interactifs : « Standards de qualité et normes », « Gestion par objectifs / mandat d'émission », « Ressources et processus », « Feedback et contrôles de qualité », « Formation » et « Etudes de marché et d'audience ».

La SSR a adopté les « Standards minimaux applicables à la gestion de la qualité des programmes » il y a maintenant trois ans. En 2013, le service central Marchés et Qualité et les responsables qualité des unités d'entreprise évalueront pour la première fois le degré de mise en œuvre des standards minimaux dans les unités d'entreprise et les expériences de ces dernières en la matière. De plus, ils prévoiront d'éventuelles adaptations. Dans les années à venir, la SSR renforcera les échanges d'expériences et améliorera certains points des standards minimaux. Son but avoué? Entretenir un échange permanent sur la qualité. ■

Gestion qualité et contrôle interne



Contrôle qualité : méthode, enseignements, mesures

En 2012, SRF a recouru pour la première fois à une gestion qualité harmonisée pour tous ses vecteurs. Les contrôles qualité habituels pour le format tv (Q-checks), orientés processus, ont été appliqués aux émissions radio. En 2012, SRF a soumis quatre de ses offres à un contrôle qualité : les émissions tv « SF bi de Lüt – Landfrauenküche » et « glanz & gloria » et les émissions radio « Focus » et « Regionaljournal Ostschweiz/ Graubünden » ; à noter - et c'est une nouveauté - que les contenus en ligne de ces émissions ont aussi été examinés.

Les spécialistes internes et des professionnels externes ont analysé le quotidien des rédactions selon six critères allant de la définition des objectifs (direction par objectifs, DPO) au contrôle qualité. Dans l'ensemble, les résultats sont très bons. Les spécialistes recommandent néanmoins aux rédactions de mieux refléter dans leurs concepts d'émissions les nouvelles valeurs définies par la direction et de se référer plus explicitement aux standards qualité internes (les lignes directrices éditoriales, par exemple) dans leurs retours d'informations. Parmi les autres mesures visant à améliorer la qualité, on compte aussi la planification de la formation continue pour certains collaborateurs ou une meilleure prise en compte des analyses de marché ou d'audience.

Formation de base et formation continue : les faits

Grâce à des cours pratiques, à des programmes spécifiques et à des offres de coaching ciblées, 2100 collaborateurs SRF ont pu améliorer leurs compétences. En 2012, SRF a accordé environ 4000 jours de formation à ses collaborateurs (2,5 par collaborateur à plein temps). Les offres multimédias ont été renforcées : travail dans l'environnement cross-média, médias sociaux, vidéo sur internet. Cette réorientation est due à la refonte du site srf.ch.

La formation professionnelle a tenu compte des développements actuels des programmes et mis l'accent sur le storytelling à la radio ou sur le graphisme des actualités à la tv. La formation à la conduite s'est concentrée davantage sur la gestion du changement et la gestion interne du personnel ; le cours de base a été suivi d'une application pratique.

Le premier stage trimédial a eu lieu en 2012 : douze apprentis-journalistes ont suivi des cours pratiques et théoriques pendant 24 mois. L'été passé, SRF a engagé six apprentis souhaitant suivre une formation commerciale ou dans un service d'information et de documentation.

La qualité en période de changement

Le monde des médias est en pleine mutation : les offres concurrentes se multiplient et le public privilégie une utilisation des médias à la carte, mobile et à la demande. Comment SRF réagit-elle à ces changements ? Notamment avec un nouveau site internet plus proche du public, srf.ch, qui a remplacé les anciens sites radio et tv en décembre 2012. L'accent a été mis sur les contenus SRF audio et vidéo de qualité, désormais disponibles partout et à toute heure grâce au nouveau « player » ou aux applications SRF. Subdivisées en sept rubriques, les pages du site permettent d'accéder facilement aux actualités, à la consommation, aux nombreux services d'informations, aux diffusions en direct et aux liens vers les médias sociaux.

En tant que diffuseur de service public, SRF mise sur la qualité éditoriale à long terme sur toutes ses chaînes. Ses journalistes suivent les lignes directrices éditoriales, une sorte de catalogue de normes relatives à la fidélité de l'information, à la diversité et à l'indépendance. Par ailleurs, les rédactions ont recours au double contrôle. Bien que le facteur temps soit essentiel, surtout dans le domaine de l'information, la qualité prime la rapidité. ■

Les observations du Conseil du public



En 2012, le Conseil du public a visionné 20 émissions de SRF, dont sept émissions radio, douze émissions tv et le programme trimédia pour enfants « Zambo ». Il a fait part de ses observations aux responsables SRF. Le Conseil du public a analysé de nouvelles émissions (« Die Millionen-Falle », par exemple), mais aussi des émissions plus anciennes et bien connues (comme « Rendez-vous ») ou qui demandent un suivi (« Schawinski » par exemple). En 2012, deux offres ont retenu son attention en particulier : les semaines thématiques radio « Buongiorno Svizzera » (DRS 3) et l'émission tv « Schawinski » (SF 1), déjà passée à la loupe l'an passé.

Critique élogieuse pour « Buongiorno Svizzera »

Du 23 avril au 4 mai 2012, « Buongiorno Svizzera » a fait voyager les auditeurs au Tessin et dans le sud des Grisons. Les journalistes leur ont fait découvrir une Suisse ensoleillée, loin des circuits touristiques et des clichés. Le Conseil du public salue le concept de « Buongiorno Svizzera ». Pendant deux semaines, DRS 3 a traité de la politique, de l'économie, de l'histoire et de la culture de la Suisse italophone, accomplissant ainsi une tâche essentielle de son mandat de service public. D'après le Conseil du public, un pays composé de minorités n'est jamais assez informé sur ses communautés. Il pense aussi que c'est ce type de projet qui différencie SRF des radios privées. Les membres du Conseil espèrent donc que SRF continuera à jeter des ponts vers les différentes régions linguistiques, non seulement avec ce type de projet, mais aussi dans son programme quotidien.

Réprimandes à « Schawinski »

A la suite des critiques de l'an passé, le Conseil du public a analysé de nouveau l'émission tv « Schawinski ». Pour la majorité du Conseil, les entretiens manquent de profondeur. Il constate cependant que le spectre des invités a été élargi depuis le début de l'émission. Les producteurs invitent davantage de représentants des milieux culturels, des milieux sportifs ou du show-business. Si certains membres du Conseil saluent cette diversité, d'autres dénoncent une atténuation du profil de l'émission. Ils sont nombreux à regretter que peu de femmes soient invitées à l'émission ou acceptent d'y participer.

Unis pour la qualité

En 2012, SRG.D a participé à une observation menée conjointement avec tous les conseils du public (Corsi, RTSR, SRG.R et SRG.D). Les représentants des différents conseils ont analysé divers magazines consommation radio/tv. En collaboration avec les responsables des unités d'entreprise, ils se sont pen-

chés sur les émissions RSI « Usi e consumi » et « Patti chiari », les émissions RTS « On en parle » et « A bon entendeur » et les émissions SRF « Kassensturz » et « Espresso ». Bien que les membres des conseils sont satisfaits de ces offres, ils souhaitent néanmoins une meilleure interface avec les différents sites web et davantage d'échanges entre les responsables des régions linguistiques. Les évaluations ont souligné une fois de plus à quel point les informations complémentaires disponibles en ligne sont utiles aux auditeurs et aux téléspectateurs.

En 2012, le Conseil du public a réexaminé certaines émissions déjà soumises à un contrôle qualité SRF : les émissions radio « Regionaljournal Ostschweiz » (DRS 1) et « Focus » (DRS 3) et les émissions tv « SF bi de Lüt – Landfrauenküche » et « glanz & gloria » (SF 1).

Formation continue

Les responsables SRF informent régulièrement le Conseil du public des nouveautés, des changements, du développement et de la planification des programmes. En 2012, le Conseil a été informé sur l'acquisition de licences et sur le nouveau site web SRF. Les membres du Conseil sont au fait de ce qui se passe et peuvent agir en conséquence.

Cette année aussi, le Conseil a participé à un séminaire de formation de deux jours. Réuni au prieuré de Fischingen, il s'est penché sur le sujet de la religion dans les programmes radio/tv SRF. Après un exposé sur un sous-domaine du Programme national de recherche PNR 58, le Conseil a parlé de la religion dans les médias avec les représentants de différentes communautés religieuses et avec des collaborateurs SRF. Les participants ont ensuite approfondi certains aspects du sujet sur les forums de discussion. ■

Gestion qualité et contrôle interne



Examens qualité : méthode, enseignements, mesures

« La qualité est dans le regard de celui à qui elle est destinée... », écrit le professeur Yves Emery de l'Idheap (Institut de hautes études en administration publique). La volonté de la RTS d'interagir davantage avec ses auditeurs-télé spectateurs-internautes est au cœur de l'approche qualité. Finalement, une émission est constituée de « rouages », pareils à ceux d'une horloge. Afin de mieux analyser ces « rouages », ces processus, la RTS a lancé les trois étapes du Management de la Qualité à la RTS :

- la rédaction d'un mandat de toutes les émissions de la RTS (en radio, tv et multimédia). Une synthèse de la partie éditoriale des mandats sera disponible sur l'internet ;
- les boucles d'amélioration qualité : rencontres avec les responsables éditoriaux afin de les sensibiliser aux exigences qualité, tant éditoriales que systémiques (l'efficacité des processus) ;
- enfin les bilans d'émissions/de chaînes : nous y retrouvons notamment les six catégories des « Standards minimaux applicables à la gestion de la qualité des programmes SSR ». En 2012, huit bilans ont été réalisés.

Exemples de mesures qualitatives prises en 2012

- L'émission radio « Babylone » (Espace 2) : après un bilan de l'émission et une réflexion de la Direction des programmes, il a été décidé de désigner à la tête de « Babylone » une productrice de La Première, habituée des productions lourdes. Cette productrice a réussi à souder l'équipe et à faire évoluer la grammaire de cette émission à l'antenne depuis le 27 août 2012.
- La chaîne radio Option Musique : les mesures à prendre dans les mois à venir concernent en particulier la sélection des chroniques et l'amélioration du ton quelque peu formaté des animateurs. Une réflexion sera également lancée sur l'évolution de la ligne musicale.
- L'émission tv « Zone d'ombre » : les quatre mesures proposées lors du bilan ont été suivies (la question de la lumière valorisant les intervenants, la réactualisation du mandat, l'amélioration du site internet et la rédaction d'un vademecum permettant aux nouveaux collaborateurs d'intégrer les principes spécifiques de l'émission).
- L'équipe de « TTC », quant à elle, sera attentive le prochain semestre à la montée en puissance de l'infographie. Cette émission tv évoluera sensiblement à partir de janvier 2013.

- L'émission trimédia « Histoire vivante », en collaboration presse avec le quotidien « La Liberté » : la production s'est concentrée en particulier sur les dix ans de l'émission, qui ont été fêtés en décembre 2012 en tissant des liens avec les universités romandes.

Les mesures des bilans des émissions tv « Specimen », des jeux tv et du « 12:45 » sont également en cours.

Par ailleurs, en matière de qualité et d'options stratégiques, des discussions ont lieu avec le Comité régional de la RTSR ; les professionnels éditoriaux, quant à eux, rencontrent régulièrement le Conseil du public.

Formation de base et formation continue : les faits

1475 personnes (un collaborateur qui suit plusieurs formations est ici compté plusieurs fois) ont suivi 41 634 heures de formation, soit près de 12% de plus qu'en 2011. Cela représente 20 034 heures de formation continue et 21 600 heures de formation des stagiaires.

Pour favoriser la relève, 26 stagiaires journalistes, animateurs, réalisateurs ou chercheurs ont amorcé, poursuivi ou terminé leur formation l'an dernier.

En 2012, la Formation a participé à la réalisation de projets stratégiques d'envergure, dont « FuturNews », où plus de 300 collaborateurs travaillant pour l'Actualité tv ont été formés aux nouveaux outils de production.

Enfin, le service a renouvelé sa certification qualité en 2012 : le label « EduQua » couronne ainsi la nouvelle organisation en place depuis 2010.

La qualité en période de changement

La mise en place de rédactions transversales permet à des spécialistes de partager leurs compétences à haute valeur ajoutée sur tous les médias. Leur aisance à passer d'un média à l'autre est en nette progression. ■

Les observations du Conseil du public



Le Conseil du public a connu une année 2012 placée sous le signe du nouveau et de la continuité. Renouveau tout d'abord avec un nouveau médiateur et un nombre important de nouveaux membres (8 sur 17), ce qui constituait un défi, attendu que l'organisation des travaux du Conseil du public a été passablement modifiée l'année précédente. Continuité ensuite parce que ces modifications ont pu porter leurs fruits et qu'il apparaît clairement que si nos travaux ont gagné en expertise, l'accueil par les professionnels s'est également amélioré, ceux-ci se montrant plus ouverts à la critique et ayant même une certaine attente des rapports du Conseil.

Analyse d'émissions

Nous avons ainsi regardé à la loupe certaines émissions, dont quelques « monuments », tels « Forum », « Mémoire vivante » ou, dans un cadre commun aux autres Conseils de Suisse, « A bon entendeur ». D'une manière générale, le Conseil n'a pu que saluer la qualité des émissions, tant dans leur forme que dans leur fond. Elles font ainsi honneur aux médias de service public qu'elles représentent.

Site internet rts.ch

Dans le prolongement de la convergence, qui s'appuie sur trois médias, le Conseil du public a procédé à un examen approfondi du nouveau site internet de la RTS, qui a réuni sur la toile les stations de radio et les chaînes de télévision. Les modes de consommation des émissions étant en perpétuelle évolution depuis la multiplication des écrans, et les sites internet prenant une part toujours plus importante dans la couverture de l'actualité, le Conseil a pu constater un site très bien construit et étoffé. Reste la délicate question de la possibilité d'un contenu propre au site, qui serait une perspective réjouissante de développement.

Les séries

Une des questions phares de cette année aura été la programmation des séries télévisées. Si celles-ci connaissent un net regain d'intérêt de la part du public (lié à une créativité forte outre-Atlantique qui, comme par ricochet, tire la fiction européenne vers le haut), leur programmation semble plus problématique au Conseil.

En effet, nous avons fait le constat que les « meilleures » séries – celles ne se basant pas sur un scénario répétitif, mais sur une trame qui se développe sur toute une saison – sont systématiquement programmées à des heures tardives. Le Conseil du public est d'avis qu'étant donné leur qualité, une de ces sé-

ries au moins (« Homeland », « Borgen », « Rome », « Boardwalk Empire », etc.) mériterait d'être diffusée en prime time.

Changement de grille

Autre événement marquant, le profond remaniement de grille de La Première, avec pas moins de seize nouvelles émissions dès la rentrée d'août. Cela a amené le Conseil du public à se pencher sur quelques émissions avant leur fin, pour un ultime retour (« Un dromadaire sur l'épaule », « Les zèbres »). Nos travaux pour l'année 2013 porteront une attention particulière à ces nouvelles émissions.

Emissions de consommation

Enfin, fait inédit, le Conseil du public a participé à une analyse commune des émissions de consommation regroupant les différents Conseils du public de Suisse. L'expérience s'est révélée intéressante même si, au final, un tel exercice serait plus pertinent s'il portait sur un même sujet (par exemple, la couverture d'un événement d'ampleur nationale, comme une votation majeure ou les élections fédérales).

Séance de formation

La fin de l'année fut consacrée à une séance de formation portant principalement sur l'image, avec l'intervention de Thierry Jobin, directeur du Festival International de Films de Fribourg. C'est donc sur un bilan chargé que le Conseil du public de la RTS finit l'année 2012 et avec un programme alléchant qu'il se prépare à attaquer l'édition 2013. ■

Gestion qualité et contrôle interne



Contrôle qualité : méthode, enseignements, mesures

En 2012, RSI a procédé à plusieurs modifications du processus interne de contrôle qualité afin d'optimiser la méthode introduite en 2010 et de l'élargir et tenir compte des besoins formulés par les rédactions. C'est ainsi que RSI a déplacé la semaine d'évaluation des programmes de l'automne au printemps. Ce faisant, les modifications sont intégrées idéalement dans les grilles d'automne, tandis que le processus de contrôle peut être clos dans l'année. RSI s'est penchée sur les contenus et les formes, mais aussi sur l'offre internet.

Entre le 12 et le 16 mars 2012, les responsables qualité ont examiné neuf émissions : trois émissions d'information (« Patti chiari », l'édition « Meteo » de 20h40 et « Cronache della Svizzera italiana »), deux émissions culturelles (« Superalbum » et « Sabato pian piano »), une émission de divertissement radio-tv pour les enfants (« S-quot! » et « Radio S-quot! ») et deux émissions sportives (« Studio Champions League » et « Sport e musica »). Les résultats sont flatteurs : les neuf émissions respectent leurs objectifs, les critères qualité de la concession et les valeurs de la SSR. Les aspects formels, essentiels pour satisfaire aux standards qualité supérieurs, sont jugés aussi bons que les contenus.

Les évaluations sont assorties de suggestions d'amélioration, ensuite mises en œuvre par les rédactions. Les experts sont d'avis que RSI n'exploite pas suffisamment le multimédia et que les pages internet et les offres spéciales peuvent être développées. RSI a réagi à ces remarques en améliorant en septembre 2012 la présence sur internet de différentes émissions, comme « S-quot! ». Depuis le début de l'année scolaire, l'émission pour les jeunes propose davantage de contenu, un graphisme moderne et une page Facebook.

Formation de base et formation continue : les faits

L'importance croissante de l'internet et des réseaux sociaux et la nouvelle stratégie d'entreprise SSR ont amené RSI à prévoir une formation pour la publication en ligne. Divisée en trois modules intitulés « Ecrire sur le web », « Gérer ensemble les ressources » et « Gérer son temps », elle a été suivie par 25 collaborateurs travaillant sur l'internet. D'autres modules seront ajoutés en 2013, consacrés à la recherche sur internet et aux médias sociaux.

Cela étant, un cours de formation continue a démarré à l'automne 2012 ; il est consacré en grande partie à la publication des contenus sur les plateformes sociales.

La qualité en période de changement

Fidèle au critère qualité de pertinence, Rete Uno, la première chaîne de RSI, a renouvelé progressivement la structure de ses programmes et redéfini ses objectifs et ses offres, compte tenu du recul de l'audience. D'une part, Rete Uno répond mieux aux attentes du public, d'autre part, les contenus se distinguent nettement de ceux de Rete Tre, la station jeunes.

En juillet 2011, le département Divertissements a inauguré une nouvelle charte rédactionnelle. Il en est résulté des ajustements de programme et une redéfinition des tâches et des compétences. Les rubriques et les émissions qui en sont nées ont permis à RSI de renforcer la composante journalistique, tandis que la programmation musicale et les temps de diffusion ont été remaniés pour fidéliser le public radiophonique. Pour ne pas désorienter les auditeurs après ces réaménagements de l'offre, les responsables radio ont maintenu quelques émissions de la grille précédente. Par ailleurs, RSI a mis en œuvre une série de mesures pour accroître le professionnalisme des animateurs. Il a été décidé, par exemple, quelles étaient les voix les mieux adaptées aux heures de grande écoute. Enfin, RSI a raccourci l'intervalle d'analyse et financé des cours spécifiques de formation continue.

RSI a consigné les réformes dans un manuel distribué à l'ensemble du personnel. Les notions essentielles qu'il contient sont appelées à devenir une référence. Reste que les restructurations ne sont pas terminées. Ainsi, la plage matinale 6h00 – 9h00 doit encore être modifiée, afin que davantage de collaboration au sein du département de l'Information débouche sur une crédibilité journalistique accrue du programme radio. ■

Les observations du Conseil du public

CORSI

SOCIETÀ COOPERATIVA PER LA RADIOTELEVISIONE SVIZZERA DI LINGUA ITALIANA

En exercice depuis début 2012, le Conseil du public de la Corsi est un organe en partie renouvelé et rajeuni, qui apporte des idées nouvelles dans l'évaluation de la qualité des programmes. Cette année, le Conseil du public a pu utiliser pour son travail de suivi une nouvelle grille d'appréciation conçue l'année précédente.

Analyse des programmes : synchronisation entre le Conseil du public et RSI

En 2012, le Conseil du public et RSI ont, pour la première fois, effectué simultanément l'analyse des programmes, ou « monitoring », et non de façon décalée comme c'était le cas auparavant. L'analyse a porté sur les émissions suivantes de RSI : les trois émissions radio « Cronache della Svizzera italiana », « Sabato pian piano » et « Sport e musica », les quatre émissions tv « Patti chiari », « Meteo » (édition de 20h40), « Superalbum » et « Studio Champions League » ainsi que l'émission « S-quot! », diffusée à la fois en version tv et en version radio. Le Conseil du public a ensuite discuté de ses conclusions avec le directeur de RSI, Dino Balestra. Leur analyse comparative montre que les résultats de l'évaluation sont globalement positifs et que les constats du Conseil du public recourent dans les grandes lignes ceux de RSI.

Les élections communales tessinoises du printemps 2012 ont marqué la fin d'un marathon électoral amorcé en 2011 avec les élections cantonales, puis fédérales. Le Conseil du public a noté avec satisfaction que RSI a fait appel à de nouvelles têtes et à de nouvelles voix pour couvrir l'actualité électorale, effectuant ainsi un changement de génération. Il estime que RSI a rempli son mandat de service public lors de ces importants rendez-vous. Il juge même que RSI s'est livré à un petit excès de zèle ; il préconise par conséquent de rationaliser l'offre lors des événements de ce type. Le Conseil du public considère du reste que le recours simultané aux différents outils utilisés dans l'offre globale de RSI (radio, télévision, internet et télétexte) constitue une optimisation incontournable.

En point de mire : le programme jeunesse de RSI

Parmi les nombreux rapports établis par les observateurs du programme, relevons celui consacré au programme jeunesse de RSI. Trois émissions proposent des contenus à l'intention du jeune public radio et tv : en télévision, « Linea rossa » sur LA 1, et en radio, « Binario 9 e 3/4 – Linea rossa » sur Rete Uno et « Baobab » sur Rete Tre. Cette offre pour la jeunesse est complétée par une utilisation ciblée des canaux multimédias numériques. Le site web et le podcast de « Linea rossa » sont très

bien conçus et particulièrement au point, comparés à la quasi-totalité des autres émissions de RSI. L'offre de RSI s'est encore étoffée depuis le lancement d'une émission faite par des jeunes pour les jeunes, mais qui inclut aussi dans son public cible les générations plus âgées. Le Conseil du public félicite RSI des efforts déployés en vue de combler cette lacune dans le programme. Il est intéressant de noter aussi comment cette offre pour la jeunesse tire parti de la synergie entre les programmes radio et tv, notamment avec l'émission d'information des consommateurs « Patti chiari » ou les émissions spéciales consacrées aux élections.

Temps forts 2012

En ce qui concerne la couverture des Jeux olympiques de Londres, le Conseil du public estime que RSI mérite sa place sur le podium : il a été impressionné par la diversité des disciplines sportives présentées, par l'abondance de l'offre multimédia proposée sur le site web de RSI et par les émissions en studio, qui se sont démarquées par une animation pondérée et des informations complémentaires dignes d'intérêt. Par contre, RSI obtient une mauvaise note pour son compte rendu des Jeux paralympiques, une défaillance que ses responsables de RSI ont reconnue. Le Conseil du public s'est en outre intéressé à diverses émissions de radio, depuis les magazines de Rete Uno jusqu'au nouveau programme matinal de Rete Due. Il compte intensifier ses observations au cours du premier semestre 2013 afin de tenir compte des mutations profondes que RSI opère actuellement dans ses grilles radio.

Proximité avec le public : intensification de la communication en ligne

Pour pouvoir s'acquitter mieux encore de son mandat et répondre aux attentes du public, le Conseil du public se dote d'un nouvel instrument. Depuis novembre 2012, le site web de la Corsi propose aux auditeurs et aux téléspectateurs un outil de feedback leur permettant d'adresser critiques et suggestions au Conseil du public dans des messages de 1000 caractères – un mode de communication qui rencontre un franc succès. Inévitablement, plusieurs des sujets abordés ont déjà été traités par le Conseil du public dans le passé, notamment la qualité linguistique et l'élocution des présentatrices et des présentateurs, la violence, la surabondance des séries américaines dans le programme tv ainsi que la faible couverture des événements survenus dans le reste de la Suisse. Il y a encore beaucoup à faire dans ce domaine. ■

Gestion qualité et contrôle interne



Contrôle qualité : méthode, enseignements, mesures

En 2012, RTR s'est penchée sur plusieurs de ses émissions tv avec l'aide de conseillers externes. Le groupe de travail a soumis le magazine d'information « Telesguard » à un examen qualité (Q-check) et a procédé à des améliorations, en accord avec le chef de rubrique et les producteurs. Une formation aux duplex a ainsi été organisée en un temps record, formation à laquelle ont participé les producteurs et les animateurs de « Telesguard ». Un bulletin météo réservé aux Grisons a en outre été intégré à ce programme ; une émission pilote a permis d'en vérifier l'acceptation par le public. Enfin, le groupe de travail a regardé de près « Cuntrasts discours », l'émission-débat diffusée quatre fois par an, procédant dans la foulée à quelques ajustements formels de cadrage.

En radio, le nouveau programme diffusé depuis février 2012 a été analysé à intervalles réguliers ; il a été modifié ponctuellement pour tirer parti des enseignements des ateliers et des contrôles en direct, ceux-ci faisant partie des Q-checks. Les discussions des animateurs ont fait l'objet d'une attention particulière, car elles occupent une place de choix dans le nouveau programme radio. Enfin, ces examens qualité ont débouché sur des cours de deux jours réservés à l'ensemble des collaborateurs RTR occupés à produire le programme.

Formation de base et formation continue : les faits

En 2012, RTR a investi près de neuf jours de formation par équivalent temps plein (ETP). Ce chiffre ne tient pas compte des journées de formation des stagiaires. Il y a lieu de souligner que RTR a formé en 2012 tous les collaborateurs du programme et une partie des collaborateurs de l'état-major et de la technique au nouveau système de production « Openmedia ». Le système de production télévisuelle « Sonaps », nouveau lui aussi, a exigé des efforts d'apprentissage de la part des collaborateurs de la rédaction tv et de la technique tv.

D'autres journées de formation ont été organisées, mais en rapport cette fois avec le nouveau programme radio mis en place en février 2012 ; notons par ailleurs qu'il a nécessité la nomination de nouveaux cadres et la création de nouvelles fonctions au sein des rédactions. Et, pour tout dire, le nombre élevé de journées de formation s'explique aussi par la nécessité de mettre au courant les nouveaux venus à RTR, qui ne justifient pas toujours d'une expérience journalistique. Cette phase d'introduction est considéré comme une période de formation.

La qualité en période de changement

La mise en place du nouveau programme radio en février 2012 a induit une réorganisation de la formation interne. Celle-ci ne sera plus placée sous la responsabilité du chef RH, mais d'une chargée de la formation – un poste à 40% récemment créé – subordonnée directement au directeur de RTR. Un autre poste a été créé, à mi-temps : une tutrice qui s'occupera des nouveaux collaborateurs durant les premiers mois de son engagement ou durant tout son stage si elle s'inscrit au MAZ. La volonté de RTR est d'améliorer l'accueil des personnes qui rejoignent l'entreprise.

Les internautes sont toujours plus nombreux à utiliser les médias sociaux et certaines émissions de RTR surfent aussi sur cette vague. Il a donc fallu prévoir une formation pour les professionnels qui travaillent sur ces plateformes.

La rédaction du portail battaporta.rtr.ch, consacré au jeune public, produit aussi des vidéos ; les collaborateurs concernés ont dû se familiariser avec le nouveau système de production « Sonaps », avec le soutien du coach JRI interne de la RTR et des monteurs de la technique tv.

Enfin, dans le cadre du projet « Nouveau système de production tv < Sonaps > avec < Openmedia > intégré », les représentants de toutes les rédactions (radio, tv, online) ont participé à des ateliers pour définir les flux de travail qu'ils entendent mettre en œuvre à l'avenir et en informer leurs collègues. ■

Les observations du Conseil du public

SRG SSR Svizra Rumantscha

Les constatations et les recommandations du Conseil du public SRG.R permettent d'améliorer le travail quotidien des journalistes de Radiotelevisiun Svizra Rumantscha (RTR). Les observations sont faites dans le cadre de la gestion qualité RTR.

Le Conseil du public s'est réuni quatre fois en 2012. Les groupes de travail rédigent des rapports complets à l'attention des professionnels ; les chefs d'émission donnent ensuite leur avis. Ces informations permettent de vérifier comment les remarques du Conseil du public sont perçues par les journalistes RTR.

Sujets principaux et collaboration : grandir ensemble

En 2012, le Conseil du public SRG.R s'est consacré essentiellement à la nouvelle grille de Radio Rumantsch (RR) et au magazine tv « Contrasts ». Par ailleurs, un comité SRG.R a participé à une observation menée conjointement avec tous les conseils du public SSR ; cet effort commun renforce la collaboration entre les régions linguistiques. Le groupe de travail a analysé différents magazines consommation SSR, notamment « Kas-sensturz » (SF 1) et « Espresso » (DRS 1), qui ont été comparés aux émissions consommation de RTS et de RSI. On a aussi voulu savoir si RTR avait repris des sujets dans ses propres programmes.

Pour le Conseil du public SRG.R, il est important que l'Association soit solide. C'est pourquoi il arrive de rencontrer ses membres au stand RTR de l'ILHGA, la foire du commerce et de l'industrie d'Ilanz. L'objectif est de soigner les relations avec le public et d'obtenir des retours sur l'offre RTR.

Le magazine tv « Contrasts » : varié et plaisant

La première diffusion du magazine « Contrasts » a lieu le dimanche soir à 17h25 sur SF 1. De brefs reportages sont proposés en plus des reportages monothématiques. Selon l'actualité, l'émission-débat « Controvers » est diffusée à la place de « Contrasts ». Le Conseil du public tire un bilan positif de 2012. Les sujets sont variés, et les reportages concernant les personnalités locales sont persuasifs. Le Conseil apprécie aussi le format du magazine : comme les reportages sont courts, RTR peut aborder des sujets qui seraient trop longs pour un film monothématique. De plus, le Conseil trouve que RTR a bien fait de renoncer au lancement des reportages monothématiques : les téléspectateurs doivent trouver eux-mêmes leurs repères au début du reportage, sans les paroles du journaliste. Ce changement exige néanmoins des journalistes qu'ils rédigent des préambules accrocheurs et qu'ils arrivent à capter l'attention du public jusqu'à la fin du reportage. Le Conseil émet quelques

critiques : il souhaite que certains reportages soient plus longs pour que les émissions gagnent en profondeur. Le Conseil a aussi l'impression que les discussions sont trop consensuelles et souhaiterait plus de controverse.

Changement de la grille RR : place à la narration

Début 2012, RTR a remodelé entièrement le programme de RR. Le Conseil du public SRG.R est unanime : la nouvelle grille RR est plus vivante et plus plaisante. Le changement est réussi, il apporte de la fraîcheur et retient l'attention du public cible, les 30 ans et plus. Le style musical vise néanmoins les moins de 30 ans. C'est d'ailleurs à ce public, à l'aise avec les nouvelles technologies, que s'adresse la campagne publicitaire en utilisant des codes QR. Quelques critiques du Conseil du public concernent le jeu du matin et l'animation en tandem. En conclusion, si RR est devenue un excellent média d'accompagnement, elle pourrait cependant évoluer vers plus de narration. Les résultats des observations de 2012 permettent aux responsables RTR d'entreprendre d'autres changements dans le programme 2013.

Prix Médias SRG.R : un prix pour les contenus journalistiques

Le règlement du Prix Médias SRG.R a été adopté. Le Conseil du public SRG.R remettra ce prix doté de 6000 francs pour la première fois au printemps 2014. Le prix récompense chaque année les meilleurs contenus journalistiques RTR (radio, tv et multimédias) de l'année précédente. ■

Gestion qualité et contrôle interne

swissinfo.ch

Contrôle qualité : méthode, enseignements, mesures

La Confédération a modifié l'accord de prestations passé avec la SSR sur l'offre journalistique à destination de l'étranger ; ce nouvel accord est valable de 2013 à 2016. L'exercice sous revue a donc été une année transitoire, marquée par le raboutage d'un tiers du budget de Swissinfo, par des réductions de personnel et par une diminution de l'offre journalistique.

L'ampleur des restructurations a exigé un grand engagement de la part des personnes concernées. Les cadres ont eu pour tâche principale d'encourager le personnel à maintenir le niveau élevé de qualité de l'offre en dépit des difficultés internes. Ils les ont accompagnés tout au long du processus de changement, répondant à leurs questions et n'hésitant pas à débattre des enjeux pour l'entreprise.

Toujours dans le but de garantir la qualité, Swissinfo a élaboré une nouvelle charte et a défini les « Principes de gestion 2013 » à l'occasion d'un atelier réservé aux cadres. Malgré les restructurations, elle a mis en place la rédaction russophone – Swissinfo compte désormais dix rédactions – et lancé le « Thème du jour » en milieu d'année. Celui-ci représente une partie contraignante de l'offre pour l'ensemble des rédactions, mais il est traité différemment en fonction des sensibilités linguistiques et décliné en trois formats au maximum.

Un examen qualité a été défini pour le lancement du «Thème du jour», qui évalue l'idée elle-même et la façon dont elle est appréhendée dans les différentes langues. En d'autres termes, les rédactions sont invitées à faire des suggestions, ensuite débattues et reformulées dans les termes suivants : l'approche des thèmes doit-elle être une approche helvétique ? Les thèmes doivent-ils refléter la position suisse face aux événements internationaux ou l'opinion de l'étranger sur la Suisse ? Quels formats choisir pour le « Thème du jour » ? Les sujets sont soumis aux différentes étapes de l'examen qualité avant d'être publiés avec l'aval de la rédaction en chef. Le processus nécessite un certain temps, mais il permet de garantir un niveau de qualité équivalent dans les dix langues.

Formation de base et formation continue : les faits

L'offre de formation de Swissinfo est étendue. En 2012, des cours internes ont été organisés en français, en allemand, en anglais et en japonais, pour apprendre à utiliser les nouveaux formats, pour rendre les articles de Swissinfo plus attrayants, pour présenter les outils en ligne à la disposition des journalistes et du marketing, pour apprendre à cibler les recherches

internet spécifiques à Swissinfo ou pour se pencher sur les caractéristiques du journalisme en ligne japonais. Par ailleurs, des cours de français, d'allemand et d'italien ont été proposés aux collaborateurs d'origine étrangère. De leur côté, les cadres ont pu participer à deux ateliers.

Swissinfo totalise 3500 heures de formation, soit trois jours et demi par collaborateur.

La qualité en période de changement

Les internautes sont toujours plus nombreux à commenter les articles de Swissinfo, sur les blogs, dans les forums, dans les sondages. C'est ce que l'on appelle le contenu généré par les utilisateurs. Or, il arrive, comme dans n'importe quelle autre entreprise, que les utilisateurs violent les règles de comportement, en dépit des consignes publiées par Swissinfo sur son site internet.

Il est donc nécessaire de vérifier tous les commentaires et toutes les questions avant de les publier en ligne. Cette décision peut certes refroidir l'enthousiasme de certains internautes, mais elle est indispensable compte tenu du nombre croissant de contributions en provenance du monde entier et des exigences qualité de Swissinfo. ■

Les observations du Conseil du public de Swissinfo

Changement et renouveau au Conseil du public : focalisation sur les langues non nationales

Dans le cadre de la restructuration et de la restriction budgétaire de Swissinfo, le Comité du Conseil d'administration a décidé en décembre 2011 de réduire le Conseil du public de Swissinfo de 12 à 5 membres. Dès lors, le Conseil se concentre sur les langues non nationales, soit l'anglais, l'espagnol, le portugais, l'arabe, le chinois et le japonais ; le russe à partir de 2013. Depuis février 2012, le Conseil du public se compose des membres suivants : Walter Suter (président), déjà membre du précédent Conseil, est responsable de l'espagnol ; les autres membres sont Diccon Bewes (vice-président) pour l'anglais, Charles Genequand pour l'arabe, Jacques Marcovitch pour le portugais et Chok Woo pour le chinois. En 2012, le Conseil du public s'est réuni trois fois en session ordinaire. Il s'est concentré sur les sujets suivants :

Mandat de prestations

Le Conseil du public a été heureux d'apprendre que le Conseil fédéral a approuvé le nouveau mandat de prestations de Swissinfo. Ce faisant, le gouvernement renforce encore le mandat international de la SSR et garantit l'avenir de l'offre internet de Swissinfo. Publiée en 10 langues, l'offre en ligne permet de faire connaître la Suisse à un lectorat international.

Le « Thème du jour », un nouveau concept rédactionnel

Le nouveau concept rédactionnel du « Thème du jour » a particulièrement intéressé le Conseil du public. Avec ces dossiers multilingues et ce format de magazine d'actualité, Swissinfo réussit à mêler actualité et reportages de fond et à faire connaître au public international les spécificités de la politique et de la culture suisses.

Suisse de l'étranger

Le Conseil du public a salué le fait que le « Thème du jour » soit un moyen pour la Cinquième Suisse de s'informer en détail sur son pays. Swissinfo explique clairement de nombreux sujets aux Suisses de l'étranger et synthétise les informations. En conclusion: de l'avis du Conseil du public, Swissinfo a entièrement rempli son mandat international dans ce domaine.

Offre multilingue, nombre de visiteurs et plan de développement stratégique

En 2012, le Conseil du public s'est davantage penché sur l'offre multilingue de Swissinfo : les rédactions analysées font preuve d'une bonne qualité journalistique et traitent de sujets pertinents.

Le Conseil du public s'est renseigné plus à fond sur le nombre d'utilisateurs de la page internet de Swissinfo et sur l'instrument de mesure utilisé, Net-Matrix. Pour le Conseil, ces données représentent un moyen d'appréciation important. C'est pourquoi les membres de la direction de Swissinfo reçoivent dorénavant une vue d'ensemble détaillant l'évolution du nombre de visiteurs de la page internet.

C'est dans ce contexte que le Conseil du public se concentrera sur le nouveau plan de développement stratégique lors de sa première séance, en février 2013. Le plan de développement vise à renforcer la crédibilité de l'offre d'information de Swissinfo et à élargir le cercle de ses lecteurs réguliers. ■

Notre responsabilité à l'égard des collaborateurs

« De fortes personnalités font de bons programmes, de même que des collaborateurs compétents, orientés services, mobiles, fiables, responsables et loyaux font le succès économique de la SSR. »

En s'appuyant sur cette conviction, la SSR a formulé une nouvelle politique du personnel, qui s'inspire de la mission de la SSR et de sa charte d'entreprise. Les Ressources humaines (RH) encouragent sa mise en œuvre ; elles ont donc établi un programme d'action sous la forme d'une stratégie RH 2013–2017.

Stratégie RH 2013–2017 : priorités du Human Resources Management (HRM) SSR

Les cinq priorités HRM de la SSR pour ces prochaines années sont les suivantes :

1. Direction professionnelle et harmonisation

Efficiences, harmonisation, qualité : le repositionnement des RH doit être mené à bien.

2. Un personnel prêt au changement

De l'engagement des collaborateurs, de leur motivation et de leurs compétences professionnelles et personnelles dépend le succès de l'entreprise : la SSR s'adresse à des personnes orientées prestations, qui ont un sens aigu du service public.

3. Flexibilité et équité

Des conditions d'engagement équitables permettent de motiver le personnel et renforcent le sentiment de sécurité. La SSR recherche avec son partenaire social des solutions qui doivent permettre à l'entreprise de tirer des atouts de la mutation des médias.

4. Développement des cadres

Les cadres occupent une position clé. L'objectif est d'instaurer une approche de la conduite identique dans les quatre régions.

5. Pérennité de la Caisse de pension

La Caisse de pension doit élargir sa marge de manœuvre ; la primauté des cotisations lui donnera une assise plus solide.

Echanges nationaux

Ces dernières années, les unités d'entreprise de la SSR ont opéré un rapprochement. Une collaboration plus étroite a permis de dégager des synergies et d'accroître l'efficacité au sein de l'entreprise. Il est évident que les rencontres, mais aussi le travail et la formation en commun, favorisent les échanges

entre les régions et la compréhension mutuelle. Ces changements profitent à l'entreprise comme au développement personnel et professionnel des collaborateurs. En 2012, la SSR a mis en place un dispositif pour stimuler la collaboration :

- un forum des cadres RH et une rencontre des cadres supérieurs ;
- un programme de Management Development ;
- une formation de base nationale à la conduite ;
- différents projets nationaux.

Harmonisation continue des processus RH

La SSR a poursuivi l'harmonisation de ses processus RH et introduit quelques outils informatiques nouveaux. Au premier semestre, par exemple, elle a remplacé dans toute l'entreprise les dossiers papier du personnel par des dossiers électroniques. Elle a aussi mis en place une plateforme électronique de formation ; déjà utilisée par RSI depuis l'automne 2012, elle sera activée dans les autres unités d'entreprise et dans les unités d'organisation au début de 2013. L'entretien de situation professionnelle électronique (eESP), que certaines unités d'entreprise commenceront à utiliser en 2013, constitue également une nouveauté. Il permet de traiter l'ensemble du processus sur le portail SAP.

Par ailleurs, la SSR a défini, dans le cadre du projet d'harmonisation des processus HRM, les conditions de mise en œuvre de toute une série de mesures concernant la direction professionnelle, les centres de compétences RH, les services RH et le conseil RH. Une bonne partie des processus et des activités RH et des outils qui s'y rattachent, comme les feuilles d'information, les formulaires ou les modes d'emploi, ont été normalisés à l'échelle de l'entreprise. A partir de 2013, les unités d'entreprise de la SSR pourront donc travailler en se fondant sur les mêmes standards, conformément à l'objectif, qui est de mettre l'accent sur le professionnalisme et l'efficacité du HRM. Les mesures seront mises en œuvre au fur et à mesure dans les projets nationaux.

Premier sondage des cadres : la motivation est forte

En mars 2011, le Comité de direction de la SSR a décidé d'organiser un sondage des cadres en lieu et place du sondage du personnel prévu en 2011 et de renvoyer le sondage du personnel à l'année suivante. Désormais, les cadres et le personnel seront interrogés en alternance d'une année à l'autre. Afin de garantir le meilleur accueil possible à cette enquête, le questionnaire a été soumis au Comité de direction.

Le sondage a été lancé au début de 2012. Il ciblait les cadres des unités d'entreprise de la SSR et des filiales TPC et Swiss TXT. Les réponses des cadres aux enquêtes du personnel menées en 2006 et en 2009 ont pu être isolées et analysées séparément ; il a donc été possible de comparer les résultats des trois sondages (2006, 2009 et 2012).

Sur une échelle de 0 à 100, la satisfaction au travail des cadres totalise 75 points, soit un point de plus qu'en 2009. Seuls 9% des cadres se disent insatisfaits (7% « plutôt insatisfaits » et 2% « en grande partie insatisfaits »). Le sentiment d'appartenance comporte trois facettes : l'identification, la fluctuation psychologique et l'implication au travail. Il est très élevé, à 85 points, soit 6 points de plus qu'en 2009. Notons que les affirmations « Je suis fier de travailler à la SSR » (+17 points) et « Je m'identifie pleinement à la SSR, à ses programmes, à ses prestations et à ses produits » (+13 points) ont enregistré un taux d'adhésion nettement supérieur à celui d'il y a trois ans.

Les négociations sur la CCT 2013 ont abouti

En mai 2012, les négociations de la nouvelle convention collective de travail (CCT) n'avaient pas abouti après cinq séances de pourparlers. Il a fallu attendre septembre, et deux séances de plus, pour arriver à un accord.

Le contenu de la CCT a été simplifié, notamment les dispositions relatives aux collaborateurs employés à temps partiel et travaillant de façon irrégulière. Des économies seront réalisées dans les allocations, tandis que les rémunérations forfaitaires du personnel de la catégorie B ont pu être précisées. Comme les négociations se sont conclues tardivement, la plupart des règlements seront adaptés en 2013. Le règlement de piquet va être uniformisé.

Caisse de pension (CPS) : changement de primauté en vue

Le nombre de caisses de pension à passer de la primauté des prestations à la primauté des cotisations est en augmentation. En Suisse, elles ne sont plus que 10% en primauté des prestations, contre 20% récemment encore. Dans le même temps, elles pensent modifier leurs bases techniques (rémunération, taux de conversion, etc.) pour les adapter aux nouvelles exigences. La CPS peut difficilement se soustraire à cette tendance.

La SSR et le SSM, qui sont partenaires sociaux, travaillent intensivement depuis deux ans avec le Conseil de fondation de la CPS à la définition de modalités de changement de primauté

satisfaisantes pour les deux parties. Le syndicat a posé une condition au moment où le projet a débuté : le changement de primauté doit faire l'objet d'une consultation à la base des assurés.

La SSR est prête à soutenir financièrement le passage à la primauté des cotisations. Lors de sa dernière séance de l'année, le Conseil de fondation a approuvé le changement de primauté à une nette majorité. Une vaste campagne d'information permettra d'informer par le menu les assurés des conséquences liées au changement de primauté ou au maintien de la primauté des prestations. La consultation à la base devrait avoir lieu en juin 2013.

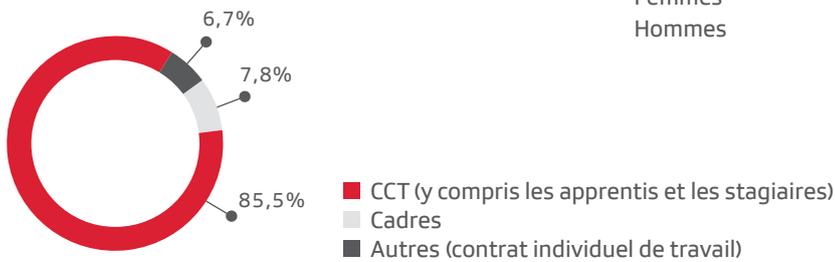
Caisse de pension (CPS) : le rendement profite au taux de couverture

La faiblesse de la croissance aux Etats-Unis et la récession en Europe ont eu des effets fâcheux sur le négoce mondial en 2012. Malgré cet environnement défavorable, la Caisse de pension a dégagé sur l'exercice un rendement de 8,03%. Le taux de couverture a augmenté de 4 points de pourcentage, à 104% fin 2012.

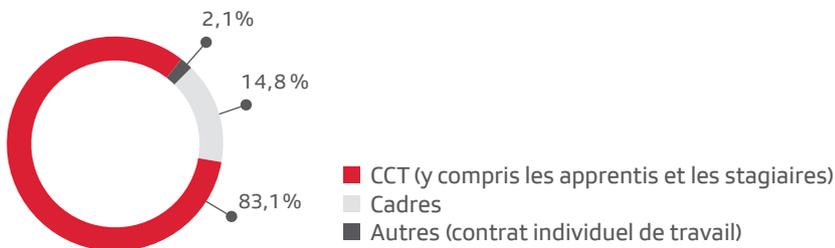
Ce sont avant tout les titres risqués tels que les actions qui ont sensiblement progressé au cours de l'exercice sous revue, en dépit du marasme ambiant. Comme la crise de la dette persiste, la prudence reste de mise, car les marchés sont influencés par des facteurs psychologiques.

Ressources humaines en chiffres

ETP = équivalent temps plein		2012	2011	2010	2009
Postes à plein temps	ETP	4943	4829	4948	4979
Nombre de personnes par catégorie contractuelle					
Cadres	Total	476	464	446	449
	Femmes	129	132	120	110
	Hommes	347	332	326	339
CCT (y compris les apprentis et les stagiaires)	Total	5 193	5 086	5 168	5 206
	Femmes	2 307	2 225	2 253	2 277
	Hommes	2 886	2 831	2 915	2 929
Autres (contrat individuel de travail)	Total	408	376	399	457
	Femmes	176	167	180	210
	Hommes	232	209	219	247
Toutes catégories confondues	Total	6 077	5 926	6 013	6 112
	Femmes	2 612	2 554	2 553	2 597
	Hommes	3 465	3 372	3 460	3 515



Répartition de la masse salariale par catégorie contractuelle		2012	2011	2010	2009
Cadres	CHF 1000	79 322	80 681	77 012	76 279
	%	14,8	15,2	14,4	14,2
CCT (y compris les apprentis et les stagiaires)	CHF 1000	445 789	438 121	445 356	448 054
	%	83,1	82,8	83,4	83,3
Autres (contrat individuel de travail)	CHF 1000	11 515	10 710	11 788	13 524
	%	2,1	2,0	2,2	2,5
Total masse salariale	CHF 1000	536 626	529 512	534 156	537 857
	%	100,0	100,0	100,0	100,0

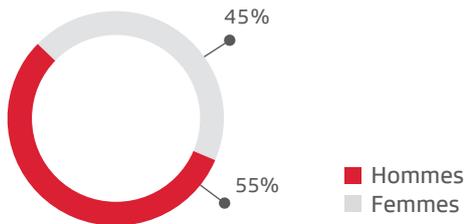


Indicateurs RH

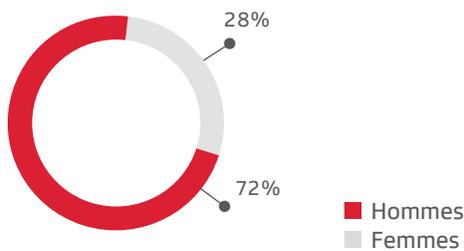
ETP = équivalent temps plein

Personnel CCT

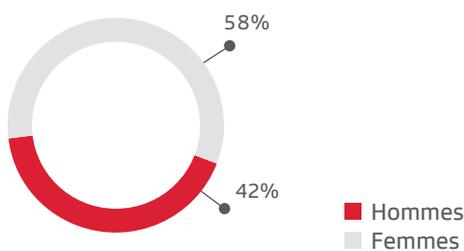
			2012	2011	2010	2009
Personnel sous CCT par sexe :	Femmes	%	45	44	43	44
	Hommes	%	55	56	57	56



			2012	2011	2010	2009
Cadres par sexe :	Femmes	%	27	28	27	24
	Hommes	%	73	72	73	76



			2012	2011	2010	2009
Collaborateurs à temps partiel (toutes catégories)	En % du total des employés		51	50	50	50
Dont femmes à temps partiel	%		58	58	58	58
Dont hommes à temps partiel	%		42	42	42	42



			2012	2011	2010	2009
Moyenne d'âge	Total en années		43,3	43,3	43,2	42,8
Ancienneté dans l'entreprise	Total en années		12,3	12,5	12,5	12,2

Absences

			2012	2011	2010	2009
Nombre de jours d'absence des collaborateurs sous CCT (maladie)	En jours de travail par ETP		9,6	9,0	8,2	8,8

Fluctuation « nette »¹

			2012	2011	2010	2009
Personnel CCT	%		3,1	3,6	3,0	2,7
Cadres	%		3,0	2,1	2,2	2,5

¹ Comprend seulement les résiliations données par les employés

Une gestion et un contrôle responsables

L'Association SSR diffuse des programmes de radio et de télévision et des services journalistiques (médias en ligne, télétexte, offre destinée à l'étranger), conformément à la loi fédérale sur la radio et la télévision du 24 mars 2006 (LRTV), à l'ordonnance sur la radio et la télévision (ORTV) du 9 mars 2007 et à la concession du 28 novembre 2007 octroyée par le Conseil fédéral. Pour s'acquitter de son mandat au service de la collectivité, l'Association exploite une entreprise sans but lucratif.

Les organes

L'Assemblée des délégués est l'organe suprême de l'Association. Le Conseil d'administration assume la haute direction. Les comités régionaux peuvent faire des propositions au Conseil d'administration en rapport avec le programme et prendre des décisions ayant trait aux concepts de programme¹ et à l'allocation des ressources financières (enveloppes budgétaires), dans la limite des pouvoirs qui leur sont délégués. Epaulé par le Comité de direction, qui lui est subordonné, le directeur général dirige l'entreprise dans le respect des compétences qui lui sont attribuées par le Conseil d'administration. Depuis le 1er janvier 2009, la société Ernst & Young est l'organe de révision de l'entreprise (maison mère et filiales).

L'entreprise

Entreprise est synonyme de groupe ; elle comprend la maison mère, qui fait juridiquement partie intégrante de l'Association, et six filiales. A la fin de 2012, la maison mère comptait six succursales. Les émissions radio/tv et les autres offres journalistiques sont assurées par cinq unités d'entreprise : Radiotelevisione svizzera (RSI), Radiotelevisioniun Svizra Rumantscha (RTR), Radio Télévision Suisse (RTS), Schweizer Radio und Fernsehen (SRF) et Swissinfo.

Les domaines centraux et les prestations communes sont regroupés au sein de la Direction générale. Le 1er janvier 2012, l'unité d'organisation Media Services a été dissoute, intégrée à la Direction générale et rattachée à la Direction des Opérations.

¹ Le concept de programme définit l'axe de développement général, les groupes cibles et les objectifs de marché stratégiques, la structure générale du contenu et les axes de développement d'une chaîne (La Première, etc.), d'un domaine (l'information, etc.) ou d'une autre offre journalistique (service en ligne de Swissinfo, par exemple). Il repose sur le mandat de service public, sur les exigences qualité de la LRTV, sur la concession et sur les consignes du Conseil d'administration.

A la même date, la Business Unit Sport a été intégrée à la Direction générale et rattachée à la Direction Finances et Controlling.

A la fin de 2012, la SSR détenait une participation supérieure à 50% dans six filiales : Technology and Production Center Switzerland AG (TPC AG), Teletext Suisse SA (Swiss TXT), Publisuisse SA, Telvetia SA, Mxlab AG et MCDT SA. Exception faite du TPC et partiellement de Swiss TXT, leurs activités ne sont pas directement liées à la production des émissions radio/tv ou à celle des autres offres journalistiques. Ces filiales sont des sociétés non cotées en Bourse (cf. annexe aux comptes du groupe page 153). Chaque filiale est gérée par un conseil d'administration, dans lequel siègent des représentants désignés par le Comité de direction de la SSR. Les présidents des conseils d'administration des filiales sont en règle générale membres du Comité de direction de la SSR. Le directeur du TPC participe, avec voix consultative, aux réunions de la direction de Schweizer Radio und Fernsehen (SRF).

L'Association

L'Association SSR compte quatre sociétés régionales :

- Société SRG.D : Radio- und Fernsehgesellschaft der deutschen und rätoromanischen Schweiz
- Société RTSR : Société de radiodiffusion et de télévision de la Suisse romande
- Coopérative Corsi : Società cooperativa per la Radiotelevisione svizzera di lingua italiana
- Société SRG.R : SRG SSR Svizra Rumantscha

Les sociétés régionales SRG.D et RTSR sont subdivisées à leur tour en sept sociétés membres. 21500 personnes sont membres des sociétés régionales.

Bien implantées dans la société, les sociétés régionales alimentent le débat sur le service public et elles influencent le développement et la qualité des émissions radio/tv et des autres offres journalistiques. Les conseils régionaux

- expliquent les enjeux culturels et les questions de société,
- prennent connaissance des concepts de programme et du rapport des unités d'entreprise sur la qualité et le service public,
- soumettent au comité régional des amendements aux concepts de programme,
- désignent les délégués et
- assument les tâches qui n'incombent pas aux assemblées (société ou coopérative) ou au comité régional.

Les comités régionaux dirigent les sociétés régionales et ils jouent un rôle actif dans le traitement des dossiers consacrés au programme, que le Conseil d'administration examine, comme le prévoient les statuts de la SSR. Les présidents des sociétés régionales participent d'office à l'Assemblée des délégués et au Conseil d'administration de la SSR.

Chaque société régionale consulte son Conseil du public, qui fait le lien entre les chefs de programme et les auditeurs-téléspectateurs ; elle donne aussi son avis sur le programme, le Conseil du public étant appelé à faire des remarques et des suggestions. Les présidents des conseils du public se réunissent plusieurs fois par an pour partager des expériences, développer des méthodes et des instruments et coordonner les commentaires ayant trait à l'offre. Dans chaque région linguistique, le Conseil du public a institué un organe de médiation, chargé de traiter les réclamations en rapport avec le programme radio/tv et les autres offres journalistiques.

Le Conseil d'administration de la SSR compte neuf membres : les quatre présidents régionaux, deux personnes nommées par le Conseil fédéral et trois personnes désignées par l'Assemblée des délégués.

Le président SSR est élu par l'Assemblée des délégués ; il est en même temps président de l'Assemblée des délégués et président du Conseil d'administration.

Structure du capital

Au 31 décembre 2012, les capitaux propres de la SSR s'élèvent à CHF 459,1 millions. Ils se composent d'une réserve de base de CHF 480 millions et d'une réserve de CHF -20,9 millions provenant des bénéfices.

L'Assemblée des délégués

Organe suprême de la SSR, l'Assemblée des délégués compte 41 membres. Sa composition est la suivante :

Délégués	
SRG.D	18
RTSR	9
Corsi	6
SRG.R	3
Total des délégués	36
(y compris les quatre présidents régionaux qui sont d'office délégués et membres du Conseil d'administration)	

Autres membres	
Administrateurs élus par l'Assemblée des délégués	3
Administrateurs nommés par le Conseil fédéral	2
Total des autres membres	5
Total délégués + autres membres	41

Les délégués peuvent se faire représenter par d'autres personnes, qui doivent justifier d'une procuration de la société régionale. Le mandat est de quatre ans ; le dernier est échu le 31 décembre 2011. Celui qui a démarré le 1er janvier 2012 durera jusqu'à fin 2015. L'Assemblée des délégués invite également le président de l'association du personnel signataire de la Convention collective de travail (CCT) et un représentant des cadres à participer à ses réunions.

Les compétences de l'Assemblée des délégués sont définies dans les statuts. En plus des questions statutaires, qui sont du ressort de l'Assemblée générale en vertu du droit des sociétés anonymes, l'Assemblée des délégués approuve, à la demande du Conseil d'administration, la nomination du directeur général, les propositions d'amendement de la concession émanant du Conseil d'administration et le rapport sur la qualité du service public publié chaque année par la SSR. Elle édicte le règlement sur les indemnités de ses membres et de ceux du Conseil d'administration et elle se prononce sur les propositions au Conseil fédéral concernant le montant de la redevance. Par ailleurs,

elle décide de l'allocation annuelle des ressources aux sociétés régionales. Elle peut proposer au Conseil d'administration un examen du service public et de la qualité ; les administrateurs ont six mois pour répondre. Enfin, l'Assemblée des délégués

prend acte du règlement d'organisation, de la stratégie et du rapport de mise en œuvre de la stratégie. Elle se réunit deux fois par an au moins.

Assemblée des délégués

Délégués élus par les sociétés régionales	Autre fonction	Première nomination
SRG.D		
Baumeler Viktor, Lucerne (président SRG.D)	Administrateur	2007
Cuttat Marcel, Berne		2012
Flury Peter, Laufon		2007
Frey Gerhard, Niederteufen		2007
Gamma Robert, Küssnacht/SZ		2007
Hasler Susanne, Villnachern		2007
Hatz Christine, Bâle		2007
Jaggi Léander, Naters		2007
Kaufmann Dorette, Gränichen		2012
Marti Werner, Herrliberg		2012
Meili Barbara, Zurich		2012
Melchior Andreas, Berikon		2009
Moor Peter, Oltern		2012
Niederer Erich, Grub/AR		2011
Oehler Arthur, Heiden		2007
Schefer Andreas, Berne		2009
Ullrich Niklaus, Arlesheim (vice-président SRG.D)		2001
Zeier Niklaus, Lucerne		2008

Assemblée des délégués

Délégués élus par les sociétés régionales	Autre fonction	Première nomination
RTSR		
Béguin Thierry, Saint-Blaise		2008
Benjamin Eric, Genève		2007
Berger-Loutan Nicole, Cousset		2009
Brunner Wicht Isabelle, Fribourg		2012
Busset Jean-Bernard, Meyrin		2012
Cleusix Jean-Marie, Leytron		2008
Flühmann Martine, Epalinges		2007
Langel Marc-Alain, Bevaix		2012
Roth Jean-François, Courtételle (président RTSR)	Administrateur	2007
Corsi		
Gendotti Gabriele, Faido		2012
Keller Fabrizio, Grono		2005
Michael Maurizio, Castasegna		2008
Pedrazzini Luigi, Locarno (président Corsi)	Administrateur	2012
Perucchi Borsa Simonetta, Lugano		2008
Soldini Renato, Davesco Soragno		2008
SRG.R		
Baselgia Beatrice, Domat/Ems		2009
Bezzola Duri, Scuol (président SRG.R jusqu'à 2012)	Administrateur	2006
Blumenthal Duri, Degen (vice-président SRG.R)		2007
Knapp Oscar, Scuol (président SRG.R à partir de 2013)	Administrateur	2013

Assemblée des délégués		
	Autre fonction	Première nomination
Administrateurs nommés par l'Assemblée des délégués		
Fecker Regula, Zurich	Administratrice	2012
Küng Lucy, Küsnacht/ZH	Administratrice	2008
Loretan Raymond, Genève (président)	Administrateur	2012
Administrateurs nommés par le Conseil fédéral		
Gygi Ulrich, Berne	Administrateur	2008
Lauri Hans, Münsingen	Administrateur	2008
Participants avec voix consultative		
Bruderer Ruedi, Coire Araschgen	Représentant SSM à partir du 9.11.2012	2012
de Weck Roger, Berne et Zurich	Directeur général	2011
Schäffler Jürg, Berne	Représentant de l'Association des cadres (ADC)	2001
Délégués démissionnaires en 2012		
Rigg Evi, Mönchaltorf		2007
Studer Peter, Langendorf		2010
Administrateur démissionnaire en 2012		
Bezzola Duri, Scuol (président SRG.R)	Administrateur	2006
Participante avec voix consultative démissionnaire en 2012		
Büttner Barbara, Berne	Représentante SSM jusqu'au 9.11.2012	2000

Le Conseil d'administration

Le Conseil d'administration exerce la haute direction de la SSR. Il dirige les affaires et répond devant l'autorité de concession de la satisfaction des exigences légales et des contraintes de la concession. En vertu de l'art. 716 a et b du Code des obligations (CO) et des statuts, il a, dans le règlement d'organisation du 16 décembre 2010, délégué au directeur général la gestion de l'entreprise et la direction générale des programmes, mais pas ses attributions intransmissibles et inaliénables. Les comités régionaux définissent les concepts de programme dans le respect des consignes du Conseil d'administration relatives à la stratégie de l'offre. Après avoir évalué les concepts, ils répartissent les ressources financières avalisées par le Conseil d'administration entre les chaînes ou les domaines. Ils font par ailleurs des propositions au Conseil d'administration, en rapport avec les dossiers suivants :

- nomination des directeurs des unités d'entreprise et nomination des cadres du second échelon justifiant d'une compétence de programme,
- déplacement des studios régionaux,
- modification de la structure régionale des unités d'entreprise,
- modification, dans les unités d'entreprise, du second échelon de direction justifiant d'une compétence de programme.

Si le Conseil d'administration rejette les propositions, il renvoie les dossiers au comité régional, en formulant des recommandations. Il peut arriver que le comité régional désapprouve les consignes du Conseil d'administration sur les concepts de programme ou sur l'allocation des ressources ; il appartient alors au Conseil d'administration de trancher. Le comité régional peut en outre proposer au Conseil d'administration le réexamen de la qualité des programmes et du service public des unités d'entreprise.

Le 31 décembre 2012, Duri Bezzola a quitté la présidence de SRG.R et le Conseil d'administration. Oscar Knapp lui a succédé dans les deux fonctions le 1er janvier 2013.

Déclaration des intérêts

Les autres activités principales au sein d'organes de direction ou de surveillance et les fonctions politiques sont indiquées pour chaque membre.

Participations croisées

Il n'existe pas de participation croisée à des conseils d'administration entre la SSR et d'autres sociétés en dehors de l'Association SSR ou de son périmètre de consolidation.

Mandat

Un administrateur ne peut pas exercer son mandat plus de 12 ans. Une nouvelle période de quatre ans a débuté le 1er janvier 2012.

Organisation interne

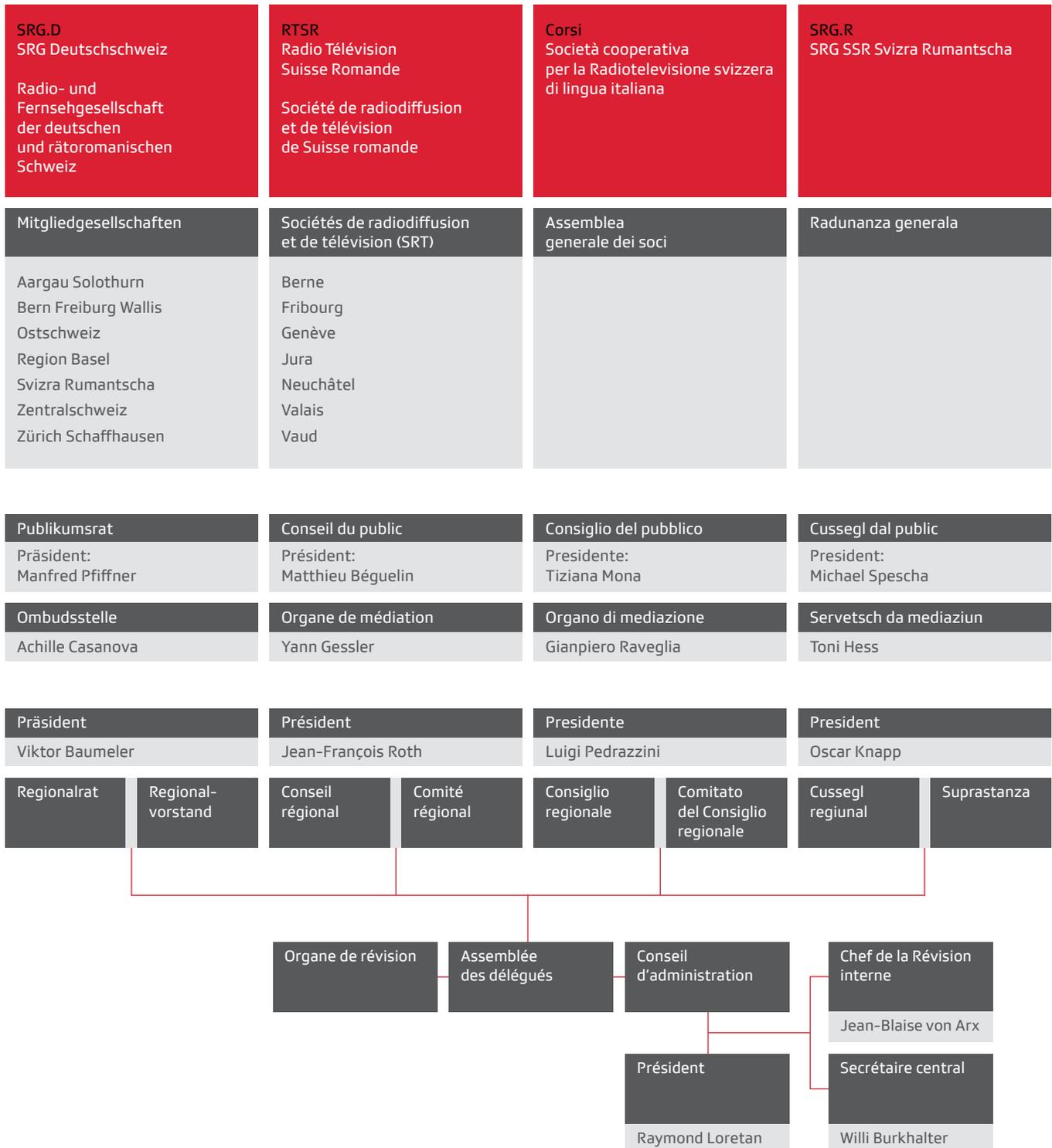
Le président du Conseil d'administration est élu par l'Assemblée des délégués. Le Conseil d'administration s'organise librement. Il désigne un secrétaire, qui n'est pas membre du Conseil d'administration (Secrétariat central). Le Conseil d'administration a institué les comités ci-après et un groupe de travail permanent, chargés de l'informer oralement, de lui soumettre des propositions écrites ou de lui faire suivre les comptes rendus des réunions.

Comité des ressources humaines : le Conseil d'administration a décidé de fusionner en début d'année le Comité de nomination et le Comité de rémunération en un Comité des ressources humaines, composé de Raymond Loretan (président), de Viktor Baumeler, de Jean-François Roth et de Hans Lauri. Le Comité des ressources humaines évalue la politique du personnel à l'attention du Conseil d'administration, il prépare les dossiers de nomination du Conseil d'administration – pour autant que les propositions ne soient pas de la compétence des comités régionaux – et il le seconde dans la définition de l'enveloppe salariale des cadres supérieurs de l'entreprise et dans l'indemnisation des organes de l'Association. Il fixe, sur mandat du Conseil d'administration, les conditions d'engagement du directeur général. Par ailleurs, il veille à une composition équilibrée du Conseil d'administration et il prépare, à l'intention de ce dernier, les dossiers de nomination du directeur général et des autres cadres. Il s'est réuni neuf fois en 2012. La procédure de sélection a débuté cette année pour trouver un successeur au secrétaire central.

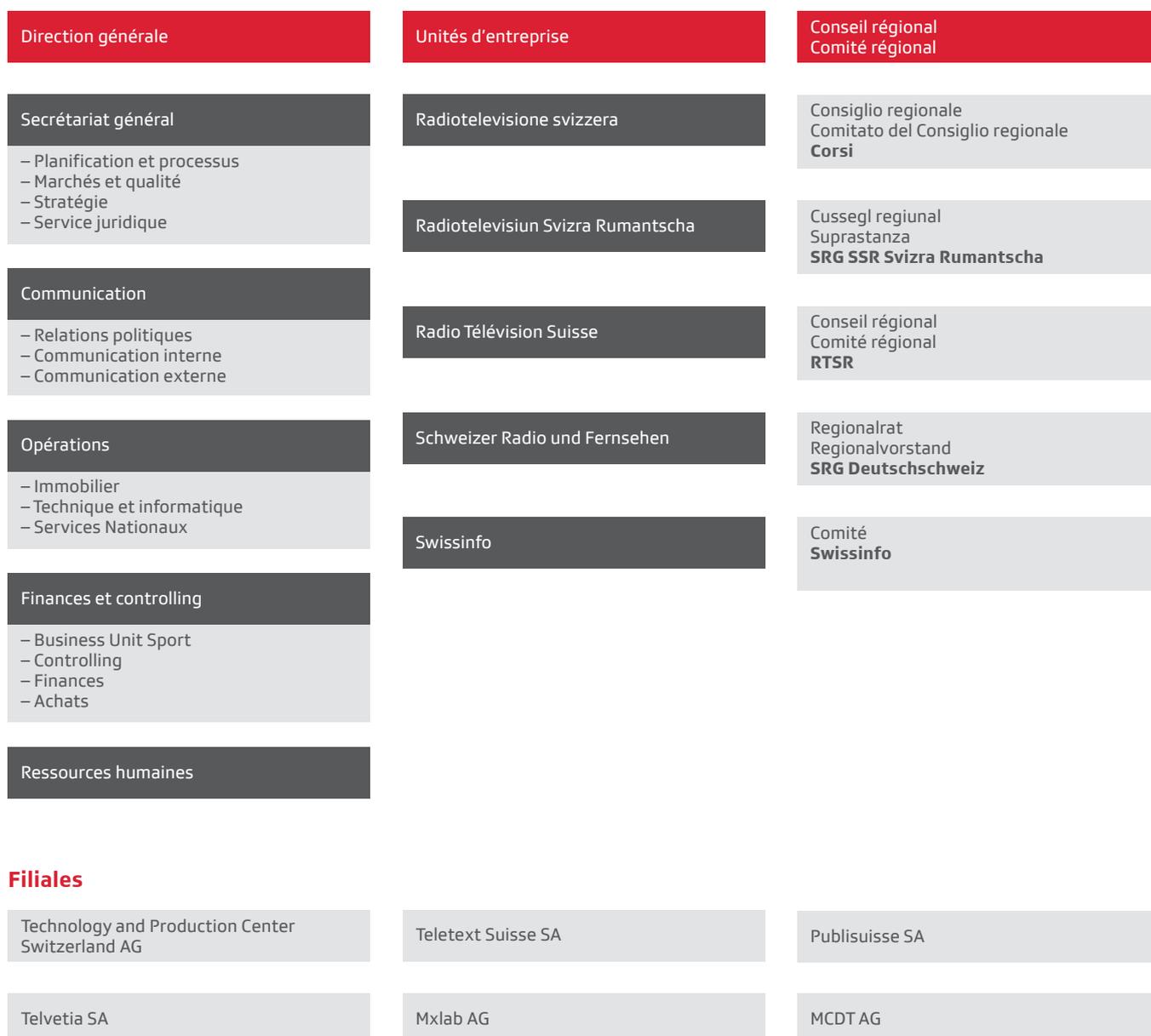
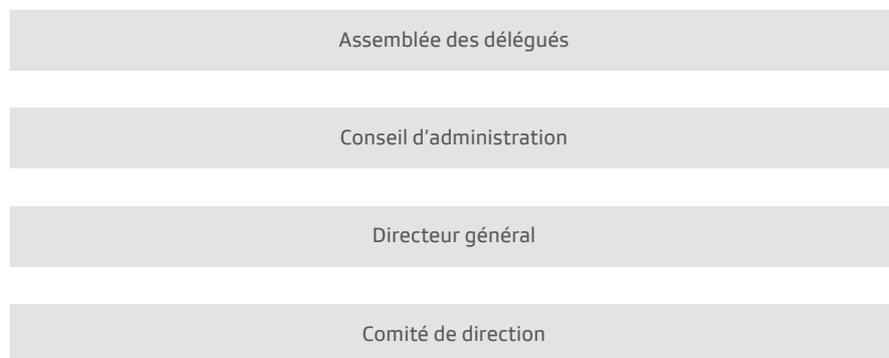
La suite page 92 →

Le 1er janvier 2013, le Conseil d'administration présentait la composition suivante (pages 86–91) →

Structure de l'Association



Structure de l'entreprise



Conseil d'administration

Raymond Loretan

Président de la SSR

En fonction



Membre du Conseil d'administration depuis 2012

Parcours professionnel

Raymond Loretan est licencié en droit de l'Université de Fribourg (1981). Après avoir été secrétaire diplomatique du secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, Edouard Brunner (1984–1987), il devient collaborateur personnel du conseiller fédéral Arnold Koller au Département militaire fédéral et au Département fédéral de justice et police (1987–1990). Il occupe ensuite les postes de délégué aux Affaires européennes et transfrontalières du canton du Valais (1991–1992) et de secrétaire général du PDC suisse (1993–1997). Il est nommé ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de Suisse à Singapour et au Brunei (1997–2002), puis consul général de Suisse à New York, avec titre d'ambassadeur (2002–2007). Il quitte le service public en 2007 pour fonder le cabinet conseils « Fasel Balet Loretan Associés » à Genève.

Mandats au sein de conseils d'administration, autres

Groupe Aevis Holding, Fribourg (vice-président) ; filiale Aevis Genolier Swiss Medical Network SA (président) et CA de huit cliniques de la filiale Genolier (président, vice-président ou membre) ; filiale Aevis Les Hauts de Genolier (président) ; Société Suisse des Explosifs SSE, Brigue (président) ; Vins des Chevaliers SA, Salquenen ; Fondation Centre for Humanitarian Dialogue, Genève ; Fondation Béjart Ballet Lausanne jusqu'au 30 novembre 2012.

Viktor Baumeler

Vice-président de la SSR et président de la SRG Deutschschweiz

En fonction



Membre du Conseil d'administration depuis 2008, vice-président du Conseil d'administration depuis 2012

Parcours professionnel

Viktor Baumeler, docteur en droit, a été chef d'état-major du département social de la Ville de Zurich (de 1979 à 1984), puis du département de l'éducation du Canton de Lucerne (de 1984 à 1988), avant d'assumer les fonctions de chancelier d'Etat du Canton de Lucerne (en qualité de chef d'état-major du gouvernement et du parlement) entre 1988 et 2008.

Mandats au sein de conseils d'administration, autres

TPC AG, Fondation St. Charles Hall, Meggen (président) jusqu'au 31 décembre 2012.

Regula Fecker

Membre du Conseil d'administration SSR

En fonction



Membre du Conseil d'administration depuis 2012

Parcours professionnel

Regula Fecker termine en 2003 une formation de planificatrice en communication et marketing avec brevet fédéral, SAWI. De 1999 à 2004, elle est conseillère auprès de l'agence zurichoise Jung von Matt/Limmat, avant de passer chez TBWA, comme Account planer à New York (2004-2005), puis comme Senior account planer à Berlin (2005-2006). Elle retourne chez Jung von Matt/Limmat en 2006, puis fonde, avec deux partenaires, l'agence Rod Kommunikation en 2007. En 2010, elle est désignée publicitaire de l'année.

Mandats au sein de conseils d'administration, autres

CA et membre de la direction de Rod Kommunikation AG, Zurich ; Hotel Piz Linard, Lavin/GR ; chargée de cours et intervenante dans les domaines planification stratégique et cross-média dans différents instituts de formation suisses.

Lucy Küng

Membre du Conseil d'administration SSR

En fonction



Membre du Conseil d'administration depuis 2008

Parcours professionnel

Lucy Küng est professeure hôte au « Reuters Institute for the Study of Journalism » à l'Université d'Oxford, professeure en économie et gestion des médias à l'Université de Jönköping (Suède) et membre associée de l'Université de St-Gall. Elle conseille les entreprises et les organisations dirigeantes sur les questions d'innovation, de stratégie et de développement de l'organisation, plus particulièrement dans le domaine de l'innovation des modèles économiques. Ancienne présidente de la « European Media Management Association » (EMMA), elle a passé son doctorat et soutenu une thèse d'habilitation en économie d'entreprise à l'Université de St-Gall.

Autre mandat

Membre du Conseil de fondation de « The Zurich International School » à Wädenswil.

Hans Lauri

Membre du Conseil d'administration SSR

En fonction



Membre du Conseil d'administration depuis 2008

Parcours professionnel

Hans Lauri est docteur en droit et avocat. Après avoir été chef de section et vice-directeur auprès de l'Administration fédérale des finances (AFF), il a dirigé de 1986 à 1994 l'Administration fédérale des douanes (AFD), avant d'être nommé conseiller d'État et ministre cantonal des finances de Berne jusqu'en 2001. Il a par ailleurs présidé la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances durant les deux dernières années de son mandat. De 2001 à 2007, il a représenté le Canton de Berne au Conseil des États. Il exerce aujourd'hui en tant que consultant indépendant.

Mandats au sein de conseils d'administration, autres

RUAG Holding AG, Berne ; Basler & Hofmann AG, Ingénieure, Planer und Berater AG, Zurich ; Berner Reha Zentrum AG, Heiligenschwendi (président) ; Fondation KonzertTheaterBern, Berne jusqu'au 30 juin 2012 (président).

Ulrich Gygi

Membre du Conseil d'administration SSR

En fonction



Membre du Conseil d'administration depuis 2008

Parcours professionnel

Ulrich Gygi a étudié les sciences économiques à l'Université de Berne, où il a obtenu son doctorat. Assistant à l'Institut de gestion d'entreprise de l'Université de Berne, il a intégré ensuite l'Administration fédérale des finances (AFF) en 1979. Après un passage à l'ancien Office fédéral de l'organisation, il a été promu, en 1986, vice-directeur et, en 1989, directeur de l'AFF. En 2000, Ulrich Gygi est nommé directeur général de La Poste Suisse, fonction qu'il occupe jusqu'en mars 2009. Depuis le 1er janvier 2009 il est président du Conseil d'administration des CFF.

Mandats au sein de conseils d'administration

CA des CFF, Berne (président) ; AXA Versicherungen AG et AXA Leben AG, Winterthur ; BNP Paribas SA (Suisse), Genève.

Jean-François Roth

Membre du Conseil d'administration SSR et président de la RTSR

En fonction



Membre du Conseil d'administration depuis 2007

Parcours professionnel

Jean-François Roth est licencié en lettres et en droit de l'Université de Fribourg. Il obtient ensuite son brevet d'avocat et il exerce le barreau à Delémont. Il entre très jeune au Parlement jurassien qu'il préside en 1987. De 1987 à 1994, il représente la République et Canton du Jura au Conseil des Etats, puis en 1994, il entre au Gouvernement jurassien. Il y reste douze ans durant lesquels il a en charge l'économie publique et les affaires extérieures. Au cours de son deuxième mandat de conseiller d'Etat, il est nommé ambassadeur d'Expo 02 et s'attache à promouvoir ce grand rendez-vous national à travers la Suisse.

Mandats au sein de conseils d'administration, autres

Suisse Tourisme (président), Commission des loteries et paris (président), Fondation de formation en arts de la scène « Cour de miracles ».

Luigi Pedrazzini

Membre du Conseil d'administration SSR et président de la Corsi

En fonction



Membre du Conseil d'administration depuis 2012

Parcours professionnel

Licencié en droit de l'Université de Zurich (1977), Luigi Pedrazzini obtient son brevet d'avocat en 1992. De 1977 à 1983, il est rédacteur en chef du quotidien tessinois « Popolo e Libertà ». En 1983, il rejoint la Società Elettrica Sopracenerina SA à Locarno, dont il assume la présidence de la direction à partir de 1986. En 1999, Luigi Pedrazzini est élu conseiller d'Etat cantonal, où il dirige jusqu'en 2011 le département des Institutions (Intérieur, Justice, Sécurité). Entre 2001 et 2005, il préside la Conférence des gouvernements cantonaux. A la fin de son mandat de conseiller d'Etat, il a rejoint le bureau BMA Studio Legale, à Locarno, en tant qu'avocat.

Mandats au sein de conseils d'administration, autres

Edy Toscano Engineering & Consulting, Zurich ; Salus Medica Clinic, Lugano; Ars Medica Clinic SA, Sorengo ; Festival du Film de Locarno; Fondations : Scuola Dimitri, Valle Bavone, il Gabbiano, Orchestra della Svizzera italiana (OSI), Ricerca Neurologica.

Oscar Knapp

Membre du Conseil d'administration SSR et président de la SRG SSR Svizra Rumantscha

Nouveau



Membre du Conseil d'administration depuis 2013

Parcours professionnel

Oscar Knapp, docteur ès sciences économiques de l'université de St-Gall, a débuté sa carrière diplomatique en 1978 à la Division du commerce du Département fédéral de l'économie publique (DFE). En 1996, après des missions à Paris, au Brésil et à Washington D.C., il est promu ambassadeur de Suisse au Brésil. Le Conseil fédéral le nomme délégué aux traités de commerce du Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco) du DFE en 2000. De 2006 à 2010, M. Knapp est ambassadeur de Suisse en Autriche et, en juillet 2010, il devient membre de la direction du Secrétariat d'Etat aux questions financières internationales du Département fédéral des finances.

Autre Mandat

Conseil de fondation Chastè da Tarasp, Tarasp.

Duri Bezzola

Membre du Conseil d'administration SSR et président de la SRG SSR Svizra Rumantscha

Jusqu'à fin 2012



Membre du Conseil d'administration de 2006 à 2012

Parcours professionnel

Duri Bezzola est architecte de formation. Membre de l'exécutif communal de Scuol de 1983 à 1990, il a représenté le canton des Grisons au Conseil national de 1991 à 2007. De 2000 à 2008, il a été président de Swiss Ski (fédération suisse de ski).

Mandats au sein de conseils d'administration

Bezzola Denoth SA, Scuol ; Bogn Engiadina SA, Scuol (président) jusqu'au 3 septembre 2012.

Willi Burkhalter
Secrétaire central

En fonction



Secrétaire du Conseil d'administration depuis 2004
(sans droit de vote)

Parcours professionnel

Willi Burkhalter, avocat, a terminé ses études de droit à l'Université de Zurich en 1972. Après un court séjour au Département de justice du canton de Lucerne, il a travaillé à l'Administration fédérale des finances (AFF) en qualité de collaborateur scientifique et chef de section. C'est en 1990 qu'il est entré à la SSR comme responsable du domaine Finances et administration ; sept ans plus tard, il s'est vu confier la responsabilité des sociétés en participation. Le Conseil d'administration l'a nommé secrétaire central en 2004.

Comité d'audit et des finances : en 2012, il était composé de Hans Lauri (président), de Duri Bezzola et de Luigi Pedrazzini. Duri Bezzola s'est retiré du Conseil d'administration à la fin de l'année ; le Conseil d'administration lui a désigné un successeur en la personne l'Ulrich Gygi, qui assure le contact entre le Comité d'audit et des finances et le Comité d'investissement, conformément à la réglementation. Le Comité évalue la situation financière de l'entreprise pour le Conseil d'administration et il le seconde dans la définition des principes comptables, du contrôle financier, de la planification financière et de la surveillance de la gestion d'entreprise en veillant au respect des lois, des statuts, des règlements et des directives. Il évalue

- l'organisation, l'indépendance et l'efficacité des procédures de travail de la Révision interne et de l'organe de révision, de même que leur mode de coopération,
- l'indépendance et l'efficacité du système de contrôle interne (SCI),
- la qualité de la comptabilité et du rapport financier, sur la base de l'évaluation de la Révision interne et de l'organe de révision,
- le respect des normes (compliance).

En 2012, le Comité d'audit et des finances s'est réuni cinq fois. Le président de la SSR peut demander à participer aux réunions, avec voix consultative.

Comité d'investissement : il était composé, en fin d'année, de Duri Bezzola (président), d'Ulrich Gygi et de Lucy Küng. Ulrich Gygi assure dorénavant la présidence, à la suite du départ de Duri Bezzola. De son côté, Jean-François Roth remplace Duri Bezzola au sein du Comité d'investissement, à partir du 1er janvier 2013. Le Comité évalue, à l'attention du Conseil d'administration, les besoins en investissement de l'entreprise et il le seconde dans la définition de l'organisation et des procédures d'investissement. Il examine la stratégie d'investissement, les masterplans (plans directeurs à long terme), le plan et le budget d'investissement ainsi que les projets d'investissement et de désinvestissement qui requièrent l'approbation du Conseil d'administration. Il lui appartient enfin de suivre la réalisation de projets d'investissement d'envergure ou d'importance stratégique. En 2012, le Comité d'investissement s'est réuni cinq fois.

Comité Swissinfo : il est composé de Lucy Küng (présidente), de Regula Fecker et de Jean-François Roth. Le Comité, qui s'est réuni à quatre reprises en 2012, prépare des dossiers pour le Conseil d'administration de la SSR. Il justifie aussi de compé-

tences de décision pour les questions suivantes :

- concept de l'offre et allocation des ressources, dans le respect des directives fixées par le Conseil d'administration,
- règlement du Conseil du public et nomination de ses membres,
- indemnisation du Conseil du public et de l'organe de médiation de Swissinfo, conformément aux montants prévus par la SSR.

Comité de transparence : Raymond Loretan, président de la SSR, Viktor Baumeler, vice-président du Conseil d'administration et Hans Lauri, président du Comité d'audit et des finances siègent au sein de ce comité mis en place en 2012. Celui-ci vérifie l'exactitude des données qui doivent apparaître dans le volet « Corporate Governance » du rapport de gestion et qui concernent les membres du Conseil d'administration. Il détermine en outre quelles sont les fonctions suffisamment importantes pour figurer durablement dans le rapport de gestion. Il se penche sur les déclarations des intérêts signées par les membres du Conseil d'administration, sur les risques de réputation et sur les contrats. S'il constate un conflit d'intérêts ou un risque de réputation, même potentiel, il le signale au Conseil d'administration assorti d'une recommandation. Le membre du Comité de transparence dont le dossier est étudié doit se récuser. En 2012, le Comité de transparence s'est réuni une seule fois.

Groupe de travail des présidents régionaux

Sous la direction du président de la SSR, les présidents des sociétés régionales partagent les expériences faites dans les domaines de la compétence exclusive des sociétés régionales. Le groupe de travail est libre de prendre des initiatives à cette fin et de développer des méthodes et des outils. Par ailleurs, il rend compte au Conseil d'administration de l'enveloppe financière et de l'efficacité des méthodes et des instruments utilisés dans les concepts de programme, qu'il peut proposer de modifier. Le groupe de travail s'est réuni trois fois en 2012.

Fonctionnement du Conseil d'administration

En 2012, le Conseil d'administration s'est réuni six fois. Deux rencontres, consacrées à la formation et à la révision de la stratégie, ont duré respectivement deux jours et trois jours. Le directeur général et le secrétaire central ont généralement participé aux réunions.

Si les affaires traitées le requièrent, le Conseil d'administration invite des membres du Comité de direction, des responsables

de la Direction générale ou d'autres experts. Une fois par an, il procède à une auto-évaluation. En 2012, le Conseil d'administration a rencontré les comités régionaux de SRG.D, de SRG.R, Corsi ; en 2013, ce sera le tour de RTSR. Il est prévu de renouveler ces discussions à intervalles réguliers.

Instruments d'information et de contrôle

Le Conseil d'administration dispose des instruments d'information et de contrôle suivants :

- rapport trimestriel selon le « Balanced Scorecard » dans les domaines ci-après : marché, offre, finances, processus d'exploitation, RH, respect des objectifs stratégiques et projets,
- comptes prévisionnels actualisés tous les trimestres (rapport financier),
- comptes annuels,
- budget et plan financier à moyen terme,
- plan annuel de la Révision interne,
- rapports de révision de la Révision interne et de l'organe de révision, management letter de l'organe de révision.

Subordonnée au Conseil d'administration, la Révision interne seconde ce dernier et le Comité d'audit et des finances dans leurs tâches de surveillance et de contrôle.

Le directeur général

Le directeur général assure la gestion du groupe et la direction des programmes conformément aux compétences qui lui sont attribuées par le Conseil d'administration. Il est tenu de rendre des comptes au Conseil d'administration du respect des objectifs. Il met en place les instruments ad hoc de direction d'entreprise et veille à leur application. Il prépare les dossiers du Conseil d'administration, il informe régulièrement le président et le Conseil d'administration de la marche des affaires et des dossiers importants de l'entreprise ; il tient également au courant l'Assemblée des délégués de la politique de l'entreprise, en accord avec le président.

Il peut participer aux réunions du comité régional ou se faire représenter par le directeur de l'unité d'entreprise de la région concernée. Il participe aux comités électoraux du comité régional ; il peut participer aux comités qui approuvent les propositions, ou se faire représenter. Pour ce qui est des propositions de nomination ou des propositions d'approbation que le comité régional fait au Conseil d'administration, le directeur général peut recommander leur rejet. S'il estime que les concepts de programme ou la répartition de l'enveloppe financière approuvés par le comité régional sont contraires à la politique de l'entreprise, il le fait savoir au Conseil d'administration et il

propose une modification. Comme il se trouve à la tête du Comité de direction, le directeur général tranche lorsque le comité ne parvient pas à un accord.

Le Comité de direction

En tant qu'organe supérieur de direction, le Comité de direction définit les stratégies et les plans du groupe qu'il soumet au Conseil d'administration avant d'en coordonner la mise en œuvre. Il traite les questions essentielles qui concernent l'entreprise et, par son action de coordination et de concertation, il veille à ce que les activités des entités de l'entreprise (succursales et filiales) soient menées dans l'intérêt du groupe. Dans un règlement transitoire arrêté le 31 mai 2010 et modifié le 1er juillet 2012, le Comité de direction définit les compétences et les modalités de gestion. Ce document a été remplacé le 1er janvier 2013 par un règlement de gestion, que le Comité de direction a approuvé le 17 octobre 2012.

Le Comité de direction est composé de sept membres : le directeur général, le directeur Opérations, le directeur Finances et Controlling et les directeurs des quatre unités d'entreprise RSI, RTR, RTS et SRF. Le secrétaire général participe aux réunions, sans droit de vote.

La suite page 98 →

Le 1er janvier 2013, le Comité de direction était composé des membres suivants (pages 94 à 97) →

Comité de direction

Roger de Weck
Directeur général SSR

En fonction



Membre du Comité de direction depuis 2011, né en 1953, Suisse

Parcours professionnel

Fribourgeois et bilingue, Roger de Weck a grandi à Genève et Zurich. Au terme de ses études d'économie à Saint-Gall, il débute en 1976 à la « Tribune de Genève ». Suivent la « Weltwoche » à Zurich et l'hebdomadaire allemand « Die Zeit ». De 1992 à 1997, il est rédacteur en chef du quotidien zurichois « Tages-Anzeiger » et membre de la direction de Tamedia. En 1997, il est de retour à « Die Zeit » dont il dirige la rédaction. De 2001 à 2010, il est journaliste libre et chroniqueur ; il anime l'émission de télévision « Sternstunde Philosophie » chez SRF et préside le Conseil de fondation de l'Institut de hautes études internationales et du développement à Genève. Roger de Weck est docteur honoris causa des Universités de Lucerne et Fribourg.

Mandats

Président Prix Europa « European Broadcasting Festival » à Berlin ; Enseignant au Collège d'Europe à Bruges et Varsovie/Natolin ; Conseil de fondation du Prix Charlemagne à Aix-la-Chapelle ; Groupe de veille France-Allemagne à l'Institut Montaigne à Paris ; Conseil scientifique de l'Institut des sciences culturelles de l'Université de Lucerne (KWI) ; Conseil scientifique de « Critique internationale » à Sciences-Po Paris ; directeur de la collection de livres de politique étrangère « Standpunkte » (Éditions Körber-Stiftung à Hambourg) ; Comité consultatif du « SwissMediaForum » à Lucerne ; Comité consultatif du « Swiss Economic Forum » à Interlaken ; Conseil de la fondation Theodor Heuss à Stuttgart.

Marco Derighetti
Directeur Opérations SSR

En fonction



Membre du Comité de direction depuis 2011, né en 1967, Suisse

Parcours professionnel

Le Tessinois Marco Derighetti a grandi à Muralto et à Losone. A l'EPFZ, il obtient un diplôme d'ingénieur en électronique en 1991 et un post-diplôme en techniques de l'information en 1993, avant de devenir docteur en sciences techniques, en 1998. De 1991 à 1998, Marco Derighetti travaille comme assistant à l'Institut d'Automatique de l'EPFZ. De 1998 à 2001, il est ingénieur développement dans le département capteurs radars d'Oerlikon Contraves AG et, de 2001 à 2002, chef du même département. En 2002, il est nommé Chief Technology Officer (CTO) et chef du secteur Media Technology à Radiotelevisione svizzera (RSI).

Mandats au sein de conseils d'administration

Technology and Production Center Switzerland AG, Swiss TXT.

Daniel Jorio

Directeur Finances et controlling SSR

En fonction



Membre du Comité de direction depuis 1999, né en 1953, Suisse

Parcours professionnel

Daniel Jorio est ingénieur ETS en génie civil. Il a obtenu en 1978 une licence en sciences commerciales et industrielles à l'Université de Genève. Après s'être spécialisé dans le secteur Finances et Controlling auprès de diverses entreprises nationales et internationales, il rejoint la SSR en 1989.

Mandats au sein de conseils d'administration, autres

Publisuisse SA, Billag SA, Caisse de pension SRG SSR (CPS), Fondation pour la Sauvegarde du patrimoine audiovisuel de la Télévision Suisse Romande, Union Européenne de Radio-Télévision (Groupe finances).

Dino Balestra

Directeur Radiotelevisione svizzera

En fonction



Membre du Comité de direction depuis 2006, né en 1947, Suisse

Parcours professionnel

Après des études de pédagogie, Dino Balestra entre en 1968 à la Televisione della Svizzera italiana (TSI). En 1986, il est nommé directeur des programmes de la Radiotelevisione svizzera di lingua italiana (RTSI) et en 1999, il prend les rênes de la Radiotelevisione svizzera (RSI).

Mandats au sein de conseils d'administration

Swiss TXT, Publisuisse SA, Conseil de fondation Mediapulse.

Gilles Marchand

Directeur Radio Télévision Suisse

En fonction



Membre du Comité de direction depuis 2001, né en 1962, Suisse

Parcours professionnel

Sociologue de formation (M.A.), Gilles Marchand a travaillé à la « Tribune de Genève » de 1988 à 1990. Il a ensuite rejoint Ringier Romandie où il a dirigé le département Recherche, marketing et communication avant de prendre la direction du groupe en 1998.

Mandats au sein de conseils d'administration, autres

Publisuisse SA (président), TV5 Monde, Euronews Lyon, Swiss TXT, Communauté des télévisions francophones, Union Européenne de Radio-Télévision/Eurovision Operations Council, Conseil d'orientation stratégique de l'Université de Genève.

Mariano Tschuor

Directeur Radiotelevisiun Svizra Rumantscha

En fonction



Membre du Comité de direction depuis 2009, né en 1958, Suisse

Parcours professionnel

Après plusieurs engagements de théâtre à Hof (D, Bavière) et à Coire, et après un stage au « Bündner Zeitung », Mariano Tschuor entre en 1982 à Radio Rumantsch comme rédacteur. En 1990, il est nommé correspondant national de Schweizer Fernsehen DRS à Coire, époque à laquelle il entre à la Televisiun Rumantscha comme animateur. Il prend la tête, en 1993, du département Culture populaire de SF à Zurich. En 2003, il accède au poste de responsable des programmes de la Televisiun Rumantscha, avant de devenir rédacteur en chef RTR en 2006. C'est dans cette fonction qu'il lance, en 2006, le processus de convergence à la RTR.

Mandats au sein de conseils d'administration, autres

Agentura da Novitads Rumantscha (ANR), Fondation CIVIS des médias, membre de la Commission pour la communication et les médias de la Conférence des évêques suisses.

Ruedi **Matter**

Directeur Schweizer Radio und Fernsehen

En fonction



Membre du Comité de direction depuis 2011, né en 1953, Suisse

Parcours professionnel

Ruedi Matter a fait des études d'histoire, de journalisme et de philosophie à l'Université de Zurich (lic. phil. I) et suivi le Stanford Executive Program (SEP) à la Stanford Graduate School of Business à Palo Alto aux Etats-Unis. De 1974 à 1976, Ruedi Matter a été rédacteur au « Basler National Zeitung », de 1976 à 1988 rédacteur, producteur et présentateur du « Tagesschau » et producteur et animateur de « Karussell » de Schweizer Fernsehen. De 1988 à 1992, il a travaillé comme journaliste TV indépendant, notamment pour la chaîne European Business Channel EBC (Zurich) et la chaîne spécialisée dans l'économie et l'information WIF (Cologne). De 1992 à 1993, il a été spécialiste en communication pour McKinsey & Company, de 1993 à 1997 rédacteur en chef et animateur à « Cash TV » et de 1997 à 2006 chef de rédaction puis directeur à la chaîne N-TV à Berlin et Cologne. Ruedi Matter est entré en 2006 à Schweizer Radio DRS comme rédacteur en chef et responsable de l'information.

Mandats au sein de conseils d'administration

Technology and Production Center Switzerland AG (président), Publisuisse SA, Mediapulse AG, Telepool AG.

Walter **Bachmann**

Secrétaire général SSR

En fonction



Participe aux réunions du Comité de direction depuis 2011 (sans droit de vote), né en 1963, Suisse

Parcours professionnel

Walter Bachmann a grandi à Wil (SG). En 1989, il obtient une licence de droit à la HSG, avec spécialisation en droit des médias. En 2002, il décroche le diplôme postgrade de contrôleur à l'Institut de Management de St-Gall (SGMI). De 1980 à 1989, Walter Bachmann travaille comme rédacteur et producteur à la télévision locale de Wil, avant de passer à Schweizer Fernsehen en 1989, où il sera successivement chef honoraires, licences et sponsoring (jusqu'en 1994), chef fiction et divertissement (jusqu'en 1999), chef des services de programme et chef du staff du directeur des programmes (jusqu'en 2005) et, enfin, chef du centre multimédia et chef commercialisation et partenariats.

Autres activités et intérêts

Les membres du Comité de direction représentent la SSR dans les conseils d'administration des filiales de la SSR ou dans des sociétés détenues en partie par la SSR, dans les conseils de fondation ou dans d'autres sociétés proches. Lorsque des honoraires sont prévus, ils sont versés à la SSR (déduction faite des frais). L'acquis est garanti pour les mandats actuels.

Les membres du Comité de direction ne peuvent exercer, au sein de conseils d'administration ou d'autres organes de collectivités, une activité qui soit contraire aux intérêts de la SSR. Le directeur général peut faire une exception dans les cas suivants :

- activités discrètes de gérance de patrimoine à titre privé,
- mandats familiaux dans une SA, pour autant qu'ils ne génèrent ni conflits d'intérêts, ni problèmes de direction,
- activités de nature caritative, politique ou sociale, à condition que peu de temps leur soit consacré.

Les mandats et les activités accessoires des membres du Comité de direction sont précisés pour chacun d'eux.

Fonctionnement du Comité de direction

Le Comité de direction siège chaque mois ; les réunions durent un à deux jours. Les dossiers sont présentés par ses membres, par d'autres cadres ou par des spécialistes.

Contrats de management

Le groupe SSR n'a délégué aucune tâche de direction à des tiers.

Rémunération

Le salaire indiqué correspond au salaire de base. Les honoraires sont versés pour l'exercice du mandat d'administrateur dans l'intérêt de la SSR, que ce soit au sein de l'organisation institutionnelle, au sein de filiales ou au sein d'autres sociétés. La part « prestation » correspond aux primes versées pour récompenser des prestations particulières et à la composante salariale accordée pour la réalisation des objectifs. Les prestations accessoires comprennent les forfaits pour frais professionnels et frais de représentation, la prise en charge de la redevance radio/tv (Conseil d'administration et Comité de direction), les contributions de l'employeur à la caisse de prévoyance professionnelle des cadres, l'usage privé des véhicules de service (Comité de direction), l'abonnement général des CFF en première classe et, dans quelques cas, des prestations en nature.

Rémunération 2012					
en CHF 1000 / chiffres 2011 entre parenthèses	Salaire	Honoraires	Part prestation	Prestations accessoires	Total 2012
Président du Conseil d'administration		135 (135)		12 (12)	147 (147)
Autres membres du Conseil d'administration 8 (8) Mandats nationaux et régionaux consolidés		511 (513)	0 (3)	31 (35)	542 (551)
Autres membres du Conseil d'administration 8 (8) Mandats nationaux		344 (350)	0 (3)	24 (28)	368 (381)
Directeur général	392 (393)	0 (0)	65* (103)	53 (47)	510 (543)
Autres membres Comité du direction 6 (6)**	1787 (1849)	0 (66)	347* (374)	222 (204)	2356 (2493)

* Une partie sera versée en 2013 ; les chiffres ne sont pas comparables avec ceux de 2011.

** La rémunération des autres membres du Comité de direction dépend de la taille de l'unité d'entreprise et des mandats exercés.

Les honoraires des membres du Conseil d'administration comprennent la rémunération des activités exercées au sein du Conseil d'administration, de ses comités ou de ses groupes de travail (mandats nationaux), de même que la rémunération du travail fourni par les quatre présidents régionaux au sein des organes régionaux (mandats nationaux et mandats régionaux consolidés). Les honoraires du président s'élèvent à CHF 135 000, ceux des autres membres du Conseil d'administration n'exerçant pas de fonction spéciale à CHF 32 000 (mandat national). Les membres du Conseil d'administration touchent des jetons de présence de CHF 1000 pour chaque réunion du comité ou d'un groupe de travail. Le vice-président et les présidents des comités perçoivent une indemnité de fonction. Les montants sont conformes aux tarifs que le Conseil fédéral a recommandés par arrêté du 21 décembre 2007 pour le président et les administrateurs de la SSR n'exerçant pas de fonction spéciale, et repris dans la décision de l'Assemblée des délégués du 28 avril 2008. Les honoraires des présidents régionaux sont fixés par les conseils régionaux ; ils fluctuent entre CHF 24 500 et 49 200.

La diminution de la part « prestation » du directeur général est imputable à un nouveau processus de gestion au sein de la SSR: seule une partie de la composante « prestation » a été payée en décembre. Le solde sera versé au printemps sur la base de la prestation fournie durant l'exercice sous revue et qui sera évaluée début 2013.

Le Comité des ressources humaines fixe le salaire de base du directeur général dans les limites de l'enveloppe avalisée par le Conseil d'administration. Il décide aussi de la part « prestation », en fonction des objectifs annuels arrêtés par le Conseil d'administration. Les salaires et la part prestation des autres membres du Comité de direction sont fixés par le directeur général compte tenu de l'enveloppe salariale.

Droit de participation des membres de l'association

Voir les explications sur les sociétés régionales en pages 78 et 79.

Organe de révision

Depuis le 1er janvier 2009, la société Ernst & Young est l'organe de révision de l'entreprise (maison mère et filiales). Elle contrôle également les comptes annuels des filiales Technology and Production Center Switzerland AG (TPC), Swiss TXT et Publisuisse SA et elle révisé les comptes du groupe. Martin Gröli et Fredi Widmann sont les réviseurs en chef. Les hono-

raires versés pour la maison mère et ses filiales s'élèvent à CHF 515 000.

Le Comité d'audit et des finances examine le résultat de la révision avec l'organe de révision. Il s'informe du calendrier et du processus de révision, de la collaboration avec la Révision interne et les départements SSR concernés, et il évalue la qualité de la révision.

Politique d'information

La SSR communique ouvertement, de façon transparente et suffisamment tôt. Elle informe à l'interne et à l'externe via tous les canaux disponibles, notamment internet, intranet, la presse, les événements, les contacts directs avec le personnel, les représentants des autorités et des milieux politiques et les associations. A l'instar d'une société cotée en Bourse, elle informe régulièrement de sa stratégie, de son évolution, de la planification financière de l'entreprise et des décisions importantes. Diffuseur de service public financé essentiellement par la redevance, la SSR s'est fixé des objectifs quantitatifs, mais surtout qualitatifs ; elle rend compte de leur respect à intervalles réguliers.

Au niveau national, la SSR informe à travers la Communication d'entreprise de la Direction générale et, au niveau régional, par l'intermédiaire des services de communication des unités d'entreprise ou des filiales. La Communication d'entreprise du groupe explique les questions nationales : objectifs, mission et stratégie du service public de l'audiovisuel, loi et ordonnance sur la radio et la télévision, concession, distribution, redevance et péréquation financière, projets nationaux, dossiers et partenariats médias nationaux, convention collective de travail et projets interrégionaux. Elle est responsable du branding national, de son identification au service public et de sa visibilité pour les usagers qui paient la redevance. Elle se charge des relations avec les groupes d'intérêts nationaux.

Responsables du positionnement stratégique de leurs marques, les services régionaux de communication se chargent de l'information concernant les programmes, les sujets qui intéressent leurs unités d'entreprise et les projets régionaux.

Les organes de l'Association et les organes des associations régionales assurent seuls la communication en rapport avec leurs activités. ■

SRG Deutschschweiz

Analyse du programme

Analyser le programme de SRF : telle est la tâche essentielle de l'Association dans la société civile. Pour la mener à bien, elle se sert principalement des concepts de programmes adoptés chaque année par le Comité régional. Ces concepts permettent à SRG.D d'influencer les contenus du programme SRF. Le Conseil régional participe activement à ce processus en traitant les propositions d'examen. En septembre, il en a traité trois et en a transmis deux pour contrôle au Comité régional, ce qui porte le nombre de propositions traitées à 29.

Le dialogue sur les programmes de SRF a lieu à l'interne et à l'externe. Les organes doivent donc connaître l'offre SSR et pouvoir évaluer sa qualité, mais aussi identifier l'origine de la qualité à SRF et sa raison d'être. C'est la condition sine qua non pour pouvoir renseigner les autorités, les politiques et la population sur les programmes et leur développement et débattre de la valeur et de la qualité du service public. Dans le même temps, ils défendent le rôle que joue l'Association dans la société civile en Suisse alémanique.

En septembre 2012, lors de la séance média, les discussions ont permis d'asseoir une première base. Les échanges entre membres des organes et le dialogue entre les membres des organes et les responsables du programme ont été au centre de l'événement. D'autres rencontres suivront dès 2013, destinées à multiplier les contacts externes et à élargir le cercle des participants.

Offres de communication : sous le signe de l'ouverture

D'ouverture, il est également question pour les moyens de communication et les rencontres proposées par SRG.D. Ainsi, « LINK », le journal des membres, affiche désormais le même format dans toutes les régions mais s'il ne paraît plus que six fois par an au lieu de neuf, le nombre de pages a été augmenté. La newsletter « Inside SRG SSR » est désormais accessible à toutes les personnes intéressées, tandis que la nouvelle application gratuite de Facebook, « SRG-Podcaster », s'adresse aux plus jeunes.

SRG.D prévoit aussi des activités de communication dans les universités et les hautes écoles spécialisées, qui s'adresseront autant aux leaders d'opinion (recteurs et directeurs d'instituts) qu'aux étudiants. Par ailleurs, une plateforme en ligne a été développée pour les smartphones et les tablettes ; elle cible les étudiants et cherche à attirer leur attention sur le service public SSR. SRG.D prévoit de renforcer ses relations avec les

leaders d'opinion en leur envoyant des invitations personnelles à certains événements. Elle compte aussi élargir son public alémanique en participant à des foires avec ses sociétés membres ; des études sont en cours.

Pour recruter de nouveaux membres, SRG.D mise sur les spots radio et tv. Elle leur propose, en plus de ses publications maison, des invitations aux Journées de Soleure, au tournoi de tennis Swiss Indoors de Bâle et, à partir de 2013, au Welttheater d'Einsiedeln. Ils peuvent aussi assister aux émissions, visiter les studios ou gagner des tickets en lisant la newsletter. Ainsi, SRG.D a enregistré de nouveaux membres : elle comptait 15 403 membres fin 2012, soit 117 de plus que l'année précédente.

La nouvelle organisation des organes est en place

Les organes ont été réorganisés début 2012. Les présidents des six sociétés alémaniques siègent désormais au Comité régional et les membres de la direction du Conseil du public au Conseil régional. Trois groupes de travail soutiennent le Comité régional agrandi : ils se concentrent sur les concepts de programmes, sur les actions de la société civile et les événements ainsi que sur la communication.

Comme la Conférence des présidents, son groupe de travail dédié aux relations publiques et la commission d'édition de « LINK » ont été dissous. Les anciennes structures parallèles ont disparu, renfonçant dans la foulée la collaboration entre les sociétés régionales et les sociétés membres. ■

En 2012, de gros efforts ont été consentis par la RTSR d'une part pour consolider l'implantation et faire vivre les nouveaux concepts de programmes, et d'autre part pour intensifier les actions de communication, dans le but de recruter de nouveaux membres et de rajeunir les SRT.

Comité régional et concepts de programmes

Afin de mettre en route un processus cohérent impliquant, chacun à son niveau, les différents organes de l'institution, le Comité régional s'est pour la première fois saisi de certaines recommandations émises par le Conseil du public dans son rapport 2011. Il les a thématiques lors d'un séminaire réunissant le Comité régional et la Direction de la RTS autour des concepts de programmes des prochaines années.

Le Comité régional a également reçu une information détaillée sur la nouvelle méthode qui sera utilisée par les unités d'entreprise à partir de 2013 pour préparer les concepts de programmes et les présenter. Cette nouvelle méthode permettra au Comité régional d'avoir une meilleure emprise sur ces derniers.

Une séance de formation consacrée au département de l'Actualité a par ailleurs été organisée par la RTS pour permettre au Comité régional de se familiariser avec ce domaine des programmes.

Nouvelle maquette pour le « Médiatic »

Une nouvelle maquette du « Médiatic » a été lancée en début d'année. Véritable support de communication, comprenant 12 pages et paraissant 5 fois par année, le journal, désormais en couleurs, est maintenant distribué massivement lors de campagnes de promotion de la RTSR et des SRT. La liste des destinataires a été élargie aux médias romands.

Clips promotionnels radio et tv

Des clips promotionnels radio et tv ont été réalisés et diffusés à partir de septembre sur toutes les chaînes de la RTS pour faire connaître la RTSR et encourager de nouvelles adhésions.

L'objectif de cette campagne est d'interpeller les auditeurs et les téléspectateurs et de susciter l'intérêt des moins de 50 ans. Le ton de ces clips est donc volontairement un peu décalé par rapport à ce qui s'est fait jusqu'à présent. Les retombées de cette action seront évaluées en 2013.

Supports multimédias

Lancé en 2011, le site rtsr.ch reçoit actuellement 7000 visites mensuelles environ, soit plus du double qu'à ses débuts. Une newsletter est envoyée deux fois par mois à 1300 abonnés. Des profils Facebook et Twitter ont été créés afin de toucher un public plus jeune.

Club RTSR

Le Club RTSR a développé de nombreuses activités, notamment des rencontres avec les professionnels et des visites de studios qui rencontrent un grand succès. Un catalogue d'offres est adressé chaque mois à tous les membres des SRT, dans le but de fidéliser les auditeurs et les téléspectateurs à la RTSR. Un millier de personnes a déjà bénéficié des différentes offres.

Prix des SRT

Les principes ont été posés pour l'organisation d'un « Prix des SRT ». Ce prix sera décerné à partir de 2013 à une personnalité ou à une émission de la RTS ayant marqué le service public par sa qualité, par son originalité ou par son rayonnement. Le lauréat sera désigné par les membres des SRT.

Présence sur le terrain

La RTSR et les SRT ont été présentes à plusieurs manifestations publiques pour promouvoir l'adhésion aux SRT.

La plupart des SRT ont mis sur pied, en plus de leurs activités habituelles, une ou plusieurs manifestations ouvertes au public. De son côté, la RTSR a organisé une rencontre institutionnelle à Fribourg, réunissant les membres des SRT et leur permettant des échanges enrichissants avec les cadres de la SSR.

Au 31 décembre, le nombre des membres de l'Association s'élevait à 2923, soit 130 de plus qu'à fin 2011 (+4,7%). ■

CORSI

SOCIETÀ COOPERATIVA PER LA RADIOTELEVISIONE SVIZZERA DI LINGUA ITALIANA

Activités des organes institutionnels

Les nouveaux organes de la Corsi ont démarré leurs travaux le 1er janvier 2012. Soucieux de s'acquitter au mieux de son mandat, le Comité régional a étoffé ses connaissances sur l'organisation et l'aménagement des programmes RSI. Il a en outre étudié les propositions pour la nomination des nouveaux chefs des départements Information, Culture et Sport et a préparé les formalités et la mise au concours du poste de directeur RSI. En plus de ses deux séances régulières, le Conseil régional s'est réuni une troisième fois au cours de l'exercice sous revue, afin d'engager une réflexion sur la future affectation du bâtiment de RSI à Besso. Enfin, trois groupes de travail se sont consacrés au « Concept de programmes RSI 2012–2013 », aux activités visant à entretenir les contacts avec la société civile italophone et au rapport du directeur RSI sur la qualité et sur le service public.

Événements organisés à l'intention du public en 2012

La Corsi prévoit, en marge de son mandat, toute une palette d'activités à l'intention du public. Elle s'efforce de renforcer l'implantation de l'organisation institutionnelle et de RSI dans la Suisse italophone, de sensibiliser la population à la notion de service public et de recruter davantage de membres dans les organes institutionnels – surtout parmi les jeunes. Par ailleurs, la Corsi s'attache à identifier les attentes du public envers les programmes radio et tv et à faire connaître ces attentes aux responsables RSI.

La Corsi a organisé huit soirées publiques en 2012, à l'occasion d'un cycle consacré à « La place du service public SSR dans une société en mutation ». Elle a aussi préparé deux manifestations sur « Le service public SSR et la promotion de la musique et de la photographie » et une soirée avec la chorale RSI lors des semaines musicales d'Ascona.

En 2012, la Corsi a également consolidé divers partenariats : elle a assisté l'Observatoire européen du journalisme à l'occasion du débat sur le sujet « Femmes, médias et société » et a travaillé en coopération avec la Bibliothèque cantonale de Bellinzone lors de l'installation photographique « Sopra& sotto ». De plus, la Corsi a animé son propre stand en marge du festival de films pour la jeunesse « Castellinaria » et a reconduit l'accord avec les écoles supérieures sur la réalisation de projets média menés par les étudiants et la convention avec l'Orchestre de la Suisse italienne (OSI) concernant le projet « Initiatives musicales pour les enfants et les familles ».

Au cours de l'exercice 2012, la Corsi a reçu pour mandat d'organiser le Colloque national de la SSR. Cette conférence-débat intitulée « Rappeler le passé pour définir l'avenir » s'est déroulée à Lugano le 5 octobre 2012 et a attiré beaucoup de monde : 135 personnes y ont pris part. Par ailleurs, les organisateurs avaient mis en place un site web pour l'occasion : www.giornatasrg2012.ch.

Opérations RP et progression du nombre de membres

Pour ses campagnes de publicité et de RP, la Corsi mise essentiellement sur les flyers, sur les invitations et sur les communiqués de presse, lorsqu'elle veut annoncer un événement important, ainsi que sur le magazine trimestriel « per.corsi ». Les responsables ont créé une page Facebook qui vient compléter le site web corsi-rsi.ch, régulièrement mis à jour.

A la fin du mois de novembre 2012, la Corsi a organisé une manifestation pour ses membres, suivie d'un concert de l'OSI (Orchestre de la Suisse italienne). Le nombre des nouveaux adhérents a de quoi réjouir la Corsi puisqu'en 2012, 70 demandes d'adhésion ont été déposées, si bien qu'à la fin de l'année la société régionale comptait 2509 membres.

Nominations et révision des statuts

Réunis le 2 juin 2012, les membres de l'assemblée générale ordinaire ont désigné Umberto Gatti pour succéder à Marco Romano au sein du Conseil régional ; M. Gatti est membre de la direction de la Fédération suisse des Parlements de jeunes pour la Suisse italienne. Les membres des organes institutionnels ont par ailleurs approuvé une révision partielle des statuts de la Corsi (nouvelle méthode pour le calcul de la majorité absolue, adaptations terminologiques, mise en place d'une suppléance pour le médiateur).

Perspectives

Des activités supplémentaires sont prévues en 2013, en vue de rallier de nouveaux membres et de mobiliser la société civile. L'objectif principal étant de sensibiliser les jeunes à la mission de la radio et de la télévision, et notamment du service public de la SSR. Dans cette optique, RSI envisage de proposer des formations accélérées qui devraient permettre à la Corsi de renouveler sa base et de l'étoffer. L'autre objectif que la Corsi s'est assigné pour 2013 vise à renforcer l'italophonie : les discussions engagées sur l'offre de programmes de RSI illustrent et confirment le rôle de la langue et de la culture italienne. Enfin, la Corsi entend poursuivre sa collaboration fructueuse avec l'OSI et avec la haute école spécialisée de la Suisse italienne. ■

Oscar Knapp devient président

2012 peut être qualifiée d'année de réorganisation à SRG.R. Elle s'est opérée le 2 juin 2012 à Scuol, en Basse-Engadine, avec la désignation ou la confirmation des membres des trois organes, la Suprastanza (Comité régional), le Cussegl regional (Conseil régional) et le Cussegl dal public (Conseil du public), et l'élection du nouveau président en la personne de l'ambassadeur Oscar Knapp, qui entrera en fonction le 1er janvier 2013 et siègera aussi au Conseil d'administration de la SSR.

Remerciements à Duri Bezzola

Le 2 juin, l'assemblée a nommé Duri Bezzola, le président sortant, membre honoraire sur proposition du Comité régional. Il avait été choisi en 1992 par le Conseil fédéral pour siéger au Comité de direction de SRG.R, qui s'appelait alors CRR.

La Suprastanza et la direction de RTR ont pris congé officiellement de Duri Bezzola le 30 novembre 2012, lors d'une séance réunissant les deux organes. Les participants ont remercié le président pour son engagement de vingt ans au service de SRG.R et de RTR.

« Da cumpagnia »

Le 1er juin 2012, SRG.R et RTR ont organisé ensemble une soirée populaire, baptisée « Da cumpagnia ». La salle de commune de Scuol était pleine à craquer : étaient présents des officiels locaux et régionaux, des conseillers nationaux et des conseillers aux Etats, la présidente du gouvernement Barbara Janom Steiner, ainsi que le président de la SSR, Raymond Loretan, et le directeur général, Roger de Weck. Ils sont tous venus témoigner de l'enracinement de SRG.R dans la société civile romanche.

L'attribution du prix « SRG.R 2012 » a été un moment fort de la soirée. Il a été remis à Ernst Bromeis pour ses mérites sportifs et culturels, son engagement pour la préservation de l'eau en tant que ressource essentielle et son rôle d'ambassadeur de la région alpine.

Moments historiques et relations publiques

Un moment historique a eu lieu le 18 septembre 2012 à Berne. Jamais encore depuis 1848 deux femmes originaires des Grisons n'avaient accédé à des fonctions politiques aussi élevées : la conseillère fédérale Eveline Widmer-Schlumpf et la chancelière de la Confédération Corina Casanova. A intervalles réguliers, les responsables de RTR et de SRG.R rencontrent la délégation grisonne au Parlement fédéral dans un cadre informel.

En 2012, les cinq conseillers nationaux et les deux conseillers aux Etats grisons ont partagé leurs idées avec Eveline Widmer-Schlumpf, Corina Casanova, Raymond Loretan et Roger de Weck. Les participants ont discuté des intérêts de la Suisse romanche, de son poids politique insuffisant et de son développement démographique. Ils ont aussi parlé des chances de RTR dans un futur numérique.

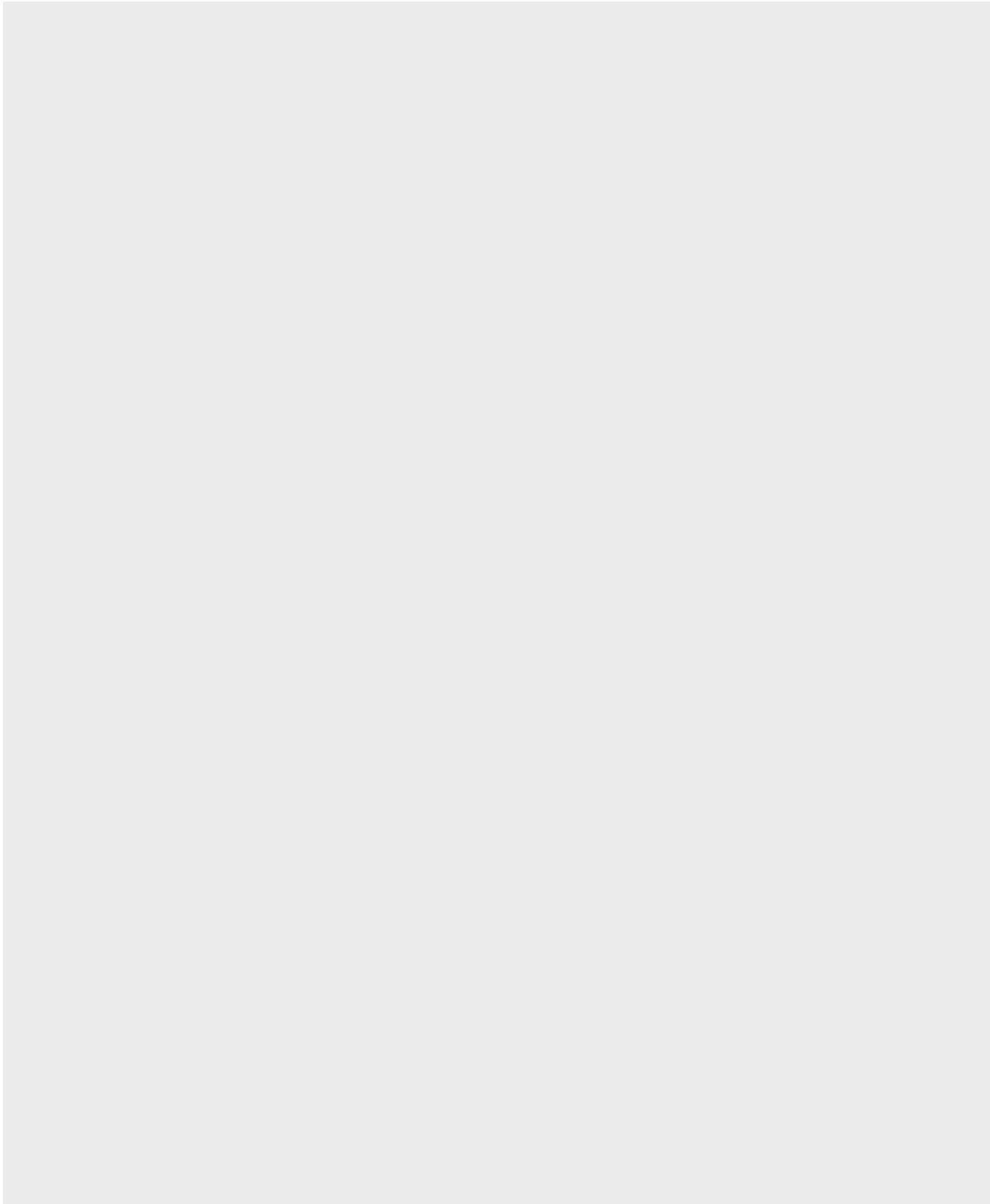
A la fin de 2012, SRG.R comptait 844 membres, soit 40 de plus que l'année précédente. SRG.R assure les contacts avec l'Association, en particulier avec la publication trimestrielle « Accents », rédigée par RTR. Les comptes rendus et les reportages de SRG.R occupent une place de choix dans « Accents ».

Perspectives et défis

Comment l'Association, entravée par les statuts et par l'autorité de régulation, peut-elle accomplir sa tâche principale, qui est de participer à l'élaboration des programmes et à leur développement ? Tout simplement en instaurant un dialogue intensif avec les responsables de programmes.

C'est ainsi, par exemple, qu'elle a évalué de manière critique le programme radio lancé par RTR le 30 janvier 2012. Elle a aussi rédigé à intervalles réguliers un rapport à l'attention du Conseil du public. Avec le même esprit constructif, elle s'est penchée sur les chances et les risques du numérique et ses répercussions sur l'offre RTR, notamment sur le programme télévisuel. Une préoccupation légitime, quand on sait que SRG.R travaille depuis des années à étoffer l'offre télévisuelle pour les Romanches, jusqu'ici sans succès, malheureusement.

Le salut viendra-t-il du « broadband » ? La bande large est-elle le remède aux maux du public grison ? Quelle forme prendra à terme la Svizra rumantscha à la tv ? Ce sont là les questions qui ont occupé le Comité régional en 2012 et il est probable qu'elles se posent à nouveau ces prochaines années. ■



Comptes annuels SSR

Rapport sur la situation financière

Chiffres en bref

Le commentaire ci-après porte sur les comptes annuels de la maison mère.

		2012	2011
Résultat d'entreprise	CHF mio	-117,4	25,8
Produit d'exploitation	CHF mio	1 634,6	1 645,4
Charges d'exploitation	CHF mio	1 748,1	1 615,0
Entrées de fonds liées à l'exploitation	CHF mio	82,6	312,7
Acquisition d'immobilisations corporelles	CHF mio	62,8	88,2
Effectif postes	à plein temps	4 943	4 829
	personnes	6 077	5 926
Redevances de réception par foyer	CHF par an	462	462
Radio		169	169
Télévision (TVA comprise)		293	293
Volume de diffusion radio des quatre régions linguistiques	en heures	159 730	159 310
Productions maison		38 831	38 698
Productions de tiers		98 297	92 294
Reprises		22 602	28 318
Productions maison	en %	24,3	24,3
Productions de tiers		61,5	57,9
Reprises		14,2	17,8
Volume de diffusion télévision des quatre régions linguistiques	en heures	64 942	72 200
Productions maison		9 586	11 219
Productions de tiers		15 209	14 643
Reprises		40 147	46 338
Productions maison	en %	14,8	15,5
Productions de tiers		23,4	20,3
Reprises		61,8	64,2

Commentaire du compte de résultat

Malgré les dépenses importantes entraînées par les Jeux olympiques d'été et l'Euro 2012, la SSR a affiché l'année passée un résultat d'exploitation opérationnel à l'équilibre. L'exercice 2012 présente néanmoins un déficit dû à un effet ponctuel et exceptionnel : la SSR a avancé d'une année la constitution de provisions de 160 millions de francs pour moderniser la Caisse de pension, initialement prévue pour 2013. Cette mesure permettra d'abaisser le taux technique en 2014 déjà et de passer, si les assurés donnent leur accord, à la primauté des cotisations.

En 2012, la SSR (sans ses filiales) a réalisé un chiffre d'affaires de 1,6 milliard de francs. Elle affiche néanmoins un déficit de 117 millions imputable à un seul effet ponctuel et exceptionnel, la provision de 160 millions pour la modernisation de la Caisse de pension (CPS). L'employeur et les employés s'étant accordés au sein du Conseil de fondation de la Caisse de pension, la CPS passera de la primauté des prestations à la primauté des cotisations en 2014 si les assurés l'acceptent lors d'une consultation à la base. Une grande partie des 160 millions de francs seront absorbés par l'abaissement du taux technique (de 4% à 3,25%) que les experts jugent indispensable. En revanche, les provisions de 17 millions de francs pour un assainissement éventuel de la Caisse de pension ont pu être dissoutes, car le taux de couverture de la caisse dépasse les 100%. La vente du siège de la SSR à la Giacomettistrasse à Berne a été un succès. Si l'entreprise média réduit son parc immobilier, elle reste propriétaire des sites de production technique. Les produits d'exploitation ont enregistré une baisse de 10 millions, s'établissant ainsi à 1635 millions de francs. La diminution des recettes publicitaires n'a pas pu être compensée par la légère augmentation des revenus liés à la redevance. Malgré cela, le résultat d'exploitation opérationnel est à l'équilibre. Une gestion des coûts minutieuse et des programmes d'efficacité ont permis de compenser les dépenses extrêmement importantes du programme et de la production, notamment entraînées par les Jeux olympiques d'été et l'Euro 2012.

La SSR ne prévoit pas d'effet extraordinaire en 2013. Pas à pas, la SSR renforce ses structures de base pour garantir des finances saines et un résultat équilibré dans les années à venir, comme elle le fait avec la modernisation de la CPS.

Redevances de réception

Nombre de payeurs Etat au 31 décembre	2012	2011
Radio à titre privé	2 806 606	2 776 377
Radio à titre professionnel	45 197	38 809
Radio à titre commercial I - III	63 791	61 531
Total radio	2 915 594	2 876 717
Radio à titre privé	2 859 620	2 822 640
Radio à titre professionnel	9 568	8 414
Radio à titre commercial I - III	26 848	26 056
Total télévision	2 896 036	2 857 110

Le nombre de redevances encaissées continue à augmenter : progression de 1,2% de la redevance privée (+0,5% en 2011), de 3,5% de la redevance commerciale (-0,2% en 2011) et de 16,0% de la redevance professionnelle (+3,9% en 2011). Les recettes supplémentaires qui en résultent se montent à 12,9 millions (voir détails sous le point M 1 de l'annexe maison mère).

Marché publicitaire

La performance publicitaire brute diminue pour la première fois depuis 2009, sous l'effet de l'insécurité perceptible sur les marchés financiers. Selon Media Focus, les dépenses publicitaires brutes ont atteint 4550 millions, en baisse de 67,4 millions par rapport à 2011 (-1,5%).

Les médias électroniques ont progressé pour la dixième année consécutive. La publicité a dégagé 1916,8 millions, soit 67,1 millions de plus (+3,6%) qu'en 2011. La télévision est le média qui affiche la plus forte expansion (69,6 millions ou +4,8%). Dans leur ensemble, les dépenses publicitaires tv ont totalisé 1519,8 millions en 2012. Les chaînes tv SSR ont rapporté, toujours selon Media Focus, 518,2 millions de recettes publicitaires brutes (52,0 millions de moins qu'en 2011, ou -9,1%). Publisuisse se taille donc une part de marché intramédias de 34,1%.

Les fenêtres publicitaires suisses des télévisions privées étrangères ont vu leurs recettes croître de 120,5 millions (+16%). Les chaînes régionales sont en léger recul. La performance brute dans son ensemble a fléchi de 2,4% (-1,3 million), les chaînes régionales représentant 3,6% du marché publicitaire.

Comparaison pluriannuelle

CHF mio	2012	2011	2010	2009	2008
Redevances radio/tv	1 188,0	1 175,2	1 169,0	1 153,3	1 128,9
Recettes commerciales	360,2	388,2	376,8	344,6	361,1
Autres recettes	86,5	64,2	71,7	66,5	90,7
Diminution de recettes	-0,1	17,8	-4,8	-1,3	-
Produit d'exploitation	1 634,6	1 645,4	1 612,7	1 563,1	1 580,7
Charges de personnel	-814,0	-662,3	-685,9	-681,2	-677,7
Charges programme et production	-604,4	-589,8	-558,1	-557,2	-633,2
Autres charges d'exploitation	-249,9	-265,4	-289,6	-289,0	-267,0
Amortissements et corrections de valeur	-79,8	-97,5	-78,9	-80,7	-75,0
Charges d'exploitation	-1 748,1	-1 615,0	-1 612,5	-1 608,1	-1 652,9
Résultat d'exploitation	-113,5	30,4	0,2	-45,0	-72,2
Résultat financier	-3,9	-4,6	-12,5	-1,7	-6,9
Résultat d'entreprise	-117,4	25,8	-12,3	-46,7	-79,1

Commentaire du bilan

La somme de bilan est passée de 1355 millions en 2011 à 1316 millions en 2012 (+2,9%, contre +15,2% un an auparavant). Les actifs circulants ont augmenté de 60,7 millions (185,8 millions en 2011), alors que les actifs immobilisés se sont inscrits en baisse de 100,0 millions (-7,3 millions en 2011), du fait de la vente du bâtiment administratif de la Giacomettistrasse à Berne. Du côté des passifs, les provisions à court terme ont gonflé de 160,2 millions (-5,4 millions en 2011), en prévision du changement éventuel de primauté de la Caisse de pension.

Ratios

Maison mère

	31.12.2012	31.12.2011
Current Ratio	71,5%	118,4%
Actifs circulants en % des capitaux étrangers à court terme		
Intensité de placement	56,2%	61,9%
Actifs immobilisés en % du total du bilan		
Couverture des actifs immobilisés I	62,1%	68,7%
Capitaux propres en % des actifs immobilisés		
Couverture des actifs immobilisés II	68,9%	109,6%
Capitaux propres et capitaux étrangers à long terme en % des actifs immobilisés		
Coefficient d'autofinancement	34,9%	42,5%
Capitaux propres en % du total du bilan		

La détérioration de 46,8% du current ratio (-43,2% en 2011) s'explique par la reclassification des 270,0 millions du prêt contre reconnaissance de dette (passage des dettes à long terme dans les dettes à court terme) et par la provision en faveur de la Caisse de pension (160,2 millions) contenue dans les provisions à court terme. La détérioration de 40,6% des actifs immobilisés II (-5,3% en 2011) est la seule conséquence de la reclassification du prêt.

Comptes annuels maison mère 2012

Compte de résultat

CHF 1000	Annexe	2012	2011
Redevances radio/tv	M 1	1 188 049	1 175 190
Recettes commerciales	M 2	360 192	388 172
Autres recettes	M 3	86 509	64 211
Diminution de recettes	M 4	-174	17 830
Produit d'exploitation		1 634 576	1 645 403
Charges de personnel	M 5	814 014	662 268
Charges programme et production	M 6	604 361	589 822
Autres charges d'exploitation	M 7	249 905	265 417
Amortissements et corrections de valeur	M 8	79 803	97 451
Charges d'exploitation		1 748 083	1 614 958
Résultat d'exploitation		-113 507	30 445
Résultat financier	M 9	-3 928	-4 695
Résultat d'entreprise		-117 435	25 750

M = comptes annuels maison mère, annexe

Bilan

CHF 1000	Annexe	2012	2011
Liquidités	M 10	382 586	334 085
Papiers-valeurs et autres placements à court terme	M 11	361	2 805
Créances résultant de livraisons et de prestations	M 12	42 200	30 266
Autres créances	M 13	5 339	5 664
Comptes de régularisation actifs	M 14	14 969	17 666
Stocks	M 15	131 370	125 672
Actifs circulants		576 825	516 158
Immobilisations corporelles	M 16	631 422	734 314
Immobilisations financières	M 17	97 978	100 489
Immobilisations incorporelles	M 18	9 586	4 172
Actifs immobilisés		738 986	838 975
ACTIFS		1 315 811	1 355 133
Dettes financières à court terme	M 19	270 246	80 000
Engagements résultant de livraisons et de prestations	M 20	79 111	79 945
Encaissement anticipé de la redevance	M 21	183 676	164 605
Autres dettes	M 22	32 456	35 790
Comptes de régularisation passifs	M 23	70 434	65 897
Provisions à court terme	M 24	170 436	9 532
Capitaux étrangers à court terme		806 359	435 769
Dettes financières à long terme	M 25	-	270 000
Provisions à long terme	M 26	50 335	72 812
Capitaux étrangers à long terme		50 335	342 812
Capitaux étrangers		856 694	778 581
Réserve de base		480 000	480 000
Réserves provenant de bénéficiaires		96 552	70 802
Résultat d'entreprise		-117 435	25 750
Capitaux propres		459 117	576 552
PASSIFS		1 315 811	1 355 133

M = comptes annuels maison mère, annexe

Tableau de financement

CHF 1000	Annexe	2012	2011
Résultat d'entreprise		-117 435	25 750
Amortissements	M 8	79 289	78 372
Corrections de valeur	M 8	514	19 079
Diminution papiers-valeurs et autres placements à court terme	M 11	2 444	-2 805
Augmentation créances résultant de livraisons et de prestations	M 12	-11 934	19 790
Diminution autres créances	M 13	325	1 187
Diminution comptes de régularisation actifs	M 14	2 697	27 142
Augmentation stocks	M 15	-5 698	-7 141
Augmentation dettes	M 19	246	-3 812
Diminution engagements découlant de livraisons et de prestations	M 20	-834	-11 614
Augmentation encaissement anticipé redevance	M 21	19 071	164 605
Diminution autres dettes	M 22	-3 335	-64
Augmentation comptes de régularisation passifs	M 23	4 537	7 632
Augmentation provisions à court terme	M 24	160 904	-5 380
Diminution provisions à long terme	M 26	-22 477	1 418
Bénéfice de la vente d'immobilisations corporelles		-25 741	-1 515
Pertes de la vente d'immobilisations corporelles		6	6
Flux de fonds liés à l'exploitation		82 580	312 650
Acquisition d'immobilisations corporelles		-62 807	-88 244
Vente d'immobilisations corporelles		111 357	5 701
Acquisition de titres et de participations		-	-60
Vente de titres et de participations	M 17	11	305
Prêt accordé	M 17	-71 500	-37 500
Remboursement d'un prêt	M 17	74 000	32 029
Acquisition d'immobilisations incorporelles	M 18	-5 140	-874
Flux de fonds liés aux opérations d'investissement		45 921	-88 643
Free cashflow		128 501	224 007
Prêt contre reconnaissance de dette		-80 000	-
Flux de fonds liés aux opérations de financement		-80 000	-
Variation des fonds		48 501	224 007
Liquidités au 1er janvier		334 085	110 078
Liquidités au 31 décembre		382 586	334 085
Variation des fonds		48 501	224 007

M = comptes annuels maison mère, annexe

Tableau des capitaux propres

CHF 1000	Réserve de base	Réserve provenant de bénéfices	Résultat d'entreprise	Total
Solde au 1er janvier 2011	480 000	83 073	-12 271	550 802
Réimputation résultat 2010	-	-12 271	12 271	-
Résultat d'entreprise 2011	-	-	25 750	25 750
Solde au 31 décembre 2011	480 000	70 802	25 750	576 552
Réimputation résultat 2011	-	25 750	-25 750	-
Résultat d'entreprise 2012	-	-	-117 435	-117 435
Solde au 31 décembre 2012	480 000	96 552	-117 435	459 117

Principes régissant l'établissement des comptes

Généralités

Les comptes annuels de la maison mère (clôture individuelle) et des comptes de groupe de la Société suisse de radiodiffusion et télévision, Berne (ci-après SSR), sont établis conformément aux Swiss GAAP RPC. Les comptes annuels de la maison mère et ceux du groupe donnent une image du patrimoine, de la situation financière et des résultats conforme à la réalité (true and fair view).

Conversion des monnaies étrangères

La comptabilité de la maison mère et la comptabilité des diverses sociétés du groupe sont tenues en monnaie nationale (franc suisse, CHF). Les créances et les dettes en monnaies étrangères sont converties au cours du jour de clôture du bilan. Les transactions en monnaies étrangères sont converties en francs suisses le jour de la transaction. Les bénéfices et les pertes de cours résultant des transactions en monnaies étrangères sont donc pris en considération dans le compte de résultat.

Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés ne sont utilisés que pour couvrir les risques liés aux futures sorties de fonds. Des directives internes définissent la nature, le volume et les limites de ce type de transactions. Le jour de clôture, les instruments financiers dérivés sont inscrits au bilan (parmi les engagements financiers ou les autres placements à court terme) à la valeur de marché et les fluctuations de valeur sont portées au compte de résultat.

Participations

Principales participations directes de la maison mère SSR au 31 décembre 2012 :

Sociétés du groupe	2012	2011
Technology and Production Center Switzerland AG, Zurich Capital actions CHF 10,0 millions Fabrication de produits audiovisuels pour diffuseurs tv suisses et étrangers	100%	100%
Schweizerische Teletext AG, Bienne Capital actions CHF 1,0 million Teletext et Data Broadcast	100%	100%
Telvetia SA, Berne Capital actions CHF 1,0 million Participations dans le domaine de la radiodiffusion	100%	100%
Publisuisse SA, Berne Capital actions CHF 4,5 millions Commercialisation de la publicité tv et sponsoring	99,8%	99,8%

La liste complète des entités associées et des autres participations figure dans l'annexe des comptes de groupe (G 36).

Institutions de prévoyance

Les répercussions économiques des engagements de prévoyance sont présentées conformément à la Swiss GAAP RPC 16, sur la base des comptes annuels de la Caisse de pension SRG SSR (CPS) établis selon la Swiss GAAP RPC 26. Un commentaire détaillé figure à l'annexe des comptes de groupe 2012.

Principes d'activation et d'évaluation

Le principe appliqué aux comptes annuels de la maison mère et aux comptes de groupe est celui du prix d'acquisition ou de production, fondé sur le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des passifs.

A chaque clôture de bilan, la valeur des actifs est réexaminée. S'il y a diminution, la valeur comptable est abaissée à la valeur réalisable et la dépréciation d'actif imputée au résultat périodique. Toute augmentation qui pourrait intervenir ultérieurement si la dépréciation d'actif ne devait pas se réaliser (ou partiellement seulement) aurait aussi un effet sur le résultat. Le goodwill, qui ne peut être imputé, constitue une exception.

Liquidités

Les liquidités englobent la caisse, les comptes postaux et les avoirs bancaires, de même que les fonds assimilés à des liquidités, comme les placements et les dépôts à vue dont l'échéance ne dépasse pas 90 jours. L'évaluation intervient à la valeur nominale.

Papiers-valeurs et autres placements à court terme

Titres facilement réalisables sur le marché, les papiers-valeurs constituent des réserves de liquidités dans le cadre de la politique financière. Ils sont évalués au cours de Bourse valable à la clôture du bilan. Les placements affichant une durée résiduelle supérieure à 90 jours sont eux aussi activés sous cette rubrique et évalués à la valeur nominale.

Entrent également dans cette catégorie les instruments financiers dérivés avec une valeur de remplacement positive et qui servent à la couverture des risques liés aux monnaies étrangères.

Créances

Les créances comprennent toutes les prétentions non satisfaites à l'égard de tiers ; elles sont affichées à la valeur nominale, après déduction des ajustements de valeur. Une fois les ajustements individuels déduits, un ajustement de valeur forfaitaire de 2% est calculé sur le total pour le risque général lié aux créances douteuses et aux intérêts.

Stocks

Les stocks sont activés à la valeur d'acquisition ou de production, mais au maximum à la valeur nette réalisable. Ils englobent essentiellement les stocks de programmes tv (productions maison et productions de tiers, y compris les droits cinématographiques) et les marchandises.

Les coûts d'acquisition ou de fabrication des stocks de programmes tv sont activés et amortis dans leur intégralité après la première diffusion. Les droits de rediffusion ne sont pas activés. La valeur des stocks activés est réexaminée chaque année ; les stocks de programmes qui ne sont plus diffusables sont imputés intégralement au compte de résultat. Les droits de diffusion et les préproductions radiophoniques ne sont pas inscrits à l'actif en vertu du principe d'importance relative.

Sont également comptabilisées sous ce poste, en plus des stocks proprement dits, les avances aux fournisseurs.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à la valeur d'acquisition ou de production, déduction faite des amortissements nécessaires. Les immobilisations en construction comprennent les coûts de projet activables. Les charges non activables et les intérêts sont imputés au compte de résultat en fonction de la période et du type de charges. Les achats à concurrence de 5000 francs et le mobilier ne sont pas inscrits au bilan, mais ils sont imputés directement au compte de résultat.

Outre les stocks d'inventaire proprement dits, les actifs immobilisés comprennent les avances aux fournisseurs.

Les amortissements sont effectués en fonction de la valeur d'acquisition et de la valeur de production, linéairement sur la période d'utilisation estimée. Le premier amortissement intervient à la mise en service, à l'achèvement des travaux ou au moment du transfert de propriété, au prorata.

Les durées d'amortissement sont les suivantes :

– Bâtiments	5 à 50 ans
– Moyens de production	5 à 10 ans
– Autres immobilisations corporelles	3 à 10 ans
– Informatique	3 à 5 ans

Les terrains ne sont pas amortis.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont saisies aux coûts d'acquisition ou de production, déduction faite des amortissements et des corrections de valeur cumulés. Ne sont activées que les valeurs qui procurent des avantages économiques mesurables sur plusieurs années. Les immobilisations incorporelles générées par la SSR ne figurent qu'à titre exceptionnel dans les actifs des filiales, jamais dans ceux de la maison mère. Les amortissements sont effectués linéairement sur la période d'utilisation estimée (en général 3 à 5 ans). Les immobilisations incorporelles destinées à être commercialisées (droits de programme ou de diffusion, par exemple) sont traitées comme les stocks.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières à long terme recouvrent les titres sans caractère de participation, achetés à des fins de placement à longue échéance, les prêts et les participations. Les titres et les prêts sont activés à la valeur d'acquisition ou à la valeur nominale, compte tenu d'éventuels ajustements pour couvrir les pertes de valeur durables ou le risque de solvabilité. Les participations sont activées au prix d'acquisition, compte tenu d'éventuels ajustements liés à des pertes de valeur durables.

Engagements et engagements conditionnels

Les engagements ouverts sont saisis à la valeur nominale. Les engagements conditionnels mentionnés en annexe sont également saisis à leur valeur nominale.

Encaissement anticipé de la redevance

Comme la redevance est facturée une seule fois par an et que le processus ordinaire veut qu'elle soit acheminée vers la SSR, une partie a déjà été encaissée pour l'année suivante. Elle est considérée comme un encaissement anticipé (position au passif).

Comptes de régularisation

Les comptes de régularisation actifs et passifs servent à régulariser les écritures (produits et charges) entre deux périodes comptables.

Provisions

Les provisions sont des engagements probables, fondés sur un événement passé, dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais estimables. Ces engagements constituent des passifs exigibles. Les provisions ne couvrent pas les corrections de valeur d'actifs. L'événement doit avoir eu lieu avant la date du bilan.

Les provisions de restructuration ne peuvent être constituées que s'il existe un plan de restructuration détaillé (mis en oeuvre ou annoncé). Le solde temps à long terme du personnel est porté au passif dans les provisions du personnel. Les autres provisions couvrent les litiges juridiques et les autres risques. En raison de l'exonération fiscale de la maison mère, les impôts différés concernent uniquement les comptes de groupe.

On distingue les provisions à court terme des provisions à long terme. Sont considérées comme provisions à court terme celles dont l'échéance prévisible est à 12 mois. Dès lors que l'échéance prévisible dépasse 12 mois, la provision est considérée à long terme.

Recettes

Les redevances radio/tv sont intégrées au compte de résultat conformément au décompte de la société Billag, l'organe d'encaissement mandaté par l'Office fédéral de la communication. Les recettes commerciales et les autres recettes contiennent toutes les recettes liées aux affaires radio/tv.

Annexe

Explications

M 1 Redevances radio/tv

CHF 1000	2012	2011
Redevances télévision	749 526	741 573
Redevances radio	438 523	433 617
Total	1 188 049	1 175 190

L'augmentation des **redevances** de 12,9 millions (+6,2 millions en 2011) s'explique essentiellement par les économies de Billag SA (9,6 millions) et par la progression du nombre de redevances encaissées.

M 2 Recettes commerciales

CHF 1000	2012	2011
Publicité (nette)	259 179	279 759
Sponsoring	55 786	58 602
Programme	45 227	49 811
Total	360 192	388 172

Après avoir progressé de 14,5 millions en 2011, les **recettes publicitaires** se sont tassées de 20,6 millions en 2012, en raison principalement du recul de la publicité tv.

La contraction de 4,6 millions des **recettes de programme** (-2,8 millions en 2011) s'explique par l'effritement des recettes call media et televoting (-2,5 millions environ) et par la diminution de 0,8 million des coproductions.

M 3 Autres recettes

CHF 1000	2012	2011
Contributions	19 269	23 282
Prestations de services	33 563	30 570
Autre produit d'exploitation	33 677	10 359
Total	86 509	64 211

Les **contributions**, qui apparaissent dans les « autres recettes » et qui se composent pour l'essentiel de subventions fédérales aux programmes et aux émissions à destination de l'étranger, sont en baisse de 4,0 millions par rapport à 2011 (+0,7 million). Ce recul est lié à la restructuration de swissinfo et aux réductions d'effectifs qu'elle a entraînées, ce qui a induit une diminution des contributions.

Le produit des **prestations de services** est en progression de 3,0 millions (-3,3 millions en 2011). La location de surfaces dégage un surplus de recettes (+0,5 million), comme les prestations de services externes (+2,5 millions).

L'augmentation de 23,3 millions des **autres produits d'exploitation** (-4,9 millions en 2011) s'explique en grande partie par la réalisation de l'immeuble de la Giacomettistrasse, à Berne.

M4 Diminutions de recettes

CHF 1000	2012	2011
Diminutions	-174	17 830
Total	-174	17 830

Les **diminutions de recettes** affichent une variation de -18,0 millions (+22,7 millions en 2011), imputable à l'effet exceptionnel du passage de la facturation trimestrielle de la redevance par Billag SA à la facturation annuelle.

M5 Charges de personnel

CHF 1000	2012	2011
Salaires	536 536	524 942
Allocations	22 579	25 026
Prestations sociales	237 867	94 829
Autres charges de personnel	17 032	17 471
Total	814 014	662 268

La progression des **salaires** (+11,6 millions, contre -6,9 millions en 2011) se répartit de la manière suivante : mesures salariales individuelles, mise en place d'un réseau achats et développement de la direction professionnelle (3,3 millions), comptes d'heures en plus/heures en moins et paiements compensatoires (4,9 millions) déplacés sous « salaires » (ils se trouvaient sous « allocations » les années précédentes).

Les **allocations** reculent de 2,4 millions (-10,3 millions en 2011). L'augmentation de 2,5 millions imputable à la hausse de la provision pour primes de fidélité n'apparaît pas en raison du reclassement dont il est question ci-dessus.

L'accroissement massif des **prestations sociales** (143,0 millions, contre +0,3 million en 2011) trouve son origine dans une réserve de 160,2 millions constituée en vue du changement de primauté de la Caisse de pension et de la modification du taux d'intérêt technique ; notons que la provision d'assainissement de 16,9 millions a été dissoute et qu'elle ne grève plus les comptes de l'institution de prévoyance. Pour davantage de détails, prière de consulter la position G 31 dans l'annexe des comptes de groupe. La progression des charges sociales induite par les mesures salariales est compensée par des cotisations pour augmentation de gain plus faibles.

Bien que les **autres charges de personnel** baissent de 0,4 million seulement (-6,8 millions en 2011), il y a lieu de relever que cette position intègre dorénavant le personnel intérimaire (classé jusqu'ici sous « Autres charges d'exploitation » ; voir le commentaire du point M 7 dans l'annexe de la maison mère), auquel sont imputables 4,8 millions de charges supplémentaires. Cependant, la quasi-totalité de ces charges sont compensées par des dépenses plus faibles en faveur des restructurations (-3,2 millions) et du plan social (-0,8 million) et par des frais et des menues dépenses inférieurs (-0,9 million).

L'**effectif du personnel** a augmenté de 114 postes à temps plein par rapport à l'exercice précédent, dont 43 imputables à la prise en compte des apprentis et des stagiaires et 64 aux projets de convergence, aux projets complémentaires du Programme, à la mise sur pied des services centraux et aux missions nationales. Le solde s'explique par les doubles occupations temporaires en raison des départs en retraite.

M6 Charges programme et production

CHF 1000	2012	2011
Indemnités artistes et auteurs	32 188	31 837
Droits d'auteur	112 201	99 677
Productions de tiers et commandes	362 925	345 104
Charges de liaisons et de lignes	96 187	95 936
Charges diverses programme et production	11 256	10 337
Variation des stocks de programmes	-10 396	6 931
Total	604 361	589 822

Les grandes manifestations sportives comme les Jeux olympiques d'été à Londres ou l'EURO 2012 ont fait remonter les **droits d'auteur** de 12,5 millions (-12,3 millions en 2011).

Les **productions de tiers** et les **commandes** s'affichent en hausse de 17,8 millions (+26,8 millions en 2011). Ces coûts supplémentaires sont le fait d'émissions déjà produites mais diffusées en 2013 seulement (10,4 millions) et de coûts plus élevés facturés par les tiers (7,4 millions).

Les **variations des stocks de programmes** trouvent leur origine dans les émissions pré-produites.

M7 Autres charges d'exploitation

CHF 1000	2012	2011
Entretien et remplacement	46 866	49 497
Frais administratifs et publicité	59 284	63 128
Communication, logistique et frais	51 860	52 531
Autres charges	91 895	100 261
Total	249 905	265 417

Près de la moitié des charges d'**entretien et de remplacement** (en diminution de 2,6 millions en 2012 et de 6,5 millions en 2011) sont en rapport avec les technologies de l'information. Comme le système d'exploitation va être réorganisé en 2013, seuls les dépenses indispensables sont ici comptabilisées.

La position **frais administratifs et publicité** a fléchi de 3,8 millions (-3,7 millions en 2011), en raison avant tout des charges locatives inférieures (-2,1 millions) et des autres loyers (-0,3 million).

Deux facteurs expliquent la diminution de 8,4 millions des **autres charges** (-4,7 millions en 2011) : le déplacement du personnel intérimaire (6,4 millions en 2011) dans les autres charges de personnel et le reflux de 0,7 million des dépenses liées aux litiges juridiques.

M8 Amortissements et corrections de valeur

CHF 1000	2012	2011
Amortissements prévus immobilisations corporelles	77 027	76 018
Dépréciations immobilisations corporelles	514	19 079
Immobilisations corporelles	77 541	95 097
Dépréciations immobilisations financières	-	-
Immobilisations financières	-	-
Amortissements prévus valeurs incorporelles	2 262	2 354
Valeurs incorporelles	2 262	2 354
Total	79 803	97 451

Au reflux de 3,5 millions des **amortissements prévus** consécutifs à la vente du bâtiment de la Giacomettistrasse à Berne fait écho une progression des amortissements des moyens de production (2,2 millions) et de l'informatique (1,9 million). La variation totale par rapport à l'exercice précédent est de -17,6 millions (+18,5 millions en 2011) ; elle s'explique par les corrections de valeur de 2011.

M9 Résultat financier

CHF 1000	2012	2011
Produits financiers	10 036	6 142
Charges financières	-13 964	-10 837
Total	-3 928	-4 695

Le **résultat financier** net a augmenté de 0,8 million (+7,8 millions en 2011). Les bénéfices réalisés sur les changes et les participations ont été pratiquement annulés par les coûts plus élevés des opérations sur options et des opérations à terme. Les intérêts du capital emprunté n'ont que très peu diminué, le remboursement des 80,0 millions du prêt contre reconnaissance de dette n'ayant eu lieu qu'en décembre 2012.

M10 Liquidités

CHF 1000	2012	2011
Comptes de caisse, comptes postaux, comptes bancaires	382 491	333 980
Fonds assimilés à des liquidités	95	105
Total	382 586	334 085

Le niveau des **liquidités** est remonté de 48,5 millions (+224,0 millions en 2011). Pour un complément d'information, voir le tableau de financement de la maison mère.

M11 Papiers-valeurs et autres placements à court terme

CHF 1000	2012	2011
Instruments financiers dérivés	361	2 805
Total	361	2 805

Chiffres détaillés, voir M 28

M12 Créances résultant de livraisons et de prestations

CHF 1000	2012	2011
Tiers	16 100	14 314
Sociétés du groupe	28 069	17 628
Sociétés proches	10	331
Corrections de valeur	-1 979	-2 007
Total	42 200	30 266

Les **créances résultant de livraisons et de prestations** sont en hausse de 11,9 millions (-19,8 millions en 2011), en raison principalement de la progression des sociétés du groupe (+10,4 millions).

M 13 Autres créances

CHF 1000

	2012	2011
Tires	5 339	5 664
Total	5 339	5 664

Le fléchissement de 0,3 million des **autres créances** (-1,2 million en 2011) reste dans la norme admise par la SSR.

M 14 Comptes de régularisation actifs

CHF 1000

	2012	2011
Tiers	14 844	15 249
Sociétés du groupe	125	2 417
Total	14 969	17 666

Les **comptes de régularisation actifs** affichent un recul de 2,7 millions (-27,1 millions en 2011), du fait des délimitations usuelles en rapport avec les sociétés du groupe (-2,3 millions).

M 15 Stocks

CHF 1000

	2012	2011
Productions maison	44 944	36 455
Productions de tiers	63 943	61 273
Paievements anticipés de programmes	23 529	29 625
Stocks de programmes bruts	132 416	127 353
Stocks de marchandises	697	460
Stocks bruts	133 113	127 813
Corrections de valeur	-1 743	-2 141
Stocks nets	131 370	125 672

Activés uniquement pour les productions tv, les stocks de programmes regroupent les **productions de tiers** et les **productions maison** non encore diffusées. Ils se sont accrus de 11,2 millions (-7,6 millions en 2011). Il est renoncé à une activation des émissions radio pour des raisons d'importance relative.

Les **paievements anticipés** se sont rétractés de 6,1 millions (+14,1 millions en 2011); ils sont imputables aux droits sportifs conclus pour les années à venir (14,6 millions).

M 16 Immobilisations corporelles

CHF 1000	Solde au 01.01.2011	Entrées	Sorties	Reclassifi- cations	Etat 31.12.2011
Immobilisations en construction et paiements anticipés	40 857	32 722	-8 712	-18 997	45 870
Terrains	26 951	-	-	-	26 951
Bâtiments	982 119	27 191	-15 429	5 622	999 503
Moyens de production	404 849	25 854	-41 208	14 990	404 485
Informatique	78 207	10 520	-21 036	-1 812	65 879
Autres immobilisations corporelles	35 139	1 993	-7 256	197	30 073
Valeurs d'acquisition	1 568 122	98 280	-93 641	-	1 572 761
Immobilisations en construction et paiements anticipés	-1	-184	126	-	-59
Terrains	-	-	-	-	-
Bâtiments	-362 608	-36 344	8 401	-	-390 551
Moyens de production	-276 092	-30 033	35 227	-	-270 898
Informatique	-54 098	-6 867	13 923	-	-47 042
Autres immobilisations corporelles	-25 631	-2 590	6 645	-	-21 576
Amortissements prévus	-718 430	-76 018	64 322	-	-730 126
Immobilisations en construction et paiements anticipés	-	-	-	-	-
Terrains	-	-	-	-	-
Bâtiments	-79 246	-16 300	1 730	-	-93 816
Moyens de production	-10 344	-959	696	-	-10 607
Informatique	-1 503	-1 820	74	-	-3 249
Autres immobilisations corporelles	-649	-	-	-	-649
Dépréciations	-91 742	-19 079	2 500	-	-108 321
Immobilisations en construction et paiements anticipés	40 856	32 538	-8 586	-18 997	45 811
Terrains	26 951	-	-	-	26 951
Bâtiments	540 265	-25 453	-5 298	5 622	515 136
Moyens de production	118 413	-5 138	-5 285	14 990	122 980
Informatique	22 606	1 833	-7 039	-1 812	15 588
Autres immobilisations corporelles	8 859	-597	-611	197	7 848
Valeurs comptables nettes	757 950	3 183	-26 819	-	734 314

CHF 1000	Solde au 01.01.2012	Entrées	Sorties	Reclassifi- cations	Etat 31.12.2012
Immobilisations en construction et paiements anticipés	45 870	29 551	-224	-27 358	47 839
Terrains	26 951	-	-4 209	-	22 742
Bâtiments	999 503	8 188	-108 474	10 605	909 822
Moyens de production	404 485	20 067	-11 533	3 198	416 217
Informatique	65 879	4 934	-4 299	10 806	77 320
Autres immobilisations corporelles	30 073	447	-2 865	213	27 868
Valeurs d'acquisition	1 572 761	63 187	-131 604	-2 536	1 501 808
Immobilisations en construction et paiements anticipés	-59	-	-	-	-59
Terrains	-	-	-	-	-
Bâtiments	-390 551	-33 530	18 964	-2	-405 119
Moyens de production	-270 898	-32 271	10 159	-	-293 010
Informatique	-47 042	-8 808	3 657	45	-52 148
Autres immobilisations corporelles	-21 576	-2 418	2 807	-43	-21 230
Amortissements prévus	-730 126	-77 027	35 587	-	-771 566
Immobilisations en construction et paiements anticipés	-	-	-	-	-
Terrains	-	-	-	-	-
Bâtiments	-93 816	-	8 757	-	-85 059
Moyens de production	-10 607	-300	1 198	-	-9 709
Informatique	-3 249	-214	59	-	-3 404
Autres immobilisations corporelles	-649	-	1	-	-648
Dépréciations	-108 321	-514	10 015	-	-98 820
Immobilisations en construction et paiements anticipés	45 811	29 551	-224	-27 358	47 780
Terrains	26 951	-	-4 209	-	22 742
Bâtiments	515 136	-25 342	-80 753	10 603	419 644
Moyens de production	122 980	-12 504	-176	3 198	113 498
Informatique	15 588	-4 088	-583	10 851	21 768
Autres immobilisations corporelles	7 848	-1 971	-57	170	5 990
Valeurs comptables nettes	734 314	-14 354	-86 002	-2 536	631 422

Les acomptes figurant dans les **immobilisations en construction et paiements anticipés** s'élèvent à 5,5 millions (3,6 millions en 2011). La diminution enregistrée par les terrains et les bâtiments est due à la vente du bâtiment administratif de la Giacomettistrasse à Berne ; celle-ci explique aussi les dépréciations sur bâtiments. La diminution affichée par les dépréciations des moyens de production est le fait de la destruction des anciens équipements de studio.

La valeur d'assurance incendie des immobilisations corporelles est de 1417,2 millions (1465,1 millions en 2011).

M 17 Immobilisations financières

CHF 1000	Solde au 01.01.2011	Entrées	Sorties	Reclassifi- cations	Etat 31.12.2011
Prêts	58 085	37 500	-32 029	-	63 556
Participations	24 596	13 221	-305	-	37 512
Valeurs d'acquisition	82 681	50 721	-32 334	-	101 068
Prêts	-	-	-	-	-
Participations	-724	-	145	-	-579
Amortissements cumulés	-724	-	145	-	-579
Prêts	58 085	37 500	-32 029	-	63 556
Participations	23 872	13 221	-160	-	36 933
Valeurs comptables nettes	81 957	50 721	-32 189	-	100 489

CHF 1000	Solde au 01.01.2012	Entrées	Sorties	Reclassifi- cations	Etat 31.12.2012
Prêts	63 556	71 500	-74 000	-	61 056
Participations	37 512	-	-11	-	37 501
Valeurs d'acquisition	101 068	71 500	-74 011	-	98 557
Prêts	-	-	-	-	-
Participations	-579	-	-	-	-579
Amortissements cumulés	-579	-	-	-	-579
Prêts	63 556	71 500	-74 000	-	61 056
Participations	36 933	-	-11	-	36 922
Valeurs comptables nettes	100 489	71 500	-74 011	-	97 978

Le prêt en compte courant accordé à la filiale TPC a engendré une diminution nette de 2,5 millions des **prêts** (+5,5 millions en 2011).
La **participation** dans Romandie Médias SA passe de 60 000 francs à 49 000 francs (220 actions en moins).

CHF 1000	2012	2011
Prêts aux tiers	11	10
Prêts aux sociétés du groupe	61 046	63 546
Total prêts	61 057	63 556
Sociétés du groupe (participation entre 50% et 100%)	35 882	35 882
Sociétés à participations (participation entre 20% et 49%)	743	743
Autres participations (participation inférieure à 20%)	296	308
Total participations	36 921	36 933
Total immobilisations financières	97 978	100 489

Aperçu des participations, annexe G 36

M 18 Immobilisations incorporelles

CHF 1000	Solde au 01.01.2011	Entrées	Sorties	Reclassifi- cations	Etat 31.12.2011
Logiciels et licences	24 651	1 176	-4 799	-	21 028
Valeurs d'acquisition	24 651	1 176	-4 799	-	21 028
Logiciels et licences	-17 866	-2 354	3 782	-	-16 438
Amortissements prévus	-17 866	-2 354	3 782	-	-16 438
Logiciels et licences	-418	-	-	-	-418
Dépréciations	-418	-	-	-	-418
Logiciels et licences	6 367	-1 178	-1 017	-	4 172
Valeurs comptables nettes	6 367	-1 178	-1 017	-	4 172

CHF 1000	Solde au 01.01.2012	Entrées	Sorties	Reclassifi- cations	Etat 31.12.2012
Logiciels et licences	21 028	5 140	-40	2 536	28 664
Valeurs d'acquisition	21 028	5 140	-40	2 536	28 664
Logiciels et licences	-16 438	-2 262	40	-	-18 660
Amortissements prévus	-16 438	-2 262	40	-	-18 660
Logiciels et licences	-418	-	-	-	-418
Dépréciations	-418	-	-	-	-418
Logiciels et licences	4 172	2 878	-	2 536	9 586
Valeurs comptables nettes	4 172	2 878	-	2 536	9 586

Les entrées de **valeurs incorporelles** s'expliquent par la relance des activités web de SRF (4,3 millions).

M 19 Dettes financières à court terme

CHF 1000	2012	2011
Prêt contre reconnaissance de dette	270 000	80 000
Instruments financiers dérivés	246	-
Total	270 246	80 000

Les **dettes financières à court terme** comprennent le prêt contre reconnaissance de dette de 270,0 millions accordé par Postfinance. La première tranche a été remboursée en janvier 2013 (70,0 millions), la seconde sera remboursée en juin 2013 (200,0 millions). Il ne s'agit pas d'une nouvelle dette, mais d'une reclassification (voir M 25).

Le détail des **instruments financiers dérivés** figure sous le point M 28 de l'annexe.

M 20 Engagements découlant de livraisons et de prestations

CHF 1000	2012	2011
Tiers	59 027	56 684
Sociétés du groupe	18 258	21 314
Sociétés proches	1 826	1 947
Total	79 111	79 945

L'écart observé au plan des **engagements découlant de livraisons et de prestations** est lié aux opérations réalisées durant l'exercice et se situe au niveau habituel.

M21 Encaissement anticipé de la redevance

CHF 1000	2012	2011
Encaissement anticipé de la redevance	183 676	164 605
Total	183 676	164 605

Comme la redevance est facturée une seule fois par an et que le processus ordinaire veut qu'elle soit acheminée à la SSR, une partie a déjà été encaissée pour l'année suivante. Elle est considérée comme un encaissement anticipé (position au passif).

M22 Autres dettes

CHF 1000	2012	2011
Tiers	32 456	35 790
Total	32 456	35 790

Les **autres dettes** se sont contractées de 3,3 millions (-0,1 million en 2011). Elles se situent à un niveau usuel pour l'entreprise.

M23 Comptes de régularisation passifs

CHF 1000	2012	2011
Tiers	66 234	63 373
Sociétés du groupe	4 200	2 524
Total	70 434	65 897

La hausse de 2,9 millions de la position tiers (7,6 millions en 2011) des **comptes de régularisation passifs** s'explique avant tout par les composantes salariales variables qui n'ont pas encore été versées. La position sociétés du groupe a augmenté sous l'effet des factures en souffrance pour des prestations fournies en 2012.

M24 Provisions à court terme

CHF 1000	Personnel et prévoyance	Restructuration	Autres provisions	Total
Valeur comptable 1.1.2011	1 679	10 370	2 863	14 912
Constitution	584	5 138	1 965	7 687
Utilisation	-1 454	-5 871	-1 681	-9 006
Dissolution	-367	-2 573	-1 915	-4 855
Reclassification	962	252	-420	794
Valeur comptable 31.12.2011	1 404	7 316	812	9 532
Constitution	160 652	1 912	1 000	163 564
Utilisation	-1 087	-4 893	-34	-6 014
Dissolution	-107	-1 651	-782	-2 540
Reclassification	720	2 188	2 986	5 894
Valeur comptable 31.12.2012	161 582	4 872	3 982	170 436

Les provisions à court terme **personnel et prévoyance** intègrent les provisions nécessaires en vue du changement de primauté de la Caisse de pension et de l'ajustement du taux d'intérêt technique. 160,2 millions ont été prévus. Les autres positions ne comprennent plus que les provisions pour paiements de compensation intervenus en cours d'année.

Les **provisions de restructuration** (1,9 million) et le solde sont dus au plan social élaboré dans le cadre des projets de convergence et d'efficience. Les **autres provisions** font état de 0,7 million imputable aux litiges juridiques en cours (0,6 million en 2011) ; le solde est attribuable aux travaux de démolition du bâtiment à Genève.

M 25 Dettes financières à long terme

CHF 1000	2012	2011
Prêt contre reconnaissance de dette	-	270 000
Total	-	270 000

Le **prêt contre reconnaissance de dette** de CHF 270,0 millions accordé par Postfinance arrive à échéance en 2013 ; raison pour laquelle il entre dans la catégorie des dettes financières à court terme (voir M 19).

M 26 Provisions à long terme

CHF 1000	Personnel et prévoyance	Restructuration	Autres provisions	Total
Valeur comptable 1.1.2011	61 862	303	9 229	71 394
Constitution	2 905	2 518	5 764	11 187
Utilisation	-3 872	-	-248	-4 120
Dissolution	-3 837	-	-1 018	-4 855
Reclassification	-962	-252	420	-794
Valeur comptable 31.12.2011	56 096	2 569	14 147	72 812
Constitution	5 841	54	2 107	8 002
Utilisation	-3 458	-	-801	-4 259
Dissolution	-16 919	-	-3 407	-20 326
Reclassification	-720	-2 188	-2 986	-5 894
Valeur comptable 31.12.2012	40 840	435	9 060	50 335

Les provisions à long terme **personnel et prévoyance** couvrent les soldes temps du personnel et les primes de fidélité à hauteur de 40,8 millions (39,2 millions en 2011). Les primes de fidélité et les provisions de restructuration ont été escomptées à 1%. Les 16,9 millions mis de côté pour l'assainissement de la Caisse de pension ont été dissoutes parce que le taux de couverture a dépassé largement le seuil-cible de 100% et que la provision ne se justifie plus.

Dans les **autres provisions** figurent plus de 5,0 millions pour les litiges juridiques (4,4 millions en 2011) et 3,6 millions pour le démontage et la non-occupation de bâtiments loués (8,1 millions en 2011).

Autres indications

M 27 Engagements conditionnels et engagements non inscrits au bilan

Arrivé à échéance en 2011, le Pacte de l'audiovisuel a été reconduit de quatre ans. Le contrat signé par la SSR et différentes associations cinématographiques suisses se traduit par une obligation d'acceptation de 66,9 millions (89,2 millions en 2011).

La Business Unit Sport a conclu des contrats pour un montant de 143,1 millions (82,7 millions en 2011) en lien avec de prochains événements sportifs. Les acomptes éventuels sont activés sous les stocks de programmes.

Des contrats de bail à long terme ont été signés à Berne, à Lugano et à Zurich pour un montant approximatif de 117,3 millions (35,3 millions en 2011). Pendant l'année sous revue, la SSR a signé un cautionnement de 0,2 million pour les bureaux d'une filiale. Les autres contrats à long terme (14,3 millions, contre 24,3 millions en 2011) concernent l'activité ordinaire.

Des engagements conditionnels envers la Caisse de pension apparaissent en rapport avec le changement de primauté. Ils concernent des dépenses non encore quantifiables prévues entre le 1er janvier 2014 et le 31 décembre 2018 pour faire face à un abaissement éventuel du taux d'intérêt technique de 3,25% à 2,75% pendant cette période et à la nécessité d'un redressement.

M 28 Instruments financiers dérivés

CHF 1000		Valeurs contractuelles	Valeurs de remplacement	
			Positives	Négatives
Opérations de change à option ouvertes 2011				
Achat	EUR	72 200	2 149	-
Achat	USD	8 750	656	-
Total		80 950	2 805	-
Total des opérations de change à option le 31.12.2011		80 950	2 805	-
Opérations de change à option ouvertes 2012				
Achat	EUR	85 034	361	-
Achat	USD	14 099	-	246
Total		99 133	361	246
Total des opérations de change à option le 31.12.2012		99 133	361	246

Les **instruments financiers dérivés** servent à couvrir les futures sorties de fonds uniquement. Il n'est pas prévu d'utiliser de tels instruments à des fins spéculatives.

M 29 Engagements envers des institutions de prévoyance

Les engagements à court terme envers des institutions de prévoyance du personnel s'élevaient à 30 400 francs au 31 décembre 2012 (32 000 francs en 2011).

L'annexe du rapport financier sur les comptes du groupe, point G 31, contient d'autres informations sur les institutions de prévoyance, sur la réserve de cotisations de l'employeur et sur la situation économique.

M 30 Evaluation des risques

Les organes responsables de l'entreprise procèdent depuis plusieurs années à l'évaluation systématique des risques. La méthode utilisée a été améliorée en continu et intégrée aux autres instruments de gestion. Le système actuel se base sur un catalogue des risques, qui tient compte des spécificités de la branche audiovisuelle.

La gestion des risques a été définie par le Conseil d'administration SSR dans une politique ad hoc. Chaque année, les risques susceptibles d'affecter l'entreprise sont réévalués aux principaux échelons de direction. Cette démarche itérative vise à repérer les risques et à engager les mesures nécessaires.

Durant l'exercice sous revue, 12 risques majeurs ont été identifiés dans sept catégories : politique et régulation, marché des capitaux et caisse de pension, actions de la concurrence, projets, conjoncture, modes de consommation et besoins du public, gestion du programme. Les orientations principales ont pu être confirmées une fois l'harmonisation effectuée avec la stratégie d'entreprise. Par ailleurs, des mesures ont été définies, qui permettent de contrôler les risques une fois ceux-ci identifiés.

M 31 Informations complémentaires

Les informations figurent dans l'annexe, point G 35.

M 32 Evénements survenus après la clôture du bilan

Après la clôture du bilan et jusqu'à l'approbation des comptes de la maison mère par le Conseil d'administration le 4 avril 2013, il ne s'est produit aucun événement majeur qui puisse compromettre la teneur des comptes annuels 2012 et qu'il faille mentionner dans le présent rapport.

Proposition

Selon le Conseil d'administration du 4 avril 2013, la compte tenu des commentaires qui précèdent sur l'exercice financier 2012 de la maison mère et du rapport ci-après de l'organe de révision, nous proposons à l'Assemblée des délégués de la SSR d'approuver les comptes 2012 de la maison mère. L'exercice se solde par une perte de 117,4 millions, que nous proposons d'imputer aux réserves provenant des bénéfices.

SRG SSR

Société suisse de radiodiffusion et télévision



Le Président
Raymond Loretan



Le Directeur général
Roger de Weck

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société suisse de radiodiffusion et télévision, comprenant le compte de profits et pertes, le bilan, le tableau de financement, le tableau de variation des fonds propres et l'annexe (pages 110-129) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en oeuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse (art. 957 et ss. CO).

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 69b CC en liaison avec l'art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 69b CC en liaison avec l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Martin Gröli
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Fredi Widmann
Expert-réviseur agréé

Zurich, le 4 avril 2013

Comptes de groupe 2012

Compte de résultat

CHF 1000	Annexe	2012	2011
Redevances radio/tv	G 1	1 188 049	1 175 190
Recettes commerciales	G 2	631 644	691 403
Autres recettes	G 3	86 848	64 936
Diminution de recettes	G 4	-233 238	-242 773
Produit d'exploitation		1 673 303	1 688 756
Charges de personnel	G 5	938 176	780 923
Charges programme et production	G 6	484 170	473 214
Autres charges d'exploitation	G 7	255 655	276 544
Amortissements et corrections de valeur	G 8	103 246	126 201
Charges d'exploitation		1 781 247	1 656 882
Résultat d'exploitation		-107 944	31 874
Résultat financier	G 9	-7 882	-7 913
Impôts	G 10	-1 902	-440
Part des entités associées au résultat		718	1 716
Participations minoritaires		-12	-11
Résultat d'entreprise		-117 022	25 226

G = comptes de groupe, annexe

Bilan

CHF 1000	Annexe	2012	2011
Liquidités	G 11	394 423	342 026
Papiers-valeurs et autres placements à court terme	G 12	2 830	5 243
Créances résultant de livraisons et de prestations	G 13	75 591	74 356
Autres créances	G 14	7 792	6 986
Comptes de régularisation actifs	G 15	17 283	17 864
Stocks	G 16	133 738	127 700
Actifs circulants		631 657	574 175
Immobilisations corporelles	G 17	712 624	810 783
Entités associées	G 18	18 662	19 040
Immobilisations financières	G 19	2 517	2 413
Immobilisations incorporelles	G 20	10 946	4 910
Actifs immobilisés		744 749	837 146
ACTIFS		1 376 406	1 411 321
Dettes financières à court terme	G 21	270 246	80 100
Engagements résultant de livraisons et de prestations	G 22	70 701	67 610
Encaissement anticipé de la redevance	G 23	183 676	164 605
Autres dettes	G 24	40 289	44 405
Comptes de régularisation passifs	G 25	81 835	77 528
Provisions à court terme	G 26	173 816	12 039
Capitaux étrangers à court terme		820 563	446 287
Dettes financières à long terme	G 27	-	270 000
Provisions à long terme	G 28	64 967	86 991
Capitaux étrangers à long terme		64 967	356 991
Capitaux étrangers		885 530	803 278
Réserve de base		480 000	480 000
Réserves provenant de bénéfices		128 652	103 426
Réserves monnaies étrangères		-869	-715
Résultat d'entreprise		-117 022	25 226
Capitaux propres (sans parts minoritaires)		490 761	607 937
Intérêts minoritaires		115	106
Capitaux propres (intérêts minoritaires compris)		490 876	608 043
PASSIFS		1 376 406	1 411 321

G = comptes de groupe, annexe

Tableau de financement

CHF 1000	Annexe	2012	2011
Résultat d'entreprise		-117 022	25 226
Résultat intérêts minoritaires		12	-11
Part des entités associées au résultat		-718	-1 717
Amortissements	G 8	102 460	101 971
Corrections de valeur	G 8	786	24 230
Diminution papiers-valeurs et autres placements à court terme	G 12	2 413	-2 726
Augmentation créances résultant de livraisons et de prestations	G 13	-1 235	9 201
Augmentation autres créances	G 14	-806	1 851
Diminution comptes de régularisation actifs	G 15	581	27 129
Augmentation stocks	G 16	-6 038	-7 966
Augmentation dettes	G 21	146	-3 911
Augmentation engagements découlant de livraisons et de prestations	G 22	3 091	-16 972
Augmentation encaissement anticipé de la redevance	G 23	19 071	164 605
Diminution autres dettes	G 24	-4 116	876
Augmentation comptes de régularisation passifs	G 25	4 307	9 746
Augmentation provisions à court terme	G 26	161 777	-3 192
Diminution provisions à long terme	G 28	-22 024	2 874
Diminution réserves cotisations employeur	G 19	-35	775
Bénéfice de la vente d'immobilisations corporelles		-25 874	-1 621
Pertes de la vente d'immobilisations corporelles		1	6
Flux de fonds liés à l'exploitation		116 777	330 374
Acquisition d'immobilisations corporelles		-89 999	-115 211
Vente d'immobilisations corporelles		111 265	9 173
Acquisition de titres et de participations	G 19	-	-60
Vente de titres et de participations	G 19	11	305
Prêt accordé	G 19	-100	-
Remboursement d'un prêt	G 19	20	52
Acquisition d'immobilisations incorporelles		-6 516	-2 226
Flux de fonds liés aux opérations d'investissement		14 681	-107 967
Free cashflow		131 458	222 407
Prêt contre reconnaissance de dette		-80 000	-
Paiement de dividendes aux minoritaires		-3	-
Paiement de dividendes des entités associées		942	-
Flux de fonds liés aux opérations de financement		-79 061	-
Variation des fonds		52 397	222 407
Liquidités au 1er janvier		342 026	119 619
Liquidités au 31 décembre		394 423	342 026
Variation des fonds		52 397	222 407

G = comptes de groupe, annexe

Tableau des capitaux propres

CHF 1000	Capitaux propres			Résultat du groupe	Total sans les parts des minoritaires	Parts des minoritaires	Total avec les parts des minoritaires
	Réserve de base	Réserve provenant de bénéfices	Réserve monnaies étrangères				
Solde au 1er janvier 2011	480 000	114 558	-	- 11 132	583 426	95	583 521
Réimputation résultat 2010	-	- 11 132	-	11 132	-	-	-
Effets monétaires	-	-	- 715	-	- 715	-	- 715
Résultat d'entreprise 2011	-	-	-	25 226	25 226	11	25 237
Résultat d'entreprise 2011	480 000	103 426	- 715	25 226	607 937	106	608 043
Réimputation résultat 2011	-	25 226	-	- 25 226	-	-	-
Ecart monnaies étrangères	-	-	- 154	-	- 154	-	- 154
Paiement de dividendes aux minoritaires	-	-	-	-	-	- 3	- 3
Résultat d'entreprise 2012	-	-	-	- 117 022	- 117 022	12	- 117 010
Solde au 31 décembre 2012	480 000	128 652	- 869	- 117 022	490 761	115	490 876

Principes régissant l'établissement des comptes

L'établissement des comptes de groupe de la Société suisse de radiodiffusion et télévision, Berne (ci-après SSR) intervient en conformité avec les Swiss GAAP RPC. Les comptes de groupe donnent une image du patrimoine, de la situation financière et des résultats conforme à la réalité (true and fair view).

En sus des principes de consolidation détaillés ci-après, il y a lieu de tenir compte des règles de la maison mère figurant dans les principes régissant l'établissement des comptes (page 114) et aux principes d'activation et d'évaluation (page 115).

Principes de consolidation

Généralités

La clôture des comptes de groupe repose sur la clôture des comptes des sociétés du groupe au 31 décembre, opérée selon les mêmes principes.

Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation englobe les principales sociétés dans lesquelles la SSR détient une participation au capital directe ou indirecte et la majorité des droits de vote, ou dans lesquelles elle exerce un contrôle direct ou indirect sous une autre forme.

Société suisse de radiodiffusion et télévision, Berne
Maison mère (holding), en la forme d'une association

Sociétés du groupe	2012	2011
Technology and Production Center Switzerland AG, Zurich Capital actions CHF 10,0 millions Fabrication de produits audiovisuels pour diffuseurs tv suisses et étrangers	100%	100%
Schweizerische Teletext AG, Bienne Capital actions CHF 1,0 million Teletext et Data Broadcast	100%	100%
Telvetia SA, Berne Capital actions CHF 1,0 million Participations dans le domaine de la radiodiffusion	100%	100%
Publisuisse SA, Berne Capital actions CHF 4,5 millions Commercialisation de la publicité tv et sponsoring	99,8%	99,8%
MCDT AG, Zurich Capital actions CHF 0,1 million Marketing et conseils en matière de radio numérique	100%	100%
Mxlab AG, Berne Capital actions CHF 0,1 million Développement, exploitation et commercialisation de plateformes musicales	51%	51%

Radio Events Sàrl, Berne, dans laquelle la SSR détient une participation de 50% au capital initial de 20 000 francs, n'est pas consolidée en vertu du principe d'importance relative ; elle figure parmi les autres participations.

Principes de consolidation et goodwill

Les participations inférieures à 20% et celles de moindre importance sont activées au prix d'acquisition, compte tenu d'éventuels ajustements liés à des pertes de valeur durables. Les participations entre 20% et 50% sont évaluées selon la méthode de la mise en équivalence (part des capitaux propres) et portées au bilan. Les participations supérieures à 50% sont intégralement consolidées.

La consolidation du capital s'effectue selon la méthode anglo-saxonne d'acquisition. Au moment de l'acquisition ou de la fondation, les capitaux propres de la société consolidée sont compensés par la valeur comptable de la participation dans les comptes annuels de la maison mère (holding). Les actifs et les passifs des sociétés du groupe sont évalués selon des critères identiques au moment de la première consolidation. Une éventuelle différence provenant de la réévaluation entre le prix d'achat ou la valeur comptable de la participation (valeur d'acquisition) et les capitaux propres d'une société acquise est inscrite comme goodwill à l'actif du bilan.

Le goodwill est amorti en principe sur la durée d'utilisation attendue, mais pas plus de 20 ans, avec effet sur le compte de résultat. Le badwill est saisi directement, avec effet sur le compte de résultat.

Conformément à la méthode de la consolidation intégrale, les actifs et les passifs, les charges et les produits des sociétés consolidées sont repris dans leur intégralité, tandis que les parts des actionnaires minoritaires au capital propre et au bénéfice sont présentées séparément.

Monnaies étrangères

La comptabilité de la maison mère et la comptabilité des diverses sociétés du groupe sont tenues en monnaie nationale (franc suisse, CHF). Les créances et les dettes en monnaies étrangères sont converties au cours du jour de clôture du bilan. Les transactions en monnaies étrangères sont converties en francs suisses le jour de la transaction. Les bénéfices et les pertes de cours résultant des transactions en monnaies étrangères sont donc pris en considération dans le compte de résultat.

Les différences de cours résultant de la réévaluation des parts des entités associées au résultat sont comptabilisées dans les capitaux propres.

Consolidation des dettes, opérations internes et bénéfices internes

Les charges et les produits des sociétés consolidées, mais aussi les dettes et les créances, sont éliminés. Les bénéfices internes sur stocks sont éliminés dans les comptes consolidés, avec un effet sur le résultat.

Impôts

Les provisions pour impôts différés sont constituées au bilan des participations consolidées en raison des écarts temporels entre les valeurs consolidées et les valeurs fiscales. Sur ces montants, les impôts sont provisionnés au taux effectif attendu, soit 22% en moyenne.

Annexe

Explications

G1 Redevances radio/tv

CHF 1000	2012	2011
Redevances télévision	749 526	741 573
Redevances radio	438 523	433 617
Total	1 188 049	1 175 190

L'augmentation des **redevances** de 12,9 millions de francs (+6,2 millions en 2011) s'explique essentiellement par les économies de Billag SA (9,6 millions) et par la progression du nombre de redevances encaissées.

G2 Recettes commerciales

CHF 1000	2012	2011
Publicité (nette)	522 559	575 972
Sponsoring	64 493	66 056
Programme	44 592	49 375
Total	631 644	691 403

Les **recettes commerciales** enregistrent une baisse de 53,4 millions (+19,8 millions en 2011), conséquence directe d'une certaine insécurité engendrée par la crise de l'euro et par la concurrence toujours plus rude de tous les médias.

Les **recettes de programme** se sont inscrites en baisse de 4,8 millions par rapport à 2011 (-26,0 millions), tirées à la baisse par le call media et le télévote (-2,5 millions) et les coproductions (-0,8 million).

G3 Autres recettes

CHF 1000	2012	2011
Contributions	19 269	24 092
Prestations de services	26 748	27 292
Autre produit d'exploitation	40 831	13 552
Total	86 848	64 936

Les **contributions**, qui se composent pour l'essentiel de subventions fédérales aux programmes et aux émissions à destination de l'étranger, affichent un tassement de 4,8 millions par rapport à 2011 (+1,5 million). Ce recul s'explique en grande partie par la restructuration de swissinfo, qui a engendré une baisse de 4,0 millions environ des subventions.

Deux effets exceptionnels justifient l'augmentation de 27,3 millions (-5,3 millions en 2011) des **autres produits d'exploitation** : la vente du bâtiment administratif de la Giacomettistrasse (+25,7 millions) et les indemnités/sanctions pécuniaires obtenues à la suite d'un projet avorté à Publi-suisse.

G4 Diminutions de recettes

CHF 1000	2012	2011
Diminutions	-233 238	-242 773
Total	-233 238	-242 773

En plus des positions habituelles, les **diminutions de recettes** comprennent les honoraires de conseil, les rabais de quantité et les rabais spéciaux sur la publicité tv, qui se chiffrent à 242,6 millions (259,5 millions en 2011). D'un côté, les diminutions de recettes ont profité à hauteur de 17,9 millions de la disparition de l'effet extraordinaire de l'an dernier (passage de la facturation trimestrielle à la facturation mensuelle par Billag SA) ; d'un autre côté, elles ont pâti du fléchissement des commissions publicitaires, de sorte que le recul net est de 9,5 millions après consolidation.

G5 Charges de personnel

CHF 1000	2012	2011
Salaires	636 107	621 890
Allocations	26 163	28 044
Prestations sociales	256 120	111 234
Autres charges de personnel	19 786	19 755
Total	938 176	780 923

Les **salaires** ont progressé de 14,2 millions (+6,7 millions en 2011). Cette remontée est le fait des positions déjà expliquées au point M 5 de l'annexe des comptes de la maison mère et du volume de production de TPC. La hausse massive de 144,9 millions enregistrée par les **allocations** (+2,8 millions en 2011) trouve son origine dans la provision de 161,5 millions liée au changement de primauté et à l'ajustement du taux d'intérêt technique de la Caisse de pension ; celle-ci sera cependant soulagée par la dissolution de la provision d'assainissement (18,2 millions). Des précisions figurent sous la position G 31 de l'annexe au comptes de groupe.

A partir de cette année, les **autres charges de personnel** intègrent aussi le personnel intérimaire, que l'on retrouvait jusqu'ici dans les « autres charges » (point G 7 des comptes de groupe). Cette modification grève les charges de personnel de 4,9 millions. Ce surcroît de charges est compensé presque intégralement par des coûts inférieurs de restructuration (-3,2 millions), par des plans sociaux moins onéreux (-0,7 million) et par des frais/menues dépenses plus faibles (-0,9 million).

G6 Charges programme et production

CHF 1000	2012	2011
Indemnisations artistes et auteurs	33 180	32 754
Droits d'auteur	119 210	107 214
Productions de tiers et commandes	243 856	212 693
Charges de liaisons et de lignes	96 038	95 951
Charges diverses programme et production	2 282	17 714
Variation des stocks de programmes	-10 396	6 888
Total	484 170	473 214

Les grandes manifestations sportives comme les Jeux olympiques d'été à Londres ou l'EURO 2012 en Pologne et en Ukraine ont fait remonter les **droits d'auteur** de 12 millions (-11,9 millions en 2011).

Les **productions de tiers et commandes** sont remontées de 31,2 millions (-8,3 millions en 2011) : il s'agit principalement des coûts facturés par les tiers (en partie liés aux grands événements sportifs) et des émissions déjà produites mais diffusées en 2013 seulement (10,4 millions).

Les **charges diverses programme et production** sont en recul de 15,4 millions (-2,5 millions en 2011). Les prestations internes au groupe ont été sensiblement plus nombreuses qu'en 2011 ; cette hausse se traduit par une baisse des prestations achetées à des tiers. Par ailleurs, nos partenaires médias ont acheté 7,0 millions d'espaces publicitaires en moins.

La **variation des stocks de programmes** s'explique par les émissions préproduites.

G7 Autres charges d'exploitation

CHF 1000	2012	2011
Entretien et remplacement	56 138	60 126
Frais administratifs et publicité	66 638	73 251
Communication, logistique et frais	58 659	59 296
Autres charges	74 220	83 871
Total	255 655	276 544

Le fléchissement de 4,0 millions (-2,6 millions en 2011) de la position **entretien et remplacement** est dû avant tout à des coûts d'entretien IT inférieurs de 1,3 million et à des prestations propres plus élevées de 1,6 million.

La position **frais administratifs et publicité** s'est rétractée de 6,6 millions par rapport à l'année précédente (+2,1 millions en 2011), en raison des coûts inférieurs de location et de la disparition des licences supplémentaires ; celles-ci se montaient à 2,5 millions en 2011.

Les **autres charges** ont reflué de 9,7 millions (-4,2 millions en 2011) du fait du déplacement du personnel intérimaire (7,0 millions en 2011) dans les autres charges de personnel et de l'infléchissement des dépenses liées aux litiges juridiques (0,7 million). La baisse de nombreuses positions de moindre importance explique le reflux des autres dépenses.

G8 Amortissements et corrections de valeur

CHF 1000	2012	2011
Amortissements prévus immobilisations corporelles	99 353	98 667
Dépréciations immobilisations corporelles	786	23 594
Immobilisations corporelles	100 139	122 261
Dépréciations immobilisations financières	-	-
Immobilisations financières	-	-
Amortissements prévus valeurs incorporelles	3 107	3 304
Dépréciations valeurs incorporelles	-	636
Valeurs incorporelles	3 107	3 940
Total	103 246	126 201

Alors que les amortissements se sont contractés de 3,5 millions à la suite de la vente du bâtiment de la Giacomettistrasse à Berne, les amortissements liés aux moyens de production et à l'informatique ont gonflé respectivement de 3,3 millions et 1,2 million. L'écart total négatif de 23,0 millions par rapport à l'année précédente (+27,5 millions en 2011) s'explique par les correctifs de valeur exceptionnels opérés en 2011.

G9 Résultat financier

CHF 1000	2012	2011
Produits financiers	5 970	3 138
Charges financières	-13 852	-11 051
Total	-7 882	-7 913

Le **résultat financier** net a peu évolué par rapport à l'année précédente (+7,0 millions en 2011). Les variations détaillées figurent dans l'annexe aux comptes de la maison mère (M 9), qui se charge des transactions financières majeures.

G 10 Impôts

CHF 1000	2012	2011
Impôts courants	-1 702	-620
Variation impôts différés	-200	180
Total	-1 902	-440

La maison mère est exonérée d'impôts. Les **impôts courants** et les **impôts différés** ne concernent donc que les filiales.

G 11 Liquidités

CHF 1000	2012	2011
Comptes de caisse, comptes postaux, comptes bancaires	394 328	341 921
Fonds assimilés à des liquidités	95	105
Total	394 423	342 026

Les **liquidités** se sont accrues de 52,4 millions (+222,4 millions en 2011). Les détails figurent dans le tableau de financement du groupe.

G 12 Papiers-valeurs et autres placements à court terme

CHF 1000	2012	2011
Instruments financiers dérivés	360	2 805
Papiers-valeurs	2 470	2 438
Total	2 830	5 243

Les **papiers-valeurs et autres placements à court terme** sont des titres à court terme, pas des immobilisations financières. Les instruments financiers dérivés sont détaillés dans les comptes de la maison mère (annexe), sous M 28.

G 13 Créances résultant de livraisons et de prestations

CHF 1000	2012	2011
Tiers	79 371	78 118
Sociétés proches	11	340
Corrections de valeur	-3 791	-4 102
Total	75 591	74 356

Les **créances résultant de livraisons et de prestations** ont progressé de 1,2 million (-9,2 millions en 2011), en ligne avec l'activité ordinaire.

G 14 Autres créances

CHF 1000	2012	2011
Tiers	7 792	6 986
Total	7 792	6 986

Par rapport à 2011, les **autres créances** déclinent de 0,8 million (–1,9 million en 2011), pour retrouver leur niveau habituel.

G 15 Comptes de régularisation actifs

CHF 1000	2012	2011
Tiers	17 283	17 864
Total	17 283	17 864

Les **comptes de régularisation actifs**, qui intègrent les positions habituelles, ont reculé de 0,6 million (–27,1 millions en 2011).

G 16 Stocks

CHF 1000	2012	2011
Productions maison	44 944	37 747
Productions de tiers	63 943	61 273
Paiements anticipés de programmes	25 150	29 625
Stocks de programmes bruts	134 037	128 645
Stocks de marchandises	1 445	1 196
Stocks bruts	135 482	129 841
Corrections de valeur	–1 744	–2 141
Stocks nets	133 738	127 700

Les **productions maison** et **productions de tiers** comprennent exclusivement des productions tv qui n'ont pas encore été diffusées. Compte tenu des corrections de valeur, elles ont augmenté de 10,3 millions (–6,0 millions en 2011).

Les **paiements anticipés** affichent une baisse de 4,5 millions (+14,1 millions en 2011); ils sont imputables à hauteur de 14,7 millions aux droits sportifs des prochaines années.

G 17 Immobilisations corporelles

HF 1000	Solde au 01.01.2011	Entrées	Sorties	Reclassifi- cations	Solde au 31.12.2011
Immobilisations en construction et paiements anticipés	49 960	47 053	-8 717	-28 077	60 219
Terrains	26 951	-	-	-	26 951
Bâtiments	994 674	27 485	-14 715	5 586	1 013 030
Moyens de production	612 444	35 291	-26 324	23 945	645 356
Informatique	84 027	10 264	-3 759	-1 812	88 720
Autres immobilisations corporelles	42 755	2 515	-1 977	115	43 408
Valeurs d'acquisition	1 810 811	122 608	-55 492	-243	1 877 684
Immobilisations en construction et paiements anticipés	-	-184	125	-	-59
Terrains	-	-	-	-	-
Bâtiments	-372 752	-37 293	8 194	-	-401 851
Moyens de production	-425 833	-47 184	24 587	-	-448 430
Informatique	-58 057	-10 285	3 609	-	-64 733
Autres immobilisations corporelles	-30 926	-3 722	1 941	-	-32 707
Amortissements prévus	-887 568	-98 668	38 456	-	-947 780
Immobilisations en construction et paiements anticipés	-	-	-	-	-
Terrains	-	-	-	-	-
Bâtiments	-79 528	-16 351	1 731	-	-94 148
Moyens de production	-16 283	-5 223	1 121	-	-20 385
Informatique	-2 001	-2 019	83	-	-3 937
Autres immobilisations corporelles	-651	-	-	-	-651
Dépréciations	-98 463	-23 593	2 935	-	-119 121
Immobilisations en construction et paiements anticipés	49 960	46 869	-8 592	-28 077	60 160
Terrains	26 951	-	-	-	26 951
Bâtiments	542 394	-26 159	-4 790	5 586	517 031
Moyens de production	170 328	-17 116	-616	23 945	176 541
Informatique	23 969	-2 040	-67	-1 812	20 050
Autres immobilisations corporelles	11 178	-1 207	-36	115	10 050
Valeurs comptables nettes	824 780	347	-14 101	-243	810 783

CHF 1000	Solde au 01.01.2012	Entrées	Sorties	Reclassifi- cations	Solde au 31.12.2012
Immobilisations en construction et paiements anticipés	60 219	31 585	-192	-41 737	49 875
Terrains	26 951	-	-4 209	-	22 742
Bâtiments	1 013 030	8 200	-108 490	10 605	923 345
Moyens de production	645 356	41 939	-25 315	17 511	679 491
Informatique	88 720	8 005	-4 905	10 829	102 649
Autres immobilisations corporelles	43 408	801	-3 320	213	41 102
Valeurs d'acquisition	1 877 684	90 530	-146 431	-2 579	1 819 204
Immobilisations en construction et paiements anticipés	-59	-	-	-	-59
Terrains	-	-	-	-	-
Bâtiments	-401 851	-34 090	19 015	-2	-416 928
Moyens de production	-448 430	-50 439	23 311	-	-475 558
Informatique	-64 733	-11 458	4 490	45	-71 656
Autres immobilisations corporelles	-32 707	-3 366	3 336	-43	-32 780
Amortissements prévus	-947 780	-99 353	50 152	-	-996 981
Immobilisations en construction et paiements anticipés	-	-	-	-	-
Terrains	-	-	-	-	-
Bâtiments	-94 148	-52	8 758	-	-85 442
Moyens de production	-20 385	-439	1 504	-	-19 320
Informatique	-3 937	-222	47	-	-4 112
Autres immobilisations corporelles	-651	-74	-	-	-725
Dépréciations	-119 121	-787	10 309	-	-109 599
Immobilisations en construction et paiements anticipés	60 160	31 585	-192	-41 737	49 816
Terrains	26 951	-	-4 209	-	22 742
Bâtiments	517 031	-25 942	-80 717	10 603	420 975
Moyens de production	176 541	-8 939	-500	17 511	184 613
Informatique	20 050	-3 675	-368	10 874	26 881
Autres immobilisations corporelles	10 050	-2 639	16	170	7 597
Valeurs comptables nettes	810 783	-9 610	-85 970	-2 579	712 624

Les acomptes figurant dans les **immobilisations en construction et paiements anticipés** s'élèvent à 5,5 millions (3,6 millions en 2011). La diminution enregistrée par les terrains et les bâtiments est due à la vente du bâtiment administratif de la Giacomettistrasse à Berne ; celle-ci explique aussi les dépréciations sur bâtiments. La diminution affichée par les dépréciations des moyens de production s'explique pour moitié par la destruction des anciens équipements de studio et pour moitié par le changement des techniques de production. La valeur d'assurance incendie des immobilisations corporelles est de 1625,1 millions (1701,7 millions en 2011).

G 18 Entités associées

CHF 1000	2012	2011
Entités associées	18 662	19 040
Total	18 662	19 040

Le tassement de valeur de 0,4 million (+0,7 million en 2011) sur les **entités associées** s'explique par la mise en équivalence. Aucune participation supplémentaire n'a été acquise ou cédée.

G 19 Immobilisations financières

CHF 1000	Solde au 01.01.2011	Entrées	Sorties	Reclassifi- cations	Solde au 31.12.2011
Titres	2	-	-	-	2
Prêts	62	-	-52	-	10
Participations	517	60	-270	-	307
Actifs provenant de la réserve de cotisations d'employeur	2 869	28	-803	-	2 094
Valeurs d'acquisition	3 450	88	-1 125	-	2 413
Titres	-	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-	-
Participations	-145	-	145	-	-
Actifs provenant de la réserve de cotisations d'employeur	-	-	-	-	-
Dépréciations	-145	-	145	-	-
Titres	2	-	-	-	2
Prêts	62	-	-52	-	10
Participations	372	60	-125	-	307
Actifs provenant de la réserve de cotisations d'employeur	2 869	28	-803	-	2 094
Valeurs comptables nettes	3 305	88	-980	-	2 413

CHF 1000	Solde au 01.01.2012	Entrées	Sorties	Reclassifi- cations	Solde au 31.12.2012
Titres	2	-	-	-	2
Prêts	10	100	-20	-	90
Participations	307	-	-11	579	875
Actifs provenant de la réserve de cotisations d'employeur	2 094	35	-	-	2 129
Valeurs d'acquisition	2 413	135	-31	579	3 096
Titres	-	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-	-
Participations	-	-	-	-579	-579
Actifs provenant de la réserve de cotisations d'employeur	-	-	-	-	-
Dépréciations	-	-	-	-579	-579
Titres	2	-	-	-	2
Prêts	10	100	-20	-	90
Participations	307	-	-11	-	296
Actifs provenant de la réserve de cotisations d'employeur	2 094	35	-	-	2 129
Valeurs comptables nettes	2 413	135	-31	-	2 517

La **participation** dans Romandie Médias SA passe de 60 000 francs à 49 000 francs (220 actions en moins).

G20 Immobilisations incorporelles

CHF 1000	Solde au 01.01.2011	Entrées	Sorties	Reclassifi- cations	Solde au 31.12.2011
Logiciels et licences	29 110	1 346	-79	-1 842	28 535
Autres immobilisations incorporelles	-	174	-520	2 085	1 739
Valeurs d'acquisition	29 110	1 520	-599	243	30 274
Logiciels et licences	-21 598	-2 877	49	1 193	-23 233
Autres immobilisations incorporelles	-	-428	349	-1 193	-1 272
Amortissements prévus	-21 598	-3 305	398	-	-24 505
Logiciels et licences	-418	-441	-	-	-859
Autres immobilisations incorporelles	-	-194	194	-	-
Dépréciations	-418	-635	194	-	-859
Logiciels et licences	7 094	-1 972	-30	-649	4 443
Autres immobilisations incorporelles	-	-448	23	892	467
Valeurs comptables nettes	7 094	-2 420	-7	243	4 910

CHF 1000	Solde au 01.01.2012	Entrées	Sorties	Reclassifi- cations	Solde au 31.12.2012
Logiciels et licences	28 535	6 454	-39	2 536	37 486
Autres immobilisations incorporelles	1 739	63	-2	43	1 843
Valeurs d'acquisition	30 274	6 517	-41	2 579	39 329
Logiciels et licences	-23 233	-2 598	39	-	-25 792
Autres immobilisations incorporelles	-1 272	-316	2	-	-1 586
Amortissements prévus	-24 505	-2 914	41	-	-27 378
Logiciels et licences	-859	-146	-	-	-1 005
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
Dépréciations	-859	-146	-	-	-1 005
Logiciels et licences	4 443	3 710	-	2 536	10 689
Autres immobilisations incorporelles	467	-253	-	43	257
Valeurs comptables nettes	4 910	3 457	-	2 579	10 946

Les entrées de **valeurs incorporelles** s'expliquent par la relance des activités web de SRF (4,3 millions).

G 21 Dettes financières à court terme

CHF 1000	2012	2011
Prêt contre reconnaissance de dette	270 000	80 000
Autres dettes financières à court terme	246	100
Total	270 246	80 100

Les **dettes financières à court terme** comprennent le prêt contre reconnaissance de dette de 270,0 millions accordé par Postfinance. La première tranche (70,0 millions) a été remboursée en janvier 2013, la seconde sera remboursée en juin 2013 (200,0 millions). Il ne s'agit pas d'une nouvelle dette mais d'une reclassification (voir G 27). Les autres dettes financières sont en rapport avec les instruments financiers dérivés (voir point M 28 de l'annexe à la maison mère).

G 22 Engagements découlant de livraisons et de prestations

CHF 1000	2012	2011
Tiers	68 875	65 663
Sociétés proches	1 826	1 947
Total	70 701	67 610

Les **engagements découlant de livraisons et de prestations** ont progressé de 3,1 millions (-17,0 millions en 2011), sous l'effet de l'activité ordinaire et non de circonstances particulières.

G 23 Encaissement anticipé de la redevance

CHF 1000	2012	2011
Encaissement anticipé de la redevance	183 676	164 605
Total	183 676	164 605

Comme la redevance est facturée une seule fois par an et que le processus ordinaire veut qu'elle soit acheminée à la SSR, une partie a déjà été encaissée pour l'année suivante. Elle est considérée comme un encaissement anticipé (position au passif).

G 24 Autres dettes

CHF 1000	2012	2011
Tiers	40 144	44 271
Sociétés proches	145	134
Total	40 289	44 405

Les **autres dettes** affichent une variation de -4,1 millions (+0,9 million en 2011) ; elles se situent à leur niveau habituel.

G25 Comptes de régularisation passifs

CHF 1000	2012	2011
Tiers	81 835	77 528
Total	81 835	77 528

La progression de 4,3 millions des **comptes de régularisation passifs** (+9,7 millions en 2011) est due à des factures de fournisseurs en souffrance (prestations imputables à l'exercice sous revue) et à des composantes salariales 2012 non encore versées.

G26 Provisions à court terme

CHF 1000	Personnel et prévoyance	Restructuration	Autres provisions	Impôts différés	Total
Valeur comptable 1.1.2011	1 888	10 480	2 863	-	15 231
Constitution	584	5 273	4 103	20	9 980
Utilisation	-1 454	-6 016	-1 681	-	-9 151
Dissolution	-368	-2 572	-1 915	-	-4 855
Reclassification court/long terme	952	302	-420	-	834
Valeur comptable 31.12.2011	1 602	7 467	2 950	20	12 039
Constitution	161 893	2 256	1 313	7	165 469
Utilisation	-1 087	-4 977	-392	-	-6 456
Dissolution	-106	-2 062	-783	-	-2 951
Reclassification court/long terme	521	2 188	3 006	-	5 715
Valeur comptable 31.12.2012	162 823	4 872	6 094	27	173 816

Les provisions à court terme **personnel et prévoyance** comprennent les provisions constituées en vue du changement de primauté et de l'ajustement du taux technique de la Caisse de pension (161,5 millions). Les autres positions sont des provisions pour paiements de compensation intervenus en cours d'année et une provision de retraite anticipée pour les filiales (2,9 millions).

La constitution de **provisions de restructuration** (2,3 millions) et le solde actuel sont liés exclusivement au plan social élaboré dans le cadre des projets de convergence et d'efficacité.

Les **autres provisions** font état de 0,7 million (0,6 million en 2011) pour les litiges juridiques en cours de la maison mère. Le solde contient les provisions pour les licences supplémentaires (2,1 millions) et pour la démolition du bâtiment de Genève (2,4 millions).

G27 Dettes financières à long terme

CHF 1000	2012	2011
Prêt contre reconnaissance de dette	-	270 000
Total	-	270 000

Le **prêt contre reconnaissance de dette** de 270,0 millions accordé par Postfinance sera remboursé en 2013. Il a donc été reclassé sous les dettes financières à court terme (voir G 21).

G 28 Provisions à long terme

CHF 1000	Personnel et prévoyance	Restructu- ration	Autres provisions	Impôts différés	Total
Valeur comptable 1.1.2011	71 938	354	10 388	1 437	84 117
Constitution	4 909	2 518	6 809	726	14 962
Utilisation	-5 225	-	-248	-	-5 473
Dissolution	-3 836	-1	-1 018	-926	-5 781
Reclassification	-952	-302	420	-	-834
Valeur comptable 31.12.2011	66 834	2 569	16 351	1 237	86 991
Constitution	7 693	54	2 601	919	11 267
Utilisation	-4 264	-	-801	-	-5 065
Dissolution	-18 161	-	-3 624	-726	-22 511
Reclassification	-521	-2 188	-3 006	-	-5 715
Valeur comptable 31.12.2012	51 581	435	11 521	1 430	64 967

Les provisions à long terme **personnel et prévoyance** couvrent les soldes temps des collaborateurs et les primes de fidélité à hauteur de 48,7 millions (46,7 millions en 2011). Les primes de fidélité et les provisions de restructuration ont été escomptées à 1%. La provision de redressement de 18,2 millions en faveur de la Caisse de pension a été dissoute, de sorte que le taux de couverture dépasse largement 100%.

Dans les **autres provisions** figurent 5,0 millions pour les litiges juridiques (4,4 millions en 2011) et 3,6 millions (8,1 millions en 2011) pour la démolition et l'inoccupation des bâtiments loués.

Autres indications

G 29 Engagements conditionnels et engagements non inscrits au bilan

A l'échelle du groupe, les obligations d'acceptation portant sur des films ou des séries s'élèvent à 66,9 millions (89,2 millions en 2011) pour différentes associations cinématographiques suisses. Les droits sportifs sur des événements à venir se chiffrent à 143,1 millions (82,7 millions en 2011).

Des contrats de location à long terme (121,3 millions, contre 40,8 millions en 2011) et un cautionnement pour les bureaux d'une filiale figurent dans les comptes pour un montant de 0,2 million. Les autres contrats à long terme en lien avec l'activité ordinaire se montent à 14,3 millions (24,4 millions en 2011).

Des engagements conditionnels envers la Caisse de pension apparaissent en rapport avec le changement de primauté. Ils concernent des dépenses non encore quantifiables prévues entre le 1er janvier 2014 et le 31 décembre 2018 pour faire face à un abaissement éventuel du taux d'intérêt technique de 3,25% à 2,75% pendant cette période et à la nécessité d'un redressement.

G 30 Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont utilisés uniquement par la maison mère (voir M 28, comptes maison mère).

G 31 Institution de prévoyance

Les états financiers sont établis selon la norme Swiss GAAP RPC 16. Les répercussions économiques des engagements de prévoyance sur la SSR sont évaluées et activées à la date du bilan. Les plans de prévoyance de la SSR sont en partie en primauté des cotisations et en partie en primauté des prestations. Les actifs de ces plans sont gérés indépendamment du patrimoine de la SSR et de ses filiales par des institutions de prévoyance autonomes sur le plan juridique. Le financement des plans de prévoyance est assuré par des cotisations employé et des cotisations employeur, à l'exception de la caisse des cadres de la maison mère, financée par l'employeur. Le personnel de la SSR est assuré contre les conséquences économiques de la vieillesse, de l'invalidité et du décès. Au 31 décembre 2012, on dénombrait 6933 assurés actifs (6850 en 2011) et 1642 bénéficiaires de prestations (1472 en 2011).

La réserve de cotisations d'employeur et la situation économique (avantages en faveur des institutions de prévoyance ou engagements à leur charge) ont évolué comme suit :

Réserve de cotisations d'employeur

CHF 1000	Valeur nominale 31.12.12	Renon- ciation à l'utilisation 31.12.12	Autres corrections de valeur 31.12.12	Consti- tution 31.12.12	Bilan 31.12.12	Bilan 31.12.11	Résultat réserves dans charges personnel	
							2012	2011
Institutions de prévoyance	2 129	-	-	-	2 129	2 094	6	-803
Total	2 129	-	-	-	2 129	2 094	6	-803

Avantage/engagement économique et charges de prévoyance

CHF 1000	Excédent/ déficit 31.12.12	Part économique de l'entité 31.12.12	31.12.11	Var. exer. préc. et avec effet sur résultat de l'exercice	Cotisations ajustées à la période	Charges de prévoyance dans charges de personnel	
						2012	2011
TPC	3	-	-	-	346	346	229
SSR maison mère	39	-	-	-	3 567	3 567	2 678
Fonds patronaux/institutions de prévoyance patronales	42	-	-	-	3 913	3 913	2 907
MxLab	-	-	-	-	17	17	17
MCDT	-	-	-	-	46	46	21
Schweizerische Teletext Perso- nalvorsorgestiftung	-	-	-	-	1 144	1 144	1 056
TPC (PK SRG SSR idée suisse)	-	-	-	-	5 833	5 833	6 139
SRG Stammhaus (PK SRG SSR idée suisse)	-	-	-	-	43 167	43 167	44 757
Plan de prévoyance sans déficit de couverture	-	-	-	-	50 207	50 207	51 990
Publisuisse (Basler Versicherung)	2 420	-	-	-	883	883	837
Plan de prévoyance avec excé- dent de couverture	24 20	-	-	-	883	883	837
Plan de prévoyance avec déficit de couverture	-	-	-	-	-	-	-
Total	2 462	-	-	-	55 003	55 003	55 734

Situation financière de la CPS

Les répercussions économiques des engagements de prévoyance sur l'employeur sont évaluées sur la base de la situation financière de l'institution de prévoyance à la clôture annuelle du 31 décembre 2011. En présence d'éléments indiquant que la situation a connu des développements notables, il y a lieu de tenir compte de leur influence. Malgré l'évolution des marchés financiers en 2011, la CPS a maintenu le taux de couverture de 100%. En 2012, la volatilité est restée élevée, mais le taux de couverture a pu être porté à 104% (rendement total de 8%, contre 0,7% en 2011).

Changement de primauté et taux technique

Le 5 décembre 2012, le Conseil de fondation a approuvé le passage du système en primauté des prestations au système en primauté des cotisations et l'adaptation des bases techniques, y compris l'abaissement du taux d'intérêt technique de 4% à 3,25%. Cette décision doit encore être avalisée par les actifs assurés en primauté des prestations. La consultation à la base devrait avoir lieu en juin 2013 ; le plan de prévoyance pourra ensuite, au 1er janvier 2014, être adapté aux principes de la primauté des cotisations.

Le 15 novembre 2012, le Conseil d'administration de la SSR s'est prononcé en faveur d'un soutien de 161,5 millions destinés à financer le changement éventuel de primauté. A l'échelon de la maison mère, la SSR a ensuite pu constituer une provision plafonnée à 161,5 millions (besoins de financement des unités d'entreprise SSR et du TPC). La répartition de la provision entre la SSR (maison mère) et le TPC et son financement seront définis en 2013, une fois la consultation à la base organisée. Il faudra tenir compte le moment venu du nombre d'actifs et du nombre de rentiers (voir tableau des provisions G 26).

G 32 Engagements envers des institutions de prévoyance

Les engagements à court terme envers des institutions de prévoyance se montent à 1,4 million au 31 décembre 2012 (1,0 million en 2011).

G 33 Evaluation des risques

Les organes responsables de l'entreprise procèdent depuis plusieurs années à l'évaluation systématique des risques. La méthode utilisée a été améliorée en continu et intégrée aux autres instruments de gestion. Le système actuel se base sur un catalogue des risques, qui tient compte des spécificités de l'audiovisuel.

La gestion des risques a été définie par le Conseil d'administration SSR dans une politique ad hoc. Chaque année, les risques susceptibles d'affecter l'entreprise sont réévalués aux principaux échelons de direction. Cette démarche itérative vise à repérer les risques et à engager les mesures nécessaires.

Durant l'exercice sous revue, 12 risques majeurs ont été identifiés dans sept catégories : politique et régulation, marché des capitaux et caisse de pension, actions de la concurrence, projets, conjoncture, modes de consommation et besoins du public, gestion du programme. Les orientations principales ont pu être confirmées une fois l'harmonisation effectuée avec la stratégie d'entreprise. Par ailleurs, des mesures ont été définies, qui permettent de contrôler les risques une fois ceux-ci identifiés.

G 34 Evénements survenus après la clôture du bilan

Après la clôture du bilan et jusqu'à l'approbation des comptes de groupe par le Conseil d'administration le 4 avril 2013, il ne s'est produit aucun événement majeur qui puisse compromettre la teneur des comptes annuels 2012 et qu'il faille publier dans le présent rapport.

G35 Informations complémentaires

Produit d'exploitation 2011

CHF mio	Radio	TV	Activités des tiers	Total
Redevances	433,6	741,6	-	1 175,2
Recettes commerciales	21,3	663,7	6,3	691,3
Autres produits	4,6	5,0	55,3	64,9
Diminution de recettes	6,5	-249,1	-0,1	-242,7
Total	466,0	1 161,2	61,5	1 688,7

Charges d'exploitation 2011

CHF mio	Radio	TV	Activités des tiers	Total
Schweizer Radio und Fernsehen (SRF) et TPC	139,0	458,1	26,4	623,5
Radio Télévision Suisse (RTS)	115,6	270,1	3,3	389,0
Radiotelevisione svizzera di lingua italiana (RSI)	71,2	165,3	1,9	238,4
Radio e Televisiun Rumantscha (RTR)	13,5	8,4	0,4	22,3
Swissinfo	7,5	17,5	-	25,0
Unités d'organisation nationales	83,1	206,4	1,6	291,1
Autres sociétés filiales	2,6	55,8	9,1	67,5
Total	432,5	1 181,6	42,7	1 656,8

Résultat d'exploitation 2011

	33,5	-20,4	18,8	31,9
--	-------------	--------------	-------------	-------------

Produit d'exploitation 2012

CHF mio	Radio	TV	Activités des tiers	Total
Redevances	438,5	749,5	-	1 188,0
Recettes commerciales	18,4	606,7	6,5	631,6
Autres produits	7,7	8,4	70,7	86,8
Diminution de recettes	-0,1	-233,0	-0,1	-233,2
Total	464,5	1 131,6	77,1	1 673,2

Charges d'exploitation 2012

CHF mio	Radio	TV	Activités des tiers	Total
Schweizer Radio und Fernsehen (SRF) et TPC	133,7	396,0	21,9	551,6
Radio Télévision Suisse (RSR)	114,5	266,6	2,5	383,6
Radiotelevisione svizzera di lingua italiana (RSI)	71,3	163,3	2,3	236,9
Radio e Televisiun Rumantscha (RTR)	14,4	10,3	0,4	25,1
Swissinfo	6,1	14,2	-	20,3
Unités d'organisation nationales	120,2	397,6	5,6	523,4
Autres sociétés filiales	-	32,8	7,5	40,3
Total	460,2	1 280,8	40,2	1 781,2

Résultat d'exploitation 2012

	4,3	-149,2	36,9	-108,0
--	------------	---------------	-------------	---------------

Le compte rendu par segment est amélioré en permanence pour donner au lecteur des informations aussi précises que possible. Afin de permettre la comparaison, la SSR a adapté les chiffres de l'exercice précédent.

Personnel

	Postes à plein temps		Personnes au 31. 12.	
	2012	2011	2012	2011
Schweizer Radio und Fernsehen (SRF) et TPC	2 344	2 301	3 112	3 071
Radio Télévision Suisse (RTS)	1 581	1 559	1 930	1 894
Radiotelevisione svizzera di lingua italiana (RSI)	1 068	1 037	1 208	1 176
Radio e Televisiun Rumantscha (RTR)	128	123	171	168
Swissinfo	96	114	113	127
Unités d'organisation nationales	446	412	534	480
Autres sociétés filiales	227	222	289	283
Total	5 890	5 768	7 357	7 199

G36 Liste des participations

	Monnaie	Capital de base en monnaie nationale en 1000	Participation SSR en %	Méthode de consolida- tion*
Sociétés du groupe (participation entre 50% et 100%)				
Technology and Production Center Switzerland AG, Zurich Fabrication de produits audiovisuels pour diffuseurs tv suisses et étrangers	CHF	10 010	100	intég.
Publisuisse SA, Berne Commercialisation de la publicité tv et sponsoring	CHF	4 500	99,8	intég.
Teletext Suisse SA, Bienne Teletext et Data Broadcast	CHF	1 000	100	intég.
Telvetia SA, Berne Participations dans la domaine de la radiodiffusion	CHF	1 000	1 000	intég.
MCDT AG, Zurich Marketing et conseil en matière de radio numérique, filiale de Telvetia SA	CHF	100	100	intég.
Mxlab AG, Berne Développement, exploitation et commercialisation de plateformes musicales, filiale de Telvetia SA	CHF	100	51	intég.
Sociétés à participations (participation entre 20% et 49%)				
Telepool Sàrl, Munich Acquisition, réalisation et commercialisation de productions tv, films, supports image et son en Suisse et à l'étranger, filiale de Telvetia SA	EUR	5 000	26	équiv.
SMD Schweizer Mediendatenbank SA, Zurich Betrieb Onlinedatenbank für Medien	CHF	900	33	équiv.
Swiss MediaCast SA, Zurich Mise en place, exploitation et développement d'infrastructures radio/tv	CHF	1 030	29	équiv.
Viasuisse SA, Bienne Acquisition, mise en forme et commercialisation de services d'information routière	CHF	340	42	équiv.
Autres participations (participation inférieure à 20% ou de moindre importance)				
CORSI, Lugano (coopérative)	CHF	296	0,2	v.a.
Euronews (Secemie) SA, Lyon	EUR	3 888	10	v.a.
Institut für Rundfunktechnik Sàrl, Munich	EUR	140	6	v.a.
MCH Group SA, Bâle	CHF	48 053	0,003	v.a.
Radio Events Sàrl, Berne	CHF	20	50	v.a.
Radio Lac SA, Genève	CHF	600	2	v.a.
Romandie Médias SA, Neuchâtel	CHF	500	10	v.a.
Agence Télégraphique Suisse SA, Berne	CHF	2 000	10	v.a.
Sonal SA, Genève	CHF	1 100	2	v.a.
TV5 Monde SA, Paris	EUR	137	11	v.a.

* Méthode de consolidation : (consolidation) intégrale, (mise en) équivalence, v.a. (valeur d'acquisition)

Proposition

Selon le Conseil d'administration du 4 avril 2013, la compte tenu des commentaires qui précèdent sur les comptes de groupe 2012 et du rapport ci-après de l'organe de révision, nous proposons à l'Assemblée des délégués de la SSR d'approuver les comptes de groupe 2012.

SRG SSR

Société suisse de radiodiffusion et télévision



Le Président
Raymond Loretan



Le Directeur général
Roger de Weck

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la Société suisse de radiodiffusion et télévision, comprenant le compte de profits et pertes, le bilan, le tableau de financement, le tableau de variation des fonds propres et l'annexe (pages 131 - 154) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en oeuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Martin Gröli
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Fredi Widmann
Expert-réviseur agréé

Zurich, le 4 avril 2013

Impressum

Editeur

SRG SSR, Communication d'entreprise, Iso Rechsteiner, Berne
www.srgssr.ch, publishing@srgssr.ch

Direction du projet et rédaction

Dominic Witschi (Rapport annuel)
Jürg U. Schäffler, Christian Baeriswyl et Daniel Anderegg
(Comptes)
www.srgssr.ch, publishing@srgssr.ch

Traduction

Services Nationaux SRG SSR, Service linguistique
tandem.sprachdienst@srgssr.ch

Concept, design, réalisation

Heusser Communicates AG, Zurich
www.heussercom.ch

Photos chapitre Corporate Governance

Marcel Grubenmann
www.grubenmann.biz

Forme de publication/Mise en page

La version officielle du rapport de gestion est en ligne à
l'adresse : www.srgssr.ch/rg2012.
La version pdf ne reprend pas les illustrations sur le service
public SSR. Le contenu n'en reste pas moins identique.

Date de publication

29 avril 2013

Le rapport de gestion est disponible en français et en allemand.
La version allemande fait foi.
